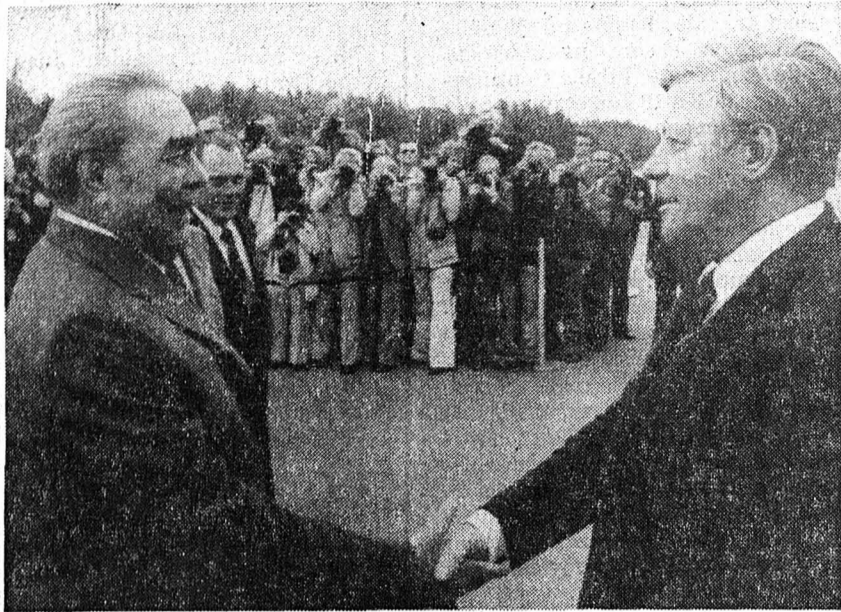


L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

M. Leonid Brejnev accueille le chancelier Helmut Schmidt à sa descente d'avion (bélino AP)

Accueilli par Brejnev et Kossyguine

Le chancelier Helmut Schmidt à Moscou

Premier homme d'Etat occidental à franchir les portes du Kremlin depuis le début de la crise afghane, le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, a été reçu avec tous les honneurs hier à Moscou.

Bien qu'on les dise tous deux en mauvaise santé, le président Leonid Brejnev et le chef du gouvernement, M. Alexei Kossyguine, n'avaient pas hésité à se rendre à l'aéroport de Moscou-Vnukovo où l'avion de l'armée de l'air du chancelier s'est posé à midi, exactement à l'heure prévue.

M. Schmidt et les dirigeants ont passé en revue une garde d'honneur après avoir écouté les hymnes nationaux, puis ils se sont dirigés vers l'aérogare où s'étaient massés plusieurs centaines de Moscovites. Nombreux sont ceux qui brandissaient de petits drapeaux soviétiques et ouest-allemands.

La perspective Leninsky menant au centre de la capitale avait été abondamment pavée, ajoutant à la solennité de cette visite qui n'est pourtant pas officielle.

VISITE DE TRAVAIL

Accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, le chancelier effectue plutôt en principe une visite de travail qui sera exclusivement consacrée jusqu'à son départ aujourd'hui à des entretiens avec les principaux membres de la hiérarchie du Kremlin.

Le tapis rouge déroulé à l'intention de M. Schmidt souligne la détermination des Soviétiques de prouver que les relations entre Moscou et Bonn n'ont pas été détériorées par les divergences nées de l'affaire afghane. Cette dernière figure bien évidemment en bonne place à l'ordre du jour des conversations qui ont été minutieusement préparées par la République fédérale à l'occasion de multiples consultations avec ses alliés.

Le chancelier Helmut Schmidt a d'ailleurs lancé un appel au président Leonid Brejnev pour un retrait complet des troupes soviétiques d'Afghanistan.

Au cours du dîner offert en son honneur au Kremlin après ses premiers entretiens avec le dirigeant soviétique, le chef du gouvernement ouest-allemand a déclaré: «Je suis certain que, vous, M. le Secrétaire général, contribueriez de façon considérable à désamorcer cette crise dangereuse si vous pouviez déclarer que le retrait annoncé de certaines troupes

soviétiques d'Afghanistan est le début d'un mouvement qui se poursuivra jusqu'à un retrait total».

Il a rappelé à M. Brejnev que la déclaration commune germano-soviétique publiée pendant le voyage à Bonn en mai 1978 du dirigeant soviétique stipulait que les deux pays respectaient le caractère indivisible de la paix et de la sécurité dans toutes les régions du monde.

«L'évolution alarmante des relations internationales ces derniers mois a mis devant nos yeux la signification de cette déclaration.»

Le chancelier a fait observer que «la crise afghane jette une ombre large sur les relations Est-Ouest en Europe». «Elle provoque tout particulièrement une profonde inquiétude et une grande anxiété chez les pays du tiers monde, chez les pays non-alignés et tout particulièrement chez les pays islamiques.»

M. Schmidt a demandé indirectement à Moscou d'agir plus efficacement pour régler la crise des otages en Iran. Après avoir fait l'éloge des «efforts patients» des Etats-Unis pour obtenir la libération des otages, il a poursuivi: «La communauté internationale compte sur chaque pays pour qu'il intervienne pour favoriser une décision rapide et humanitaire.»

UN FACTEUR-CLÉ: LE COMMERCE

Le désarmement en Europe et l'expansion des échanges commerciaux germano-soviétiques devaient également faire l'objet d'un entretien approfondi.

► Suite en dernière page

Les Soviétiques vont devoir envoyer des renforts

La résistance afghane se consolide

- par Fred HOFFMAN -

Les insurgés afghans qui continuent à lutter contre la présence de l'armée soviétique six mois après son intervention se renforcent. C'est ce qu'affirment les spécialistes militaires américains qui estiment que l'Union soviétique sera bientôt obligée d'envoyer des milliers de soldats supplémentaires. Même ainsi, ajoutent-ils, il faudra des années aux Soviétiques pour mater la rébellion.

«La sécurité des Soviétiques continue de se dégrader», souligne un expert. «Les forces présentes ne suffisent que pour maintenir la sécurité dans les grands centres urbains et le long des voies de ravitaillement et de communication.»

Les spécialistes américains pensent que l'Armée rouge, qui surveille beaucoup les grands axes routiers d'Afghanistan, va changer de tactique et frapper plus en profondeur dans le pays. Car à l'heure actuelle, les rebelles peuvent y circuler librement et contrôlent des régions entières à l'écart des grands centres urbains.

RETRAIT SANS SIGNIFICATION

Ces mêmes experts jugent peu important le retrait annoncé par le Kremlin à la veille du sommet de Venise. Ils estiment qu'il ne concerne que 5000 hommes qui étaient de toute façon, avec leur artillerie et leurs armes antiaériennes, peu utiles dans une guerre dirigée surtout contre des bandes de rebelles.

Les hélicoptères sont plus indiqués pour ce genre de mission, mais selon certains renseignements, de 10 à 15 d'entre eux seraient abattus chaque mois.

L'Armée rouge disposerait maintenant de 80.000 hommes, regroupés en cinq divisions de combat, et il est possible que 40.000 soldats soit stationnés dans les régions du sud de l'URSS proches de l'Afghanistan. L'armée afghane quant à elle, qui comptait 100.000 hommes il y a deux ans, n'en aurait plus que 40.000 à 50.000, dont 15.000 à 25.000 aptes au combat. Les autorités afghanes et les Soviétiques tentent d'ailleurs, selon des témoins, une campagne de recrutement.

En face, les forces rebelles, divisées en plusieurs groupes, devraient atteindre 70.000 et 100.000 hommes, plus certains qui effectuent des opérations la nuit avant de rentrer chez eux.

Les chiffres des pertes subies par les Soviétiques sont incertains et varient de 4000 morts et blessés depuis le 27 décembre à 10.000. Les rebelles sont d'excellents tireurs, à tel point que les tankistes soviétiques éprouveraient certaines réticences à s'aventurer hors de leurs blindés.

► Suite en dernière page

OPINION

La peste soit...

Dans le fond, les vacances c'est monstrueux...

C'est la négation d'un projet de vie harmonieuse qui aboutit à se contraindre trois cents jours par an, dimanches et jours fériés déduits, et à projeter ses rêves d'existence sur les vingt et un jours des «grandes vacances».

Cette trêve prend dès lors une signification sans lien avec toute réalité possible.

Vivre trois cents jours pour exister durant une lunaison à peine, la proportion est dure comme est dur le monde dans lequel nous nous enfermons. Un monde que nous organisons, que nous pensons en termes de production donc de rentabilité, où l'homme lui-même devient un objet de consommation que l'on peut solder ou même écarter lorsque trop d'efforts l'ont rendu hors d'usage.

Les vacances sont, pour la majorité d'entre nous, un moment de rupture et j'en viens à penser que ce «repos» de trois semaines concrétise en fait la négation du temps de travail en ce qu'il est devenu lui-même une rupture avec le sentiment d'exister.

Le rôle du travail est de moins en moins l'ouverture à la réalisation d'un talent et de plus en plus un moyen d'échange économique: de l'argent contre du temps, du temps durant lequel on exerce, tout de même, un certain savoir ou de l'habileté.

De l'argent contre du temps afin de faire ce qui nous plaît en dehors du temps contraint.

Une vie harmonieuse n'a pas besoin de vacances.

Les vacances sont une gigantesque tromperie à laquelle nous participons tous à travers une complicité douteuse qui nous permet de projeter nos rêves dans cette marge de temps mise entre parenthèses dans la continuité du travail.

Un espace de temps considéré comme un lieu où il est possible

de croire que tout est autrement, mais en fait, pour nombre d'entre nous cette marge est une autre forme d'enfermement malgré les effluves de libertés qu'elle charrie.

Voyez ces campings surpeuplés, bondés où l'on s'entasse pêle-mêle et dont la promiscuité défie les plus lamentables réalisations «architecturales» d'ensembles périphériques.

Ces HLM de toile bâtis à l'horizontale, sans espace, sans vue, sans confort voilà ce qui plaît, ce qui nous tire de notre tragique isolement né du baïllon de la TV et du mutisme élevé au rang de qualité suprême sans considération pour les ulcères et autres rongeurs qu'il fait germer et naître dans nos viscères de puritains austères et qui n'ont plus le goût de l'être.

Serions-nous comme ces cobayes que l'on met longtemps sous cloche dans une atmosphère au degré de pollution constant et qui ne supportent plus l'air pur?

Ces vastes villages de toiles ne traduisent-ils pas une hantise de la solitude?

Le besoin de se rassembler doit être le plus fort car on retrouve là des gens de toutes conditions venus voir les gens, parler aux gens. Naissent des amitiés éphémères, à la carte, confondues avec le vrai ferment de l'amour qui est la passion dans la constance.

Les vacances... un arrêt fatal où l'on se penche sur les falaises du «pourquoi» sans avoir le temps d'écouter l'écho de nos réponses.

La peste soit des vacances pour que vienne le temps de travail où chaque matin on se rend à l'ouvrage comme à un rendez-vous avec sa propre harmonie.

Alors, bien à l'aise dans sa peau, on est ouvert aux autres... comme en vacances!

GIL BAILLOD

Iran: «Pas d'espoir pour les otages»

«Tant que le régime actuel existera en Iran je ne vois pas d'espoir pour les otages», a déclaré, hier à Paris, devant l'Association de la presse anglo-américaine, M. Chapour Bakhtiar, l'ancien premier ministre iranien.

D'après les renseignements qu'il a reçus récemment d'Iran, «la majeure partie des otages se trouve encore à Téhéran et quelques-uns seulement se trouvent à l'extérieur».

Notons encore qu'à Téhéran, le premier secrétaire de l'ambassade soviétique en Iran a été prévenu qu'il devrait quitter le pays dans les 24 heures, a annoncé hier matin l'agence Pars.

Selon un communiqué du Ministère iranien des Affaires étrangères, M. Vladimir Galvanov a été arrêté à Téhéran le mois dernier pour avoir échangé des documents «hostiles à la République islamique» avec un étranger. Enfin, on apprendait hier que l'ex-chah d'Iran avait subi une petite intervention chirurgicale dans un hôpital égyptien. (ap)

Présidentielles françaises

M. Michel Debré candidat

M. Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle, a annoncé hier matin dans un communiqué daté d'Amboise (centre de la France), ville dont il est le maire, qu'il «comptait se porter candidat» à la prochaine élection présidentielle.

«Alors que la situation intérieure et circonstances extérieures exigeraient vigilance et fermeté de pensée, la constante dégradation des affaires publiques me décide à entreprendre une campagne d'informations sur les mesures de salut public nécessaires au redressement de la France et au bien des Français, déclare M. Debré. Cette campagne se situe dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981 à laquelle je compte me porter candidat.»

M. Debré risque donc de s'opposer dans la course à la présidence à M. Valéry Giscard d'Estaing - bien que celui-ci n'ait pas encore annoncé officiellement sa candidature -, voire à M. Jacques Chirac, maire de Paris et leader du RPR (majorité gaulliste), qui n'a pas annoncé non plus sa candidature. MM. Debré et Chirac s'étaient affrontés à propos de l'investiture pour les présidentielles, lors de la dernière réunion des instances du RPR. (ats, afp)

Pour une visite de 12 jours

Le Pape au Brésil

Le Pape est arrivé hier à Brasilia pour effectuer une visite de douze jours au Brésil.

L'appareil transportant le souverain pontife s'est posé sur une base militaire à la sortie de la capitale, après un vol d'une douzaine d'heures. Jean Paul II a entamé ce voyage éprouvant en célébrant une messe à l'aéroport devant plusieurs centaines de milliers de personnes qui avaient convergé sur Brasilia pour l'accueillir.

Après ce service, le Saint-Père devait avoir un entretien avec le président brésilien, M. Joao Baptista Figueiredo.

Les cloches des quinze églises catholiques de Brasilia sonnaient depuis l'aube pour saluer la venue de l'illustre visiteur et des hauts-parleurs installés sur la place centrale diffusaient de la musique sacrée.

Cinq milliers de soldats et de policiers

ont été mobilisés à cette occasion, mais on ne signale pas d'incidents graves.

Après un premier discours à son arrivée à Brasilia, le Pape se rend à Rio de Janeiro puis à Sao Paulo, Porto Alegre et Curitiba, où il rencontrera de ces ouvriers qui ont contribué à faire du Brésil l'un des pays en voie de développement le plus rapide. Ces mêmes ouvriers sont actuellement mécontents des bas salaires.

Le 9 juillet, le Pape atterrira à Fortaleza, ville côtière du nord qui a été présentée dimanche comme le but principal de ce voyage. Il y ouvrira un congrès eucharistique qui rassemblera le plus important épiscopat du monde: 318 évêques brésiliens.

Le thème central de cette conférence portera sur la situation des quelque 30 millions d'indigents qui émigrent des zones rurales déshéritées pour s'entasser dans des taudis urbains. (ats, reuter, ap)

Démantèlement d'une colonie de peuplement dans le Sinaï

Pour la première fois dans l'histoire d'Israël, une colonie de peuplement sera démantelée, aujourd'hui mardi, dans le Sinaï. Ce démantèlement concerne le village-coopérative de Di-Sahav, situé à 70 kilomètres au nord de Charm-el-Cheikh, et intervient deux ans à peine avant le délai prévu par les accords de Camp David pour l'évacuation des territoires de l'ouest du Sinaï placés sous juridiction israélienne.

La fondation de Di-Sahav revient à l'initiative de 15 familles de la petite ville israélienne de Kiriyat Malakhi. Peu après leur établissement, la colonie fut reconnue par les autorités israéliennes. Di-Sahav vivait presque exclusivement du tourisme. Situé au bord de la mer

Rouge, il comprenait un village de vacances et un centre de plongée, qui constituait l'essentiel des revenus de la petite communauté. Les revenus du tourisme étaient complétés par ceux de l'agriculture. Cependant, depuis les accords de Camp David, les plantations ne sont plus arrosées. Et la désertification regagne du terrain avec la mort lente du village. Des 29 familles qui s'étaient installées là au départ, il n'en reste plus que huit, soit en tout 26 personnes. Peu avant Camp David, 20 maisons avaient été construites, qui sont demeurées depuis inhabitées.

DEMANDES D'INDEMNITÉS

Six membres de Di-Sahav ont fait savoir au gouvernement israélien qu'ils resteraient là, malgré la coupure de l'eau et de l'électricité, jusqu'à ce que leurs revendications au sujet des indemnités pour perte de leurs moyens d'existence soient satisfaites. Ces indemnités portent sur un montant de 280.000 francs suisses environ. Une commission nommée par le gouvernement est prête à les satisfaire, mais seulement pour un quart du montant réclamé. Le village de vacances et le centre de plongée resteront en activité pour 22 mois encore, sous les auspices du ministère israélien du Tourisme.

Après le démantèlement de Di-Sahav, la présence israélienne se limitera sur environ 220 kilomètres des côtes de la mer Rouge à deux points: Neviot (Nueba) à 75 kilomètres au sud de Eilat, ainsi qu'Ofira (Charm-el-Cheikh).

► Suite en dernière page



Technique

Quelques projets de pont ou tunnel qui achèveront les grandes liaisons de l'Europe

Depuis 1973, un large pont suspendu en acier unit, grâce à une travée de 1074 mètres les rives européennes et asiatiques de la Turquie.

Ce fut un vieux rêve réalisé, supprimant l'inconvénient des bacs surchargés qui reliaient jusqu'ici, sur cette route millénaire des conquérants, deux rives engagées par de nombreuses relations économiques.

Il se trouve précisément que l'on parle beaucoup aujourd'hui de nouveaux grands travaux qui achèveraient les liaisons européennes, dont l'utilité ne fait pas de doute, mais qui ont été ajournées jusqu'ici par manque de moyens ou par l'hostilité des intérêts privés, en particulier des compagnies de navigation.

C'est ainsi que l'on n'a jamais parlé autant du fameux tunnel sous la Man-

che, au moment où les relations entre la Communauté et la bouillante Mme Thatcher traversent les crises que l'on sait. L'hostilité au Tunnel sous la Manche (on voit mal un pont sur le Channel) a toujours été du côté britannique, la France n'y voyant que des avantages. A force de crier mai, le voilà qui enfin arrive, dit un vieux proverbe français.

ET GIBRALTAR ?

Mais il y a encore un détroit qui appelle un pont entre deux continents: celui de Gibraltar, et là non plus les projets ne manquent pas. Dès décembre dernier, le Maroc et l'Espagne ont créé une société mixte pour l'étude des possibilités de liaisons ferroviaires et routières entre les deux continents.

Le plus récent projet présenté par des ingénieurs espagnols unirait la pointe Altares au nord de Tanger à la pointe Paloma en Espagne. Un énorme ouvrage d'art long de 25 km. en forme de trapèze avec une base de 500 mètres porterait à la fois une autoroute et plusieurs voies ferrées. Projet coûteux certes mais réalisable, les fonds ne dépassant pas 240 millions. Des passages seraient évidemment ménagés pour le passage des vaisseaux allant ou sortant de Méditerranée.

Peut-être une liaison terrestre entre les deux continents contribuerait-elle à maintenir l'activité à Gibraltar, ville qui serait sans doute tournée à l'Espagne si les habitants, vivant depuis 1704 un statut particulier du fait de la conquête anglaise, n'étaient pas inquiets à l'idée de perdre tous leurs avantages qui découlent de cette situation.

Alfred STRAUBHAAR

ITALIE-SICILE

Autre projet que pourrait financer la Communauté et qui a fait l'objet l'année dernière d'échanges de vues et d'études financières: un pont au-dessus du détroit de Messine qui sépare la Sicile, région encore passablement sous-développée, de l'Italie Continentale. Large de 3 à 18 km. et unissant la Mer Tyrrhénienne et la Mer Ionienne par un détroit de 42 km., le Canal de Messine est une voie d'eau qui semble aisée à franchir pour une meilleure promotion économique et touristique de la Calabre et de la Sicile. La Communauté offrirait des prêts pour 25 % du coût du projet: mais le gouvernement italien semble avoir actuellement d'autres soucis.

Le pays idéal pour la réalisation de ponts, c'est le Danemark, dont une large partie du territoire est constituée d'îles: le Parlement discute depuis des dizaines d'années, parfois de virulente façon, des ponts qui restent à construire pour rattacher au Jutland (continental) les îles du royaume (ou les îles entre elles).

L'opposition dit même que l'on parle plus de ponts que l'on en construit: ce qui est tout de même inexact. Ce petit pays a des ponts magnifiques, celui sur le fjord de Vejle, à l'est du Jutland, celui de Störström pour la liaison avec la RFA, pour ne parler que des plus récents. Il existe actuellement une douzaine de projets, dont une liaison pont-tunnel de 16 km. entre Copenhague et la Suède, à laquelle les Suédois acceptent de contribuer financièrement. (alp)

éphéméride

Mardi 1er juillet 1980, 183e jour de l'année.

FÊTES À SOUHAITER:

Aaron, Esther, Goulven, Servan, Servane, Thierry, Dietrich, Dirk.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. - Fin du voyage du président Carter en Extrême Orient.

1974. - Mort du président Juan Peron, 78 ans, à Buenos Aires.

1969. - Le prince Charles est fait prince de Galles au Château de Caermarvon.

1968. - Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union Soviétique et 58 pays ne possédant pas l'arme atomique signent un traité destiné à infléchir la croissance des armements nucléaires.

1962. - Le Rwanda et le Burundi accèdent à l'indépendance.

1867. - Par l'acte de l'Amérique du Nord, le Canada devient Dominion Britannique.

ILS SONT NÉS UN 1er JUILLET:

George Sand (Armandine Dudevant) (1804-1876); Charles Laughton, acteur britannique (1899-1965); Leslie Caron (1921); James Cagney, acteur américain (1904); Olivia de Havilland, actrice américaine (1916).

Un sourire

Du nouveau

La dernière invention présentée au concours Lépine, c'est l'éventail fixe. On se met devant, et on agit la figure pour faire de l'air...

Premier festival international du Bade-Wurtemberg

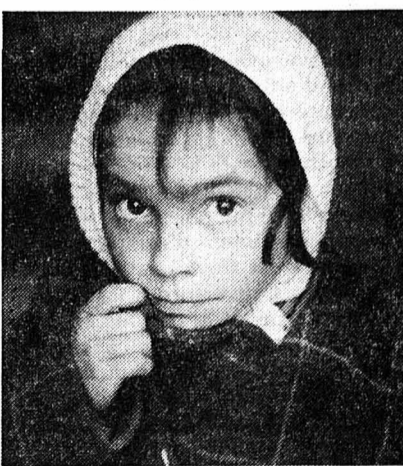
Les traditionnels «Ludwigsburger Schlossfestspiele» se dérouleront pour la première fois cette année dans le cadre élargi du Festival international du Bade-Wurtemberg. Un programme particulièrement riche prévoit 65 spectacles comprenant des concerts très divers, de la danse, de la récitation, du cabaret, etc. qui se dérouleront tout au long de l'été tant à Ludwigsburg que dans d'autres villes historiques de la région.

Sept représentations du Mariage de Figaro seront données dans le théâtre baroque du Château de Ludwigsburg. Des noms prestigieux tels que Maurice André, Emil Gilels, Edith Mathis, Peter Schreier, Luigi Alva et Dimitri donnent un aperçu de la valeur et de la diversité de ce Festival.

Restauration de l'Opéra de Bayreuth

Commencés il y a 17 ans, les travaux de restauration de l'Opéra de Bayreuth (Markgräfliches Opernhaus) touchent à leur fin pour le gros œuvre. Ce bâtiment, construit de 1744 à 1748 à l'instigation de la Margrave Wilhelmine, douée pour le théâtre, dispose d'une scène de 34 m. de profondeur, qui était encore, au temps de Richard Wagner, la plus spacieuse d'Allemagne. C'est aujourd'hui le seul grand théâtre conservé dans sa forme originelle. (dzt)

Maria n'y peut rien



Si elle habite les Abruzzes ingrates, si l'Italie a tant de chômage, si les siens n'arrivent plus à nouer les deux bouts, si la Suisse ne peut plus accepter autant d'ouvriers étrangers. Mais nous, nous pouvons l'aider. Par reconnaissance envers les travailleurs étrangers et parce qu'il est insupportable qu'une seule petite Maria d'un pays aussi proche souffre tandis que nous avons tout. Participez selon vos moyens à l'action d'«Enfants du monde» pour Maria et ses semblables. (sp)

Pensée

Le talent se développe dans la retraite, le caractère se forme dans la tumulte du monde.

Goethe

Conseils

Protégez-vous contre les accidents des vacances

Venise, la capitale des rencontres de chefs d'Etat et de gouvernement, fut aussi celle des médecins à la recherche de la sécurité pour ceux qui vont partir en vacances. Ils viennent de s'y réunir à l'occasion de la première Journée mondiale de l'assistance, présidée par le professeur Christian Barnard.

Le temps des vacances peut être celui du drame par inconscience ou ignorance, ont souligné les spécialistes de «Mondial Assistance», organisation française d'assurance et de secours d'urgence. Cette organisation a répondu, en 1979, à 26.000 appels de quatre millions de familles abonnées en France ou à l'étranger. Sur ce total 3500 concernaient des interventions médicales et 400 des évacuations sanitaires.

«Les premières heures de l'assistance jouent un rôle essentiel en cas d'accident grave, a dit le professeur Barnard. De la qualité des secours dépendent la mort ou des séquelles graves pour le malade ou le blessé. Après mes greffes de cœur j'ai beaucoup voyagé à travers le monde. Loin de l'Afrique du Sud il m'est arrivé de me poser cette question: que pourrais-je faire si je tombais malade? Comment pourrais-je rentrer chez moi au plus vite? C'est toujours ce que souhaitent les malades et c'est pourquoi l'assistance est si précieuse.»

LES DANGERS DE L'EAU

«L'eau, élément de distraction pour enfants et adultes, est dangereuse», a souligné le Dr Noto, médecin-colonel

des sapeurs-pompiers de Paris. «Elle est responsable de 3000 noyades par an et représente la deuxième cause de mortalité infantile. Les parents sont inconscients et, par manque de surveillance, c'est la noyade.»

Il y a aussi la noyade par épuisement et la noyade accident: «Un jeune garçon restera paralysé à vie à la suite d'une fracture du rachis pour avoir plongé dans 30 centimètres d'eau. La plongée sous-marine nécessite un entraînement. Elle ne doit jamais être pratiquée seul mais à deux ou trois: c'est un problème de sécurité. Enfin, la navigation de plaisance, par ignorance, peut être meurtrière. On a vu des luxations de la cheville et du genou par le ski nautique.»

EXPLOSIONS ET CEINTURES

Le Dr Noto a aussi parlé des dangers du soleil. Le coup de chaleur chez les petits enfants est une cause de mortalité importante.

En camping, la bouteille de gaz butane peut exploser et brûler le visage. Les dangers d'explosion sont également importants à bord d'un bateau à moteur.

Le Dr Tarrière a étudié 3656 accidents de la route qu'il a reconstitués, ce qui lui a permis d'évaluer l'efficacité de la ceinture de sécurité. En choc frontal - le plus fréquent - le port de la ceinture divise par plus de deux le risque de mort pour les conducteurs aussi bien que pour les passagers. En cas de retournement, le risque de mort est divisé par cinq. Enfin, pour tous types de choc, la comparaison des degrés de gravité entre les éjectés ceinturés et non ceinturés est éloquente. Le risque de mort est dix fois plus élevé pour un automobiliste éjecté sans ceinture. (ap)

Lectures

Restauration des horloges, montres et pendules

Par René Béguin

Sous forte couverture cartonnée, voici un épais bouquin, abondamment illustré, qui traite d'un problème fort intéressant.

Cet ouvrage consacré à la restauration des mécanismes horlogers qui servent à marquer le temps, constitue en effet un guide précieux pour toute personne soucieuse de sauvegarder les témoins du passé.

Objets pour lesquels l'intérêt va croissant, qu'il s'agisse de la comtoise, de la pendule logée dans un cabinet de style, de l'horloge de la Forêt-Noire ou de l'«oignon», du grand-père.

Par le biais d'une horloge-école, l'auteur initie ses lecteurs aux différentes techniques qui couvrent aussi bien le matelotage horloger d'une horloge à poids que la mise en place d'un mouvement. Avec l'appui d'une riche illustration et de nombreux dessins, spécialement établis par l'auteur pour ce livre, le lecteur suivra le processus complexe de la restauration des montres et pourra se rendre compte de la multitude de pièces minuscules qui contribuent au bon fonctionnement de ces indispensables objets. Un glossaire et différentes tables complètent utilement cette étude.

(Société française du livre. Office du livre)

Suisse galante

L'art d'aimer en Romandie

Par Yves Giraud

Le propos de ce livre: rassembler une brassée de documents de tous ordres, poèmes et actes législatifs, relations de voyage et anecdotes, chroniques et bons mots, confessions et imaginations, qui reflètent les attitudes et

les comportements réels ou supposés des Suisses face à l'amour galant. Voici un florilège, rassemblant pêle-mêle les bouquets aux tendres couleurs et les efflorescences plus sombres, les roses et les épines. Nulle prétention à brosser méthodiquement une histoire où tous les Suisses romands d'autrefois se reconnaîtraient; les scènes que détaille la lognette du touriste étranger, les instantanés que livre l'autocritique, les tableaux qui naissent sous la plume du chroniqueur recomposent une mosaïque à travers laquelle reprend vie le passé.

Des sources sérieusement établies permettront à ceux qui le désirent de poursuivre certaines lectures.

Cette anthologie est richement illustrée d'œuvres charmantes, amusantes ou lestes que le lecteur n'aura jamais eu l'occasion d'avoir vues auparavant. (Office du livre)

Les stratèges de la peur

par Pierre F. de Villemarest

Ce livre porte en sous-titre «Vingt années de guerre révolutionnaire en Argentine». L'auteur, spécialiste de réputation internationale de la guerre secrète et de la subversion, dévoile les dessous de l'offensive que le KGB et ses alliés mènent depuis plus de vingt ans contre l'Argentine.

Ce pays a failli, à plusieurs reprises, basculer dans le chaos et c'est après des années d'une impitoyable et sanglante guerre civile menée par des groupements de terroristes que les forces armées argentines ont pris le pouvoir pour rétablir l'ordre.

Dans ce livre, un journaliste, bénéficiant de vastes sources d'information, se penche sur le problème de l'Argentine et le situe dans le contexte de la guerre larvée que se livrent les grandes puissances en utilisant tant la violence que les méthodes les plus raffinées de la propagande. (Ed Vox Mundi).

Vacances...

L'Autriche sous le signe de la ruée vers l'or

La flambée de l'or a sans doute amplifié les bruits d'une nouvelle découverte d'or dans les Alpes centrales autrichiennes. Cette fièvre de l'or n'épargne pas les touristes. Ils alimentent en effet, eux aussi, les flots d'aventuriers armés de batées qui affluent dans ces parages... Comme, de nos jours, il est une règle d'or pour qui veut réussir - avoir une solide formation -, ces nouveaux chercheurs d'or ont la possibilité de suivre des cours de maniement de la batée avant de faire des expéditions dans les mines d'or et de visiter les lieux où vivaient leurs confrères de l'ancien temps. Tout cela fait partie du programme touristique proposé par les localités proches de la zone aurifère du massif des Hohen Tauern. C'est ainsi que, cette année, les tou-

ristes peuvent jouer les chercheurs d'or à Heiligenblut, en Haute-Carinthie, et à Rauris, sur le versant salzbourgeois des Hohen Tauern. A Altböckstein, près de Badgastein, et à Gmünd, en Haute-Carinthie, on peut aller visiter - en compagnie d'un guide, s'entend - un ancien village de chercheurs d'or et une mine d'or désaffectée. Les touristes qui se sont essayés à la prospection du précieux minéral en ont effectivement - parole d'honneur - trouvé. Du reste, ces expéditions sont d'autant plus payantes qu'on s'y amuse beaucoup, à condition bien sûr d'avoir un peu d'esprit d'aventure et un bon équipement de marche, les outils nécessaires étant, eux, la plupart du temps fournis sur place. (sp)

Examen du cœur par téléphone



Le Biofon, tel est le nom d'un nouvel appareil mis au point en République fédérale d'Allemagne et qui a déjà été mis à l'essai avec succès.

Le Biofon, qui a la dimension d'une radio à transistor et coûte aussi cher, permet de transmettre les bruits du cœur par téléphone à l'appareil enregistreur qui trace l'électrocardiogramme.

Le dispositif a déjà rendu d'excellents services à environ 120 patients.

On voit sur notre photo le professeur Uwe Faust, de l'Institut de technique bio-médicale de Stuttgart en train de faire la démonstration de cette nouvelle techni-

que. Deux électrodes posées sous une aisselle fournissent les impulsions transmises à l'appareil enregistreur qui, en temps normal, ne se trouve pas à côté du patient, mais dans une autre clinique ou dans le cabinet du médecin.

Le Biofon évite au malade de se rendre chez le médecin, notamment pour les contrôles de routine d'un stimulateur cardiaque ou pour les examens qu'il doit subir régulièrement après un infarctus du myocarde. L'appareil permet de diagnostiquer l'arythmie (irrégularité du rythme cardiaque) sans séjour en clinique. Le producteur allemand va bientôt commercialiser l'appareil. (dad)

Joutes sportives: l'Ecole secondaire renoue avec la tradition



(photo Impar-Bernard)

Les Joutes sportives de l'Ecole secondaire ont débuté hier et se termineront jeudi. Contrairement à l'année dernière, où la fin de l'année scolaire avait été marquée par une autre forme d'animation, mis à part un cross individuel, cette année, l'Ecole secondaire a renoué avec la tradition et a organisé quatre journées sportives. Hier ont eu lieu les 16es de finales des sports collectifs, football, handball, basketball et volleyball. Ce matin se dérouleront les courses de demi-fond 600 et 1000 m., cet après-midi les 8es de finales des sports collectifs et demain matin les quarts et demi-finales des sports collectifs. Jeudi sera la dernière journée de ces joutes sportives. Les finales du handball, du basketball et du football (2e et 3e catégories) ainsi que les éliminatoires du relais 5 x 80 m. auront lieu le matin alors que l'après-midi sera réservé aux demi-finales et finales du relais 5 x 80 m., aux finales du football (1re et 4e catégories) et du 600 m. (1re et 2e catégories) et au relais inter-collèges. Ces diverses rencontres se tiendront dans les halles des Forges, du Collège de Bellevue et

du Collège Numa-Droz; au terrain du Floria et celui d'entraînement du FC, au Pavillon des sports et au Centre sportif de La Charrière.

Rappelons aussi que les joutes sportives des Ecoles primaires se tiennent actuellement et qu'elles se termineront jeudi au Centre Numa-Droz avec le cross.

Résultats

FOOTBALL

1re catégorie: 1CS12-1MP2 3-1; 1S2-1MP1 5-0; 1S11-1S31 6-1; 1MP12-1MP16 2-1; 1C2-1MP6 0-5; 1MP13-1MP32 2-3.

2e catégorie: 2S3-2S2 0-2; 2P1-2S12 0-4; 2S11-2M2 3-2; 2M1-2S13 (2) 0-2; 2S1 (2)-2S13 (1) 0-8; 2M11-2S5 4-3 (penalties); 2P13-2C1 0-1; 2P15-2M3 3-2; 2A-2P14 3-0; 2S4-SP2 1-2 (penalties); 2C1-SP3 0-6.

3e catégorie: 3P35-3M43 5-1 (penalties); 3P27-3S43 0-3; 3S12-3M42 3-4 (penalties); 3M12-3M41 0-3; 3P33-3P34 3-0; DS1-3M2 4-0; 3S11-3P24 0-1; 3P23-3P22 3-2; 3P21-3P31 0-1; 3T57-3S41 2-0.

HANDBALL

1e filles: 1S1-1MP14 11-2; 1MP13-1MP4 6-15; 1MP2-1S2 3-8; 1C11 (1)-1S31 5-5 (1C11 penalties); 1C11 (2)-1MP15 4-5; 1MP11-1MP12 4-1; 1S12-1MP16 2-6; 1MP31-1MP1 10-6; 1MP5-1C2 8-6.

2e filles: 2M1-2P2 16-7; 2P15-2P3 1-2; 2M13-2C2 (2) 7-6.

Basketball 3e filles: DS28-3P21 2-22; 3M42-3P34 10-2; 3P33-3P23 2-6;

Un vol d'une valeur de 40.000 francs dans un atelier de bijouterie

Dans la nuit de samedi à dimanche, un vol par effraction a été commis dans l'atelier de bijouterie Louis Tissot, rue du Doubs 21. Un ou des malfaiteurs sont parvenus à s'introduire dans les locaux en brisant une fenêtre donnant accès directement au vestiaire de l'entreprise. Les auteurs de ce vol se sont emparés de fermoirs destinés à des bracelets de montres en or, d'une valeur d'environ 40.000 francs.

Toute personne qui pourrait fournir des renseignements au sujet de ce cambriolage doit s'adresser directement à la police cantonale, tél. (039) 23.71.01.

PUBLICITÉ

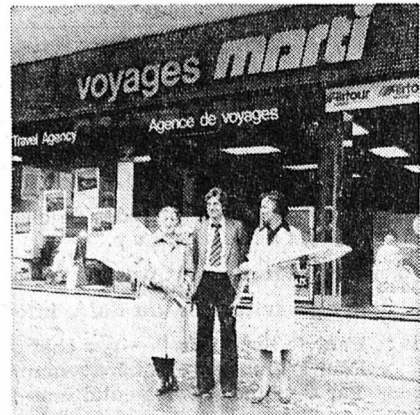
Résultats du concours Spécial Guadeloupe, organisé par l'Agence de voyages MARTI

Le 26 juin 1980, l'Agence de voyages MARTI a remis les prix aux heureuses gagnantes du concours Spécial Guadeloupe. Nos félicitations aux gagnantes, qui découvriront bientôt trois pays différents.

1er prix: Madame Marlyse Fleury, La Chaux-de-Fonds aura le plaisir de passer deux semaines à La Guadeloupe.

2e prix: Madame Jeannine Grieder, Neuchâtel s'envolera pour trois jours à Londres.

3e prix: Madame Blanche Schild, Le Locle découvrira la Bourgogne en car Marti.



A chacune nous souhaitons bon voyage et beaucoup de plaisir! Sur la photo, les gagnantes des 1er et 3e prix ainsi que le responsable de l'Agence MARTI. La gagnante du 2e prix n'a malheureusement pu se joindre à eux.

3M41-3P31 7-8; 3C1-3P32 9-2; 3C2 (2)-3C11 8-4; 3P22-3M12 12-4; 3M11-3M1 8-20; 3C2 (1)-3S11 22-8.

Basketball 4e filles: 4C41 (2)-4D11 14-22; 4M42-4S12 7-6; 4S1-4M1 11-11 (4M, francs lancers); 4M2-4M43 17-17 (4M43 lancers francs); 4P33-4C41 (1) 6-27; 4P22-4M41 36-0.

VOLLEYBALL

3e filles: 3T57-3P24 8-37; 3M43-3T57 31-5; 3P24-3M43 23-17.

3e garçons: 3C1-3S41 3S41 forfait; 3M11-3C1 3M11, forfait; 3S41-3M11 22-11.

Une grande figure à la TV

Les Chaux-de-Fonnières, qui l'ont généralement méconnue, auront l'occasion de voir ou revoir et peut-être de comprendre une grande figure disparue d'ici: celle de Jules Humbert-Droz.

La seconde diffusion d'une émission réalisée avant sa mort, il y a déjà plusieurs années, par la TV romande, permettra en effet de découvrir, à travers un entretien avec Gaston Nicole, la riche personnalité de cet ancien pasteur dont Lénine a fait l'un des principaux personnages de l'Internationale communiste dans l'entre-deux-guerres avant que le stalinisme n'éloigne ce révolutionnaire sincère, ce pacifiste assoiffé de justice sociale, des voies embourbées du communisme à la soviétique. Jules Humbert-Droz: un Chaux-de-Fonnièr dont toute la longue et mouvementée existence fut en prise directe avec l'Histoire contemporaine réapparaîtra sur les petits écrans ce soir dès 22 h. 20 dans l'émission «Télé-Club» de la TV romande. (Imp)

Estiville Un orchestre américain à la Salle de musique



C'est sur une note très patriotique que s'est ouvert le troisième concert de la série américaine donné hier soir, dans le cadre d'Estiville, à la Salle de musique, par «The Northern Utah Honor Band». Le nombreux public a fortement apprécié le talent des jeunes membres de cet orchestre, une nonantaine de musiciens et musiciennes dirigés par M. Gregg I. Hanson.

Des marches, des œuvres classiques et modernes, avec notamment un extrait de la comédie musicale de Gershwin, un Américain à Paris, composaient le programme de ce concert. En tout, une dizaine de morceaux de Chostakovitch, Bach, Lococq, Brahms, Holst, Hanssen, Franco, Sousa ou encore, le Chant

d'Abelard, de Dello Joio, interprété par la mezzo-soprano Karin Hurst.

Par sa diversité, l'énergie, l'enthousiasme et la précision des musiciens, ce concert a remporté un très grand succès. Ce jeune orchestre a été créé en 1975 dans le but de faire une tournée en Europe à l'occasion, en 1976, du bicentenaire des Etats-Unis.

Le prochain concert organisé dans le cadre d'Estiville aura lieu dimanche, à 20 h. 30, à la Salle de musique, et sera donné par le groupe «American Music Abroad». Toujours dans le cadre d'Estiville se tient aujourd'hui et jusqu'au 30 septembre, à la Patinoire des Mélézes, la 11e saison de patinage estival.

(m. photo Bernard)

Auto contre cyclomoteur

Un automobiliste d'Aproz (VS), M. N. P., circulait, hier à 18 h. 20, rue de l'Industrie en direction est. A la hauteur de la rue du Gazomètre, il est entré en collision avec le cyclomoteur conduit par M. L. S., de la ville, qui circulait dans cette dernière rue en direction nord. Légèrement blessé, M. S. a été conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins. Il a pu ensuite quitter cet établissement.

état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

VENDREDI 27 JUIN Naissances

Barata José Artur, fils de José Francisco et de Maria do Rosario, née Montez - Jacot Valentine, fille de Yvan Vital et de Francine, née Kaufmann. - Cencioni Angelo, fils de Roberto et de Anna Maria, née Limoli.

Autres informations chaux-de-fonnières en pages 22

AVIS URGENTS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Communiqué urgent

Un renard provenant de la forêt a été trouvé dans l'enceinte du Parc du Bois du Petit-Château.

Capturé et envoyé à Berne pour analyse, l'animal s'est révélé atteint de la rage.

Par mesure de précaution, et sur conseil du vétérinaire, le Parc du Bois du Petit-Château sera fermé jusqu'à nouvel avis.

Cette période devra permettre de faire des vaccinations de rappel à tous les animaux et de s'assurer qu'aucun d'entre eux n'a été atteint par le virus.

Nous remercions le public pour sa compréhension.

La Chaux-de-Fonds, le 30 juin 1980.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Hôtel de la Vue-des-Alpes

M. & MME TATTINI CH-2208 LA VUE-DES-ALPES/NE TEL. 039/53 37 53

SERCHONS DE SUITE SERVEUSES SERVEURS

Tél. (038) 53.37.53 P 17208

L'animation scolaire à la Ferme Gallet

Le pain, les châteaux, la sculpture...



Après information, les élèves peuvent passer à la réalisation pratique. Ici, l'atelier de sculpture. (photos Bernard)

L'animation scolaire à la Ferme Gallet?

Une activité encore très mal connue par la plupart d'entre nous!

Pourtant, chaque année, près de 500 élèves passent une semaine, à raison de 5 matinées chacun à cet endroit.

Dès 1973, sur l'initiative de Mme Jacqueline Payelle, animatrice du Centre de Loisirs pour enfants, commence, à la Ferme Gallet, l'animation scolaire. Elle s'adressa tout d'abord aux classes de 2e année, puis à celles de 3e et enfin, à celles de 4e. Depuis août 1978, les deux animatrices du Centre engagées par l'Ecole primaire, travaillent à nouveau avec les classes de 3e et passent une semaine avec chaque classe. Il est clair qu'une telle organisation ne se conçoit pas d'un jour à l'autre, et les animatrices disposent d'une semaine de préparation pour en mettre au point trois d'animation scolaire.

Parmi les divers sujets à disposition, les animatrices essaient, dans le choix et pour autant que cela soit possible, de partir de ce qui se passe dans l'environnement immédiat de l'enfant ou d'un événement en ville qui touche l'enfant, par exemple: le Carnaval, la Biennale de théâtre pour enfants, des expositions diverses, une fête... Les élèves choisissent alors le thème le plus proche des aspirations de l'ensemble de la classe. Le sujet déterminé, les animatrices prépareront celui-ci de manière à donner aux élèves, en une semaine, le plus d'informations et de renseignements possibles sur la matière en question.

La première journée est consacrée à la présentation du sujet, ses divers aspects et les différentes manières de le traiter. Ensuite, les enfants peuvent «passer aux actes». Les animatrices ont pris la décision d'informer les élèves lorsqu'elles ont pris conscience que l'enfant, s'il ne faisait que des objets créatifs, pensait uniquement à en faire le plus possible pour les emporter chez lui. Il était ainsi poussé à la consommation!

Le premier contact avec le sujet peut donner lieu à une visite, un film ou une documentation par des photographies et des livres. Cette information faite, les élèves peuvent ensuite passer à la réalisation pratique et se mettre à la construction et la création d'objets.

Le pain, les châteaux, la ferme, le verre, les Indiens, les produits laitiers... des éléments très proches des enfants. Prenons le thème de la laine, par exemple. Comme entrée en matière, les élèves et animatrices auront, sur la base de livres, des discussions sur le processus allant de la tonte du mouton au fil de laine. Ils apprendront à carder et filer la laine, à la teinter et ensuite passeront à la réalisation d'un travail manuel.

Le métier d'animatrice nécessite, de la part des deux responsables, une continue formation en suivant des stages, spécifiques sur des sujets abordables par les enfants. S'informer sur ce qui se passe en ville et dans le domaine de la pédagogie est un atout important pour la bonne marche d'un centre d'animation scolaire. L'enfant d'aujourd'hui est de plus en plus difficile à satisfaire. Il est blasé par ce qu'il reçoit de la société et est toujours à l'affût de nouveautés qui ne font qu'un bref passage dans sa vie. Le travail d'animatrice consiste donc à focaliser l'intérêt de l'enfant dès les premiers contacts avec le sujet pour qu'il aborde celui-ci dans les meilleures conditions de travail possibles.

DES PROJETS...

Il est plus ou moins question d'installer une bibliothèque des jeunes à la Ferme Gallet. Le Centre de Loisirs serait alors transplanté à l'atelier Huguenin-Dumittan, un bâtiment contigu à la ferme, ou alors, si la bibliothèque n'est pas établie à cet endroit, au premier étage de la ferme.

Il est certain que la vétusté et la petitesse des locaux actuels laissent songeur. Quand on pense qu'une quinzaine d'élèves sont réunis chaque matin à cet endroit et que l'ap-

partement du centre comprend une cuisine avec poêle à mazout et un vieil évier, un cabinet de 0,70 m. sur 1,25 m., une grande pièce au sud de 7,40 m. sur 3,70 m. et une petite pièce de 2,40 m. sur 3 m., il est aisé de comprendre que les animatrices désirent travailler dans des conditions d'espace et de logement plus favorables. Pour les activités extérieures, elles désirent aussi pouvoir disposer d'un coin de terrain, ce qui ne manque pas aux alentours de la ferme, située dans un coin de verdure.

Ces projets en sont encore au stade des discussions au sein d'une commission créée à cet effet.

C. M.

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

vous conseillent de protéger votre diamant et vos bijoux par

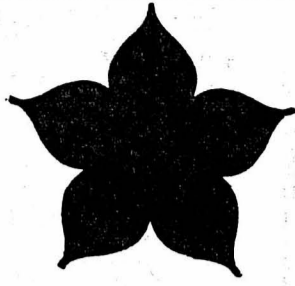
le procédé laser GEMPRINT

Contre une modique prime vous recevrez l'empreinte originale de votre diamant et serez couverts par une assurance vol

Venez nous consulter Rue Numa-Droz 141 Tél. (039) 22 22 26

Vente directe aux particuliers

Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

Mamans...

... pour vos bébés
... pour vos enfants

les nouvelles «COLLECTIONS ÉTÉ»

bébé Jou

et

collégien

Robes, chemisiers, salopettes, pulls...
et le nouveau velours stretch !

Pharmacie Coopérative
Le Locle Rue du Pont 6

A LOUER AU LOCLE

appartement 2 pièces tout confort

Fr. 315.- charges comprises.
Libre tout de suite ou date à convenir.
S'adresser : Restaurant de la Croisette, Le Locle, tél. (039) 31 35 30.

L'hôpital du Pays d'Enhaut cherche à engager

- 1 infirmier (ère)
- 1 infirmier (ère) anesthésiste
- 1 aide-infirmier (ère)

pour compléter son équipe dans les différents services de ses nouveaux locaux.

- 1 employé (e) de bureau qualifié (e)

si possible avec quelques années d'expérience.
Entrée immédiate ou à convenir

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la Direction de l'Hôpital du Pays d'Enhaut, 1837 Château d'Oex, tél. (029) 4 75 93

Des offres de rachat absolument imbattables!



• Une reprise royale pour votre voiture actuelle • Un vaste choix de modèles • Des facilités de paiement accordées sans problèmes (GMAC) • Opel - une valeur sûre • Venez nous voir, profitez de cette offre. Vous serez agréablement surpris!



OPEL

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

Distributeur OPEL - Le Locle
Service de vente: P. Demierre, tél. (039) 31 33 33

A vendre

Passat 1300 L

modèle 1975, moteur révisé. Très bon état.
Fr. 4600.-

Garage du Jura,
W. Geiser,
2333 La Ferrière,
tél. 039/61 12 14



A LOUER pour date à convenir

APPARTEMENT

de 2 et 4 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, rue de la Gare

STUDIOS

meublés ou non, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, rue du Corbusier

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

OFFRE D'EMPLOI

Pour la Tour Mireval, Le Locle, nous cherchons

conciergerie

durant les 3 semaines des vacances horlogères.
Salaire intéressant.

FIDUCIAIRE J. & C. JACOT
Envers 47 - 2400 Le Locle
Téléphone (039) 31 23 53

DEMANDES D'EMPLOIS

GOVERNANTE

aide-infirmière, cherche emploi auprès de particuliers (personnes âgées). Soins et travaux ménagers.

Ecrire sous chiffre VC 17065 au bureau de L'Impartial.

A vendre

Golf 1100 L

modèle 1976, 35 000 km. Etat impeccable avec garantie.

Fr. 6500.-
Garage du Jura
W. Geiser
2333 La Ferrière,
tél. 039/61 12 14

Publicité intensive - Publicité par annonces.



Votre journal: L'IMPARTIAL

ING. DIPL. EPF FUST

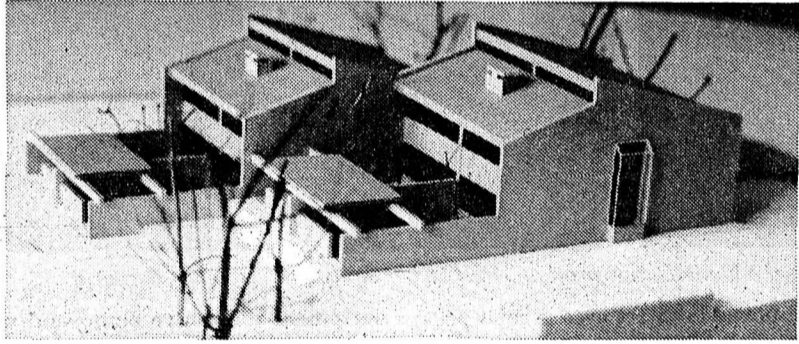
Reprise maximale pour votre machine à laver usagée à l'achat d'une machine neuve.
Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.
Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Lotissement «Les Bosses» Le Locle A vendre

MAISONS FAMILIALES JUMELÉES



6 pièces en duplex, avec dépendances. Surface utile de 157 m² à 180 m² par maison.
Situation en bordure de forêt, vue étendue et tranquillité.

Clés en main dès Fr. 255 000.-
Garage individuel Fr. 18 000.-
Financement personnalisé assuré.
Prospectus à disposition.

CHARLES BERSET

Gérant d'immeubles
Rue Jardinière 87 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 78 33

VIENS AVEC NOUS !

- Où ? A Vaumarcus, au bord du lac de Neuchâtel
- Quand ? Du 2 au 9 août
- Qui ? Garçons de 11 à 17 ans
- Quoi ? Des sports, des ateliers, des soirées, des discussions franches et... une ambiance «comme ça» !
- Comment ? En t'inscrivant auprès de D. von Allmen P.-de-Savoie 72 1400 Yverdon, tél. 024/21 72 24

LES TEMPS CHANGENT...

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes



LA PUBLICITÉ un second souffle dans une difficile compétition

(à conserver s. v. p.)

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe « imprimé » à 20 cts) à l'Administration de L'Impartial, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

NOM	Prénom
(prière d'écrire en lettres majuscules)	
Ancienne adresse :	Rue _____
No postal	Localité _____
Nouvelle adresse :	Hôtel/chez _____
No postal	Rue _____
	Localité _____
du	Province _____
	au _____
	inclus _____

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 4 jours à l'avance, s.v.p.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments :** Pour la Suisse Fr. 2.- par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 5.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 2.50
5. **AVION :** Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS :** à nos bureaux, à notre CCP 23-325 ou en timbres-poste.

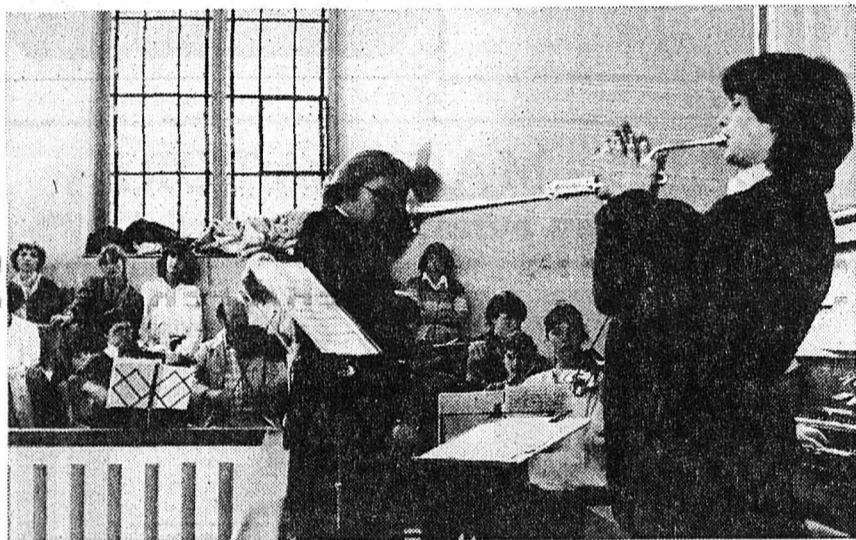
A l'Ecole secondaire

Un départ des joutes scolaires « haut en costumes »



Au Temple des Brenets

Chorale, orchestre, orgue pour un concert exceptionnel



Gérald Kottisch, un soliste plein d'avenir.

C'est à un concert très varié et de grande qualité que les mélomanes étaient conviés vendredi soir au Temple des Brenets. Un concert qui aurait mérité une plus grande audience, bien qu'un public relativement nombreux avait répondu à l'appel des organisateurs.

Les interprètes étaient la Chorale de l'Ecole normale, accompagnée d'un orchestre de 18 musiciens, tous placés sous l'expertise direction de Georges-Henri Pantillon.

Le programme débutait par la Sonate en ré majeur de G. Torelli, une œuvre pour trompette et cordes qui permit à

Gérald Kottisch, soliste, de mettre en valeur la claire sonorité de son instrument et de faire étalage de sa virtuosité au cours des cinq mouvements requérant une grande maîtrise.

Quelques negro spirituals furent ensuite interprétés par la chorale mixte qui démontra sa souplesse et son haut degré de préparation, résultat obtenu par un chef exigeant et compétent.

L'Antienne de G.-F. Haendel, qui constituait la suite du programme, permit d'apprécier le timbre chaleureux de Catherine Vaucher, alto, et sa maîtrise, dans ces pages d'une agréable harmonie.

Orgue ensuite, avec les prélude et fugue en sol majeur de J.-S. Bach, où Marc Pantillon sut mettre en valeur les possibilités de l'instrument breussier et démontrer ses talents déjà prometteurs. La pièce maîtresse du programme était constituée par la messe solennelle dite « Heiligmesse », de Joseph Haydn. Une œuvre pleine de vie et de joie que surent mettre en valeur les choristes, l'orchestre, ainsi que les quatre solistes Lotti Logos, soprano, Catherine Vaucher, alto, Philippe Vaucher, ténor et Etienne Pilly, baryton. Ce fut un moment de vrai régal pour le public que d'entendre ces airs grandioses, pleins de nuances et de subtilités. La justesse de l'interprétation et l'enthousiasme de tous les musiciens et chanteurs leur valut une chaleureuse ovation.

On ne peut qu'applaudir à l'initiative de la Chorale de l'Ecole normale et de Georges-Henri Pantillon d'être venu présenter un aussi riche concert aux Brenets et, en souhaitant une récurrence, regretter toutefois que la population du village n'ait pas été plus nombreuse à profiter de cette aubaine. Ce d'autant que l'entrée était libre. On ne peut de plus qu'admirer le talent de tous les chanteurs et musiciens qui ont fait la démonstration d'une maturité et d'une sûreté que leur jeunesse ne laissait pas présager. Un excellent moment musical qu'ont vécu les Brenassiers vendredi soir au Temple.

(Texte et photo dn)

La grande récréation annuelle, pour les élèves des différents établissements scolaires, approche. Tous le savent et s'en réjouissent. Autre événement tangible qui annonce les vacances d'été: les joutes sportives scolaires. A l'Ecole primaire, les éliminatoires ont débuté depuis plusieurs semaines déjà, à raison d'une rencontre sportive hebdomadaire. Dès hier, les élèves de l'Ecole secondaire sont également dans le coup. Evidemment, en raison des mauvaises conditions météorologiques de ces derniers temps, les joutes sportives ont été quelque peu perturbées, les terrains étant notamment détrempés. Qu'importe, pour l'instant, le moral est bon et l'optimisme est de rigueur.

C'est jeudi prochain que sont prévues les finales des épreuves individuelles ou collectives tant à l'Ecole secondaire que pour les élèves des degrés inférieurs et moyens de l'Ecole primaire.

Selon une tradition maintenant bien établie les joutes scolaires de l'Ecole secondaire ont débuté hier matin par une magnifique présentation de groupes costumés. Des groupes - faut-il encore le signaler - qui défilèrent de la même façon lors du cortège de samedi prochain. Même si cette année le nombre des élèves participant à cette belle animation était passablement en baisse, la qualité, elle, était bien présente. Nos photos Impar-Perrin le démontrent.

On en parle au Locle

Quand «L'Impar» nous envoie à tous son bulletin de versement pour les frais de changement d'adresse temporaire, c'est que la période des grandes vacances n'est plus très loin. La plupart des futurs vacanciers ont naturellement choisi depuis longtemps leur lieu de résidence estivale, mais il y en a tout de même un certain nombre qui préfèrent ne rien décider à l'avance. Partir, peut-être, mais sans but bien précis. C'est la grande liberté des vacances, sans contrainte ni attache, même s'il y a quelques risques à courir en ce qui concerne le logis, parfois difficile à trouver au hasard des chemins. Pour les autres, le journal sera le bienvenu, il sera le lien avec ceux qui restent ici, en Haut, et qui garderont nos cités durant ces quelques semaines. La soif de nouvelles n'est pas très grande, quand on est en vacances, mais il fait bon en recevoir du pays, même si elles ont parfois du retard, surtout à l'étranger.

Au pays, plaine ou montagne, hôtel ou camping, logement ou pension, tout près ou plus loin, le titre bleu de «L'Impar» fait toujours plaisir. On le lit avant tout le reste du courrier, un peu plus vite que d'habitude, voilà tout! C'est qu'il y a de la concurrence, en pleine saison, à l'heure de la distribution. Dix, vingt, voire trente quotidiens suisses ou étrangers sont au rendez-vous et permettent à chacun de mieux situer son monde! Salut les Hollandais, les Allemands, les Français, salut les Genevois, les Bâlois, les Bernois, les Jurassiens, c'est pour bientôt les vacances, chacun avec notre journal à nous, mais tous de bonne humeur et tous à l'heure suisse, encore pour cette fois!

Ae.

Président de la ville du Locle

M. Maurice Huguenin succède à M. René Felber

M. Maurice Huguenin succédera à M. René Felber à la présidence de la ville. Ainsi en a décidé le nouveau Conseil communal qui s'est constitué hier en procédant, au cours de la même séance, à la répartition des dicastères.

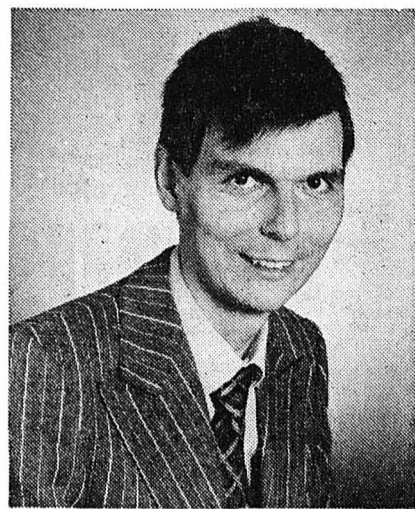
Quant à la vice-présidence, comme par le passé elle revient à M. Jean-Pierre Renk, représentant ppn-libéral. Presque aucun changement n'est à signaler en ce qui concerne la répartition des dicastères. Le nouvel exécutif n'a en fait procédé à aucune redistribution des cartes, mais s'est contenté de placer à la tête des départements des hommes qui rempliront exactement les mêmes fonctions que leurs prédécesseurs. Voici cette répartition:

Président de la ville, M. Maurice Huguenin à qui incombera encore l'administration générale, le secrétariat, les archives, les finances, les cultes, les affaires économiques, les musées et la bibliothèque. Fonctionnant comme vice-président, son suppléant sera bien entendu M. Jean-Pierre Renk. A signaler que les musées et la bibliothèque dépendaient auparavant du dicastère de l'instruction publique. Pour sa part, M. Jean-Pierre Renk conserve les Services industriels tandis que les Travaux publics resteront «l'apanage» du popiste Frédéric Blaser. Celui-ci conserve également les domaines et bâtiments, la gérance, la police du feu et constructions. Son suppléant sera M. Jean-Maurice Maillard. Quant à ce dernier il se chargera des tâches dont s'occupait précédemment M. Eisenring, son collègue du parti socialiste, à savoir, l'Office du travail, la police, les forêts et la salubrité publique.

M. Francis Jaquet, représentant radical occupera, dans tous les sens du terme, le siège de l'ancien conseiller communal du même parti, M. René Beiner, en reprenant l'instruction publique, les services sociaux et la protection civile. Son suppléant sera M. Frédéric Blaser. (jcp)

Le changement dans la continuité

Quelques constatations s'imposent à la suite du communiqué diffusé hier après-midi par le secrétariat communal. D'abord les radicaux qui revendiquaient la vice-présidence et se déclaraient prêts à assumer la direction de l'un des dicastères les plus importants de la ville - Services industriels ou Travaux publics - ont totalement échoué dans leur manœuvre. Leur communiqué tonitruant avait d'entrée de cause indisposé les ppn-libéraux et les popistes qui détiennent



Le successeur à M. René Felber, M. Maurice Huguenin, nouveau président de la ville. (Impar-Schneider)

ces départements. Pour leur part, les socialistes, le soir même où ils avaient désigné leurs candidats, signalaient qu'ils laisseraient aux conseillers communaux déjà en fonction (MM. Renk et Blaser) la possibilité de décider s'ils entendaient conserver les mêmes fonctions. De ce côté, la chose était réglée et dans les faits, M. Jaquet sera nanti des mêmes charges que le radical à qui succède M. Beiner.

Lors de la séance constitutive du Conseil général, un de ses membres, M. Rémy Cosandey avait exprimé deux vœux. L'un restera pieu: le rattachement de la gérance des immeubles communaux au dicastère des finances. L'autre par contre a trouvé un intéressant embryon de réponse. Il s'agissait de la création d'un seul département pour la culture et le sport. A l'avenir, celui qui aura la haute main sur les finances de la commune, soit le président, M. Huguenin s'occupera également des musées et de la bibliothèque, jusqu'ici inclus dans le dicastère de l'instruction publique. La culture et les loisirs semblent prendre davantage d'importance au sein de la nouvelle équipe de l'exécutif et c'est tant mieux. On attend avec impatience les réalisations concrètes.

Dernière remarque enfin. L'instruction publique - alors que l'on pouvait logiquement le penser - ne revient ni à M. Huguenin - ex-enseignant, par ailleurs déjà assez chargé - ni à M. Maillard - et cela peu susciter un certain étonnement - qui a fonctionné durant de nombreuses années en tant que président de la Commission scolaire. Cet important service sera «sous la coupe» du radical Francis Jaquet. En fait, presque à tous points de vue, le changement dans la continuité.

Jean-Claude PERRIN

Hier soir au Temple

Belle audition de clôture du Conservatoire

Beaucoup de monde hier soir au Temple de Locle pour l'audition de clôture du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle. La soirée, placée sous le signe de la bonne musique - Debussy, Brahms, Beethoven, Mozart et Telemann furent notamment à l'honneur - permit à plusieurs jeunes élèves du Conservatoire de faire montre de leurs talents. Ce fut entre autres le cas de Marcclaude Huguenin-Paratte, du Locle, qui obtint récemment un diplôme de capacité professionnelle à l'orgue.

Cette audition, selon la tradition, fut ouverte par les classes de solfège et d'ensemble des jeunes élèves instrumentistes.

Dans une ambiance toujours très sympathique, cette véritable petite fête de la musique se poursuivit par la prestation de nombreux élèves, de différents niveaux, qui ne manquèrent pas d'enthousiasmer le public.

Deux autres diplômées, Milles Francoise Scholler au violon et Francine Beuret, cantatrice, se produisirent pour le plus grand plaisir de chacun.

Me Roland Châtelain, président du

Conseil d'administration du Conservatoire, adressa quelques paroles à l'assemblée. Hautes en couleurs musicales, cette cérémonie permit encore à l'orchestre du Conservatoire de se produire et d'accompagner à diverses reprises plusieurs élèves durant leurs exécutions.

Le public put encore apprécier en fin de récital une formation composée de sept musiciens de talent et d'un excellent niveau, interpréter la Marche royale de l'histoire du soldat, de Stravinsky.

Il est à noter que la même cérémonie se déroulera ce soir à La Chaux-de-Fonds et que nous publierons dans une prochaine édition le palmarès complet de tous les élèves fréquentant le Conservatoire qui se sont vu décerner des mentions, certificats et divers prix. (jcp)

Entre Monts et Communal

Noces d'or

M. et Mme Frédéric Lavizzari-Antenen, anciens Loclois résidant à Lausanne depuis 1963, fêtent aujourd'hui leurs noces d'or, entourés de leur fils Jean-Pierre, de parents et d'amis. C'est en effet le 1er juillet 1930 qu'ils ont prononcé le oui fatidique à l'Hôtel de Ville et à l'église catholique de notre ville. Bien connus et estimés au Locle où M. Lavizzari dirigeait une petite entreprise de gypserie-peinture, les deux jubilaires jouissent encore d'une bonne santé qui leur permet de bénéficier d'une heureuse retraite. Ajoutons encore qu'ils sont abonnés depuis cinquante ans également à L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes et qu'ils gardent toujours un excellent souvenir de la Mère-Commune.

mémento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.

Dites à la gare

Grün 80

Et nous vous offrons le retour.

Demandez donc simplement à la gare «Grün 80». Vous recevrez un billet spécial Bâle retour au prix d'un billet simple course. Et vous aurez droit à un billet combiné à prix spécial pour l'entrée à la Grün 80 et le transfert à la gare de l'exposition. Un véritable cadeau. Demandez le prospectus horaire à la gare.

CFF

* Dès 11fr.80 en 2^e classe et 17fr.60 en 1^{re} classe. Les titulaires d'un abonnement pour demi-billets retireront un billet d'aller et retour à moitié prix.



OFFRES D'EMPLOIS

A la suite de l'extension rapide du marché de notre entreprise connue sur le plan international, nous offrons à un collaborateur dynamique et de formation commerciale la possibilité de s'intégrer à notre organisation de vente en tant que

promoteur de vente

Nous lui confierons, après une période de formation approfondie

- la responsabilité de la promotion des ventes dans le segment de marché «entreprises industrielles et de services».
- le traitement, de façon indépendante, d'un important groupe de clients
- la gestion de nos contrats existants

Nous exigeons:

- une formation commerciale approfondie ou une autre formation au moins équivalente
- une attitude ouverte et sympathique
- un don certain pour la motivation des collaborateurs
- des talents d'organisation et de planification

Nous prions les personnes qui s'intéressent à ce poste varié et plein de responsabilités, d'adresser leurs offres de services sous chiffre 28-900169 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

NOTRE CADEAU «BEAUTÉ» POUR VOUS

Accordez à votre teint un répit bienfaisant. A chaque changement de saison, votre peau a besoin de soins spéciaux. Ils vous permettront de mieux profiter de l'été en étant belle et soignée. Alors, téléphonez-nous et prenez rendez-vous. Nous nous réjouissons de votre visite.

BON

Sur présentation de ce bon vous bénéficiez d'une **réduction de Fr.5.-** lors de votre prochain traitement du visage (valable jusqu'au 19.7.1980).

Yves Rocher
Salon de Beauté

66, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 99 88

LIVRES

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange, Lib. Place du Marché Tél. (039) 22 33 72. La Chaux-de-Fonds

AVIS

En période de vacances, nous entreprenons tous TRAVAUX de

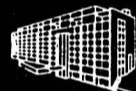
nettoyages

Locaux industriels, commerciaux, privés. Travaux soignés.



J.-F. MEYLAN
A.-M. Piaget 69
Téléphone (039) 22 34 57
heures repas

OSCILLOQUARTZ S. A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Fabriquant des produits de haute technologie dans le domaine «temps et fréquences», nous cherchons deux nouveaux collaborateurs.
Vous intéressez-vous au DÉVELOPPEMENT ?
Si vous êtes

INGÉNIEUR ETS

en électronique, disposant d'une certaine expérience, nous pouvons vous offrir un poste intéressant pour des travaux de recherche et de développement, notamment dans le domaine des oscillateurs et des télécommunications.

Vous intéressez-vous plutôt au CONTACT AVEC LA CLIENTÈLE ?
Ici nous cherchons un

INGÉNIEUR ETS

en électronique

comme chef de notre service après-vente qui est responsable des réparations, contrôles et mises en service aussi bien chez les clients qu'à Neuchâtel. Des connaissances d'allemand et d'anglais seront utiles pour traiter avec nos clients, en Suisse et parfois à l'étranger.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces postes, veuillez soumettre vos offres de services avec curriculum vitae à :

OSCILLOQUARTZ SA, service du personnel
Brévards 16 - 2002 Neuchâtel
ou nous téléphoner au (038) 25 85 01, interne 14.

MARGOT

HYPROMAT

Nous cherchons :

- * **1 employé de commerce** bilingue allemand-français
- * **2 employées de commerce** à mi-temps (Pesex + Colombier)
- * **1 électricien-mécanicien** (technicien) 30 à 35 ans, poste à responsabilité
- * **serviceman - pompiste** bon salaire
- * **serrurier-soudeur**
- * **ouvrier monteur**
- * **manœuvre**

Faire offre écrite à :
Paquette & Co - 2014 Bôle

BELLE MACULATURE à vendre au bureau de L'Impartial

PRIX CHOC

29.80

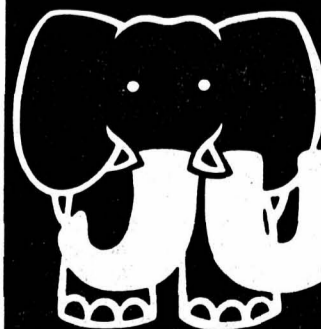
MODELE

CUIR VÉRITABLE



Sandalette pour dame en cuir beige, rouge et blanc 35-41

vraiment pas cher!



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Nous proposons un choix d'appartements de:

2 et 3 pièces, rue Jardinière, confort.
Libres: dès le 1er juillet ou à convenir.
Loyer: dès Fr. 332.-, charges comprises.

3 pièces, rue des Crêtets, confort.
Libre: dès le 1er juillet ou à convenir
Loyer: Fr. 360.-, charges comprises.

3 pièces, rue Numa-Droz, confort.
Libre: dès le 1er juillet ou à convenir.
Loyer Fr. 400.-, charges comprises.

3½ pièces, rue Croix-Fédérale, tout confort.
Libre: dès le 1er novembre.
Loyer: Fr. 577.-, charges comprises.

3½ pièces, Boulevard des Eplatures, tout confort.
Libre dès le 1er novembre.
Loyer Fr. 448.-, charges comprises.

3½ - 4½ et 5½ pièces, rue du Locle, tout confort.
Libres tout de suite ou à convenir.
Loyer: dès Fr. 520.-, charges comprises.

4 pièces, rue de l'Hôtel-de-Ville, confort.
Libre: dès le 1er novembre ou à convenir.
Loyer: Fr. 535.-, charges comprises.

5 pièces, rue Temple-Allemand, confort moyen.
Libre: dès le 1er novembre ou à convenir.
Loyer: Fr. 405.-, sans charges.

Pour traiter: Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14/15

UNE PRÉSENCE ROMANDE

LE GROUPE LAUSANNE • GENÈVE
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE
NEUCHÂTEL • AIGLE



Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél. (039) 22 22 89

AMITIÉ - MARIAGE

SI VOUS ÊTES

solitaire, découpez cette annonce ou adressez-vous directement à **MADY GIL**, Dime 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/33 35 87, du lundi au vendredi. L'institut vous trouvera l'ami(e) sérieux(se) que vous cherchez depuis longtemps, pour un tarif exclusif de Fr. 60.-. Demandez notre documentation gratuite, sous pli neutre.

Nous cherchons

ouvriers

ayant très bonne vue, habiles et débrouillards pour différents travaux.

S'adresser à la maison
Willy Vaucher SA
Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

ouvrières

ayant très bonne vue pour différents travaux d'atelier.

S'adresser à la maison
Willy Vaucher SA
Daniel-JeanRichard 13
2300 La Chaux-de-Fonds

L'INSTITUT DE BEAUTÉ

CHRISTINE BARBEY

Neuve 8

SERA FERMÉ

du 5 au 28 juillet inclus

Tél. (039) 22 14 02

Visura

Dans le cadre de l'extension de ses activités, une entreprise renommée et de haut rendement, dans le domaine de l'industrie du graissage, cherche un

représentant dynamique

dans la région de Neuchâtel et du Jura.

Le nouveau collaborateur devra être capable de travailler efficacement et de façon indépendante.

Pour que vous soyez à même de bien remplir votre nouvelle fonction - c'est-à-dire vendre avec succès - un soutien efficace vous est assuré; une période d'adaptation vous est naturellement aussi garantie.

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour de plus amples informations. Votre candidature sera traitée confidentiellement. Prière de l'adresser à

Visura Société fiduciaire

Schöngrünstrasse 35, 4501 Soleure

Téléphone 065 / 22 34 51

INDE

Dans le cadre de notre programme de coopération au développement, nous cherchons pour l'Institut universitaire de Bangalore, un

INGÉNIEUR DIPLOMÉ EPF

microtechnicien ou mécanicien
(év. électronicien avec de bonnes connaissances en mécanique)

Exigences : - Aptitude pour la conception de système mécaniques.
- Expérience dans les problèmes mécaniques et électroniques.
- Intérêt pour l'enseignement.
- Capacité de diriger une petite équipe d'ingénieurs de développement.
- Très bonnes connaissances de l'anglais.

Age souhaité : 28-32 ans.

Durée du contrat : 2 ans (possibilité de prolongation).

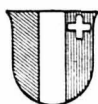
Renseignements : Institut de Microtechnique de l'Université de Neuchâtel (Prof. A. Shah, tél. (038) 24 60 00).

Possibilités de scolarisation en anglais favorables permettant la candidature d'ingénieurs mariés ayant des enfants.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé sont à adresser à :

Département fédéral des affaires étrangères

Coopération au développement et aide humanitaire - 3003 Berne



Enchères publiques

Le mercredi 2 juillet 1980, dès 14 heures, à la Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23 à La Chaux-de-Fonds, l'Office soussigné procédera à la vente aux enchères des biens suivants:

1 paroi murale; 1 divan recouvert simili-cuir brun; 1 table de studio; 1 téléviseur noir-blanc «Mediator»; 1 tapis de fond jaune, 20 tables de restaurant, 65 chaises de restaurant; 2 fourneaux à mazout «Bure-rus»; 1 appareil frigorifique «Sibir».

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Les amateurs pourront visiter le jour des enchères dès 13 h. 30.

La Chaux-de-Fonds, le 28 juin 1980.

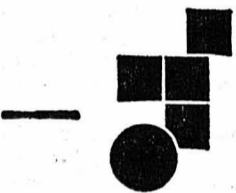
Office des Poursuites
La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons en vue de l'implantation prochaine d'un magasin à La Chaux-de-Fonds

UNE BOUTIQUE D'ENVIRON 100 m2

située sur une artère commerçante de la ville.

Ecrire sous chiffre PD 901 454 à Publicitas, 1002 Lausanne.



Nous engageons

PERSONNEL MASCULIN

pour travaux de fraisage.

Téléphoner ou se présenter à :

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.

2400 LE LOCLE

BELLEVUE 32

Téléphone (039) 31 57 55



La Bernoise

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Neuchâtel

William Berger, agent général, et ses collaborateurs, informent leur fidèle clientèle que dès le 1er juillet 1980, ils prendront possession de

NOUVEAUX LOCAUX

à la rue

J.-J.-Lallemand 5

Neuchâtel (2e étage)

Tél. 038/25 91 41

A proximité, des Jeunes-Rives et Pl. du Port

A cette nouvelle adresse, ils vous offriront les mêmes prestations:

ASSURANCES - VIE-DÉCÈS
- RISQUE PUR
- RENTES VIAGÈRES
- MALADIE
ET ACCIDENTS

sous forme personnelle ou collective

Technicum neuchâtelois

ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Commission a l'honneur de vous inviter à la

CÉRÉMONIE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

ainsi qu'à la remise des certificats de fin d'apprentissage aux élèves des Ecoles de métiers et de l'Ecole professionnelle des Arts et Métiers.

le jeudi 3 juillet 1980, à 17 h.
Salle de Musique, av. Léopold-Robert 29

Les parents et amis de nos élèves sont invités à entourer les candidats en ces circonstances marquantes.

PROGRAMME

1. **SOUHAITS DE BIENVENUE**
M. Pierre Steinmann, Directeur général

2. **ALLOCUTION DE M. ANDRÉ SIEBER**
Préfet des Montagnes neuchâteloises

REMISE DES CERTIFICATS ET PROCLAMATION DES LAURÉATS DES PRIX SCOLAIRES

La cérémonie est publique

Grâce à l'appui et à la généreuse compréhension de l'industrie des Montagnes neuchâteloises, les élèves et étudiants méritants trouveront belles et précieuses récompenses.

La Direction du CAFÉ-FOYER ABC

Serre 17

informe ses clients et amis qu'elle a remis à dater du 1er juillet 1980, la gestion de l'établissement à

Monsieur et Madame Edgar KRAENZLIN

Elle profite de l'occasion pour remercier sa fidèle clientèle et souhaite que la confiance témoignée se reportent sur les nouveaux propriétaires.

MONSIEUR ET MADAME EDGAR KRAENZLIN

souhaitent poursuivre l'exploitation dans un même état d'esprit et sollicitent la confiance de leurs futurs clients.

A l'occasion de l'ouverture le 1er juillet 1980, ils se feront un plaisir d'offrir l'apéritif de 17 à 19 heures..

Avant vos vacances

Avant de partir, vous devriez mettre vos objets de valeur en lieu sûr. Louez donc un compartiment de coffre-fort à l'UBS.

Conditions très avantageuses pendant cette période



La Chaux-de-Fonds
50, av. Léopold-Robert
Tél. 039/23 67 55

Le Locle
2, rue Henry-Grandjean
Tél. 039/31 76 76

CANTON DU JURA

CANTON DU JURA

CANTON DU JURA

Après une débâcle retentissante à Chevenez

Le renouveau des Ateliers du Nord

«Une gestion moderne et des techniques de pointe contribuent à l'essor grandissant de notre entreprise», déclarait hier matin M. Karl Busch, lors de la conférence de presse concernant la reprise des Ateliers du nord. Après la faille retentissante de ces derniers, la commune de Chevenez pensait à l'installation d'une nouvelle entreprise sur son territoire. «C'est la chance», qui devait amener M. Karl Busch – selon M. E. Parietti – à s'intéresser à cette nouvelle industrie. Dorénavant, le nouveau programme de fabrication comprend les pompes à vacuum (ou pompes à vide) ou les compresseurs avec refroidissement sous pression. Il s'agit là de la première entreprise proposant une industrie de diversification depuis l'entrée en souveraineté. «Un événement qui a été fêté à sa manière», selon les propos du président du Gouvernement, M. Jean-Pierre Beuret.

Aujourd'hui, 175 collaborateurs sont occupés dans la maison-mère de Maulburg. A l'étranger, 200 travailleurs travaillent également au groupe Busch. A l'heure actuelle, une maison helvétique coopère sur le plan suisse. L'entreprise de Muttenz travaille essentiellement dans le domaine de la vente, de l'après-

vente. Du côté de Chevenez, on entend augmenter le chiffre d'affaires de la maison Busch et Cie. L'événement heureux a été salué à sa juste valeur par les autorités du Gouvernement et du Parlement, hier matin à Chevenez. M. Beuret, président du Gouvernement, et le président du Parlement, M. Cattin, ont parlé d'un heureux événement.

L'ESPOIR DE M. BUSCH

Le nouveau patron des Ateliers du nord possède des ambitions qui n'ont rien à envier à ses prédécesseurs. Avec un chiffre de 32 millions de DM en 1979, il espère arriver à une augmentation de 18 pour cent en 1980 avec sa nouvelle implantation.

M. Karl Busch est une personne optimiste et dynamique. Il suffit de lire les notes concernant son passé. En 1963, il créa son établissement. Grâce à la politique des petits pas, il forma une société qui, à l'heure actuelle, ne manque pas de dynamisme. Ce ne sont pas moins de 175 collaborateurs qui sont occupés à la maison-mère de Maulburg – située à 20 minutes de Bâle – alors que 200 travailleurs coopèrent également au groupe Busch représenté par M. Karl Busch et sa femme, commanditaire. Il est à relever

qu'une annonce parue le 1er avril a recueilli quelque 162 réponses, ce qui démontre bien l'intérêt du personnel qualifié pour des régions décentralisées, même si le canton n'est pas compétitif pour des questions salariales.

UN DÉBUT MODESTE

L'entreprise Busch débuta modestement, en 1963, dans les caves d'une maison d'habitation, avec l'assemblage final des pompes à vide à deux étages destinées à l'emballage sous vide. En 1975, les locaux de fabrication atteignaient quelque 3000 mètres carrés par des agrandissements.

La première filiale à l'étranger se fonda en 1971: c'est à Londres que se créa l'expansion des ventes globales à l'étranger dans le cadre des transactions sur le marché mondial.

Le nouveau fabricant espère «apporter au canton du Jura une nouvelle entreprise prospère; un climat de travail agréable et motivant, ainsi que les prestations d'une entreprise qui se veut moderne et dynamique».

LA DIVERSIFICATION EN POINT DE MIRE

Présent au cours de la matinée, M. André Cattin, président du Parlement, ne manqua pas de parler de la diversification – très importante – apportée au niveau du canton du Jura. Selon l'orateur, le développement de l'industrie doit s'appuyer tout d'abord sur le secteur privé avant d'attendre un coup de pouce de la part de l'Etat.

M. Busch espère engager – avec son chef de fabrication, M. Gigon – une vingtaine de personnes. Mais M. Busch souhaite occuper quelque 150 personnes en l'espace de cinq à six ans. Les pompes à vide pourraient bien combler les espoirs du ressortissant allemand et ceux de la République et canton du Jura. Du côté du 23e canton, il s'agirait là d'une première au niveau de la diversification qui ne manque pas d'intérêt.

L. G.

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Une délégation de la municipalité de Besançon reçue dans le Jura

Au titre de la coopération que la République et canton du Jura entend développer avec ses voisins, une délégation de la municipalité de Besançon a été reçue, vendredi dernier, à Saint-Ursanne, par une délégation jurassienne. C'est ce qu'annonce le Service de presse cantonal qui précise que les deux délégations ont procédé à un large échange d'informations sur les objets aptes à renforcer les liens qui existent déjà entre le Jura et la Franche-Comté, plus particulièrement entre le canton et la ville de Besançon. Ont été notamment abordées les questions relatives aux échanges culturels et aux possibilités qu'offre la capitale de Franche-Comté dans le domaine de la formation universitaire et technique. L'échange de vues a aussi porté sur les projets réalisés ou en voie de réalisation

des deux côtés de la frontière dans le domaine des voies de communication. (ats)

Retraite à l'Etat

Le Gouvernement de la République et canton du Jura a pris congé, en fin de semaine, de M. James Choulat, chef de la section des personnes physiques du Service des contributions, qui va jouir de sa retraite. A la même occasion, il a aussi pris congé de M. René Schaffter, expert agricole à la section des personnes physiques qui entre à plein temps au service de la collectivité de Soulce. M. James Choulat est le premier fonctionnaire de la République et canton du Jura à atteindre l'âge de la retraite. M. Jean-Claude Courtet a été appelé à lui succéder dès le 1er juillet à la tête de la section des personnes physiques. (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

Lajoux: goudronnage de chemins

La dernière assemblée communale, présidée par M. Joseph Affolter, a réuni une cinquantaine de personnes qui ont été unanimes à approuver les comptes de l'exercice 1979 présentés par M. Norbert Brahier, maire. Avec un total de recettes de près de 930.000 fr., ils bouclent avec

un excédent actif de 8200 fr., alors que le budget laissait envisager une perte de 1600 fr. Les principales dépenses découlent de l'entretien des chemins (64.000 francs) et d'un amortissement des dettes d'un même montant.

M. Pierre Gogniat a ensuite rapporté sur le projet de création d'un triage forestier regroupant les communes de Lajoux et des Genevez, ainsi que les terrains du syndicat d'exploitation agricole GLM. L'adhésion de la municipalité à ce triage a été admis sans autre.

Un crédit de 361.500 fr. a ensuite été voté pour le goudronnage de cinq chemins conduisant aux fermes de Sous-les-Cerueux, de la Fin-du-Droit, du Pré-Fleury et de la Saigne. Les subventions promises par la Confédération et le Canton seront de l'ordre de 48 %. (gl)

GOUMOIS

Le Doubs dans les foins

Poursuivant sa crue, le Doubs est monté de quelque 65 cm. au cours de la seule journée d'hier. Il déborde partout et à maints endroits il a envahi les foins. Même les anciens de la commune comme le secrétaire, M. Maurice Gigon, âgé de 76 ans, ne se souviennent pas avoir vu une telle crue à cette saison. (y)

DISTRICT DE DELÉMONT

Conseil de ville de Delémont

Dans sa séance d'hier soir, le Conseil de ville, présidé par M. Michel Steullet, a approuvé les demandes d'admission à l'indignat concernant MM. Kurt Waid-

mann et Thierry Marescot. De surcroît, le législatif a voté un crédit complémentaire destiné au financement des agrandissements de l'hôpital, accepté les motions du plr et d'André Richon relatives respectivement à l'isolation thermique des bâtiments publics et au maintien de la roue à aube de la Scierie Gyax. Les postulats du plr sur les achats des services communaux et du pdc inhérents à la création d'un écomat communal ont également reçu une sanction favorable du Conseil de ville. Enfin, à la suite de trois tours de scrutins, Mlle Sylvie Moinin a été désignée pour diriger une classe de deuxième année à l'Ecole primaire. Quant à l'interpellation de M. Maurice Rais traitant des nominations municipales, elle recevra une réponse lors d'une prochaine séance. (rs)

DEVELIER

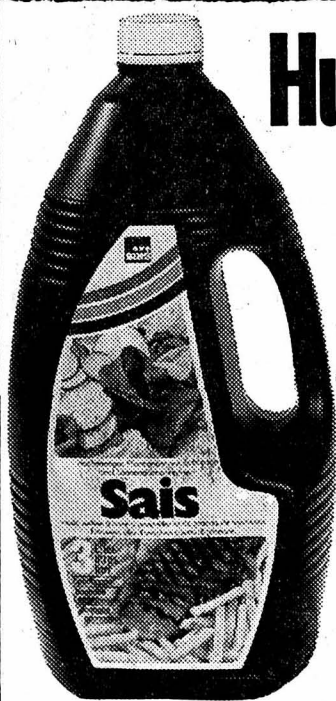
Votations communales

A Develier, la part communale à l'agrandissement de l'Hôpital régional de Delémont (121.000 francs) a été approuvée par 155 voix contre 78. Un crédit de 477.000 francs a été accordé pour la construction de trottoirs par 137 voix contre 96. En revanche, un crédit de 330.000 francs pour l'achèvement de travaux dans le quartier de l'école a été rejeté par 131 voix contre 100. Participation au scrutin: 35 %. (ats)

DENNER

valable dès le 1780

économie garantie!



Huile Sais

Huile surfine à base d'arachides et de graines de tournesol



nouveau chez DENNER

3 litres ~~12.85~~ **11.40**



Hero

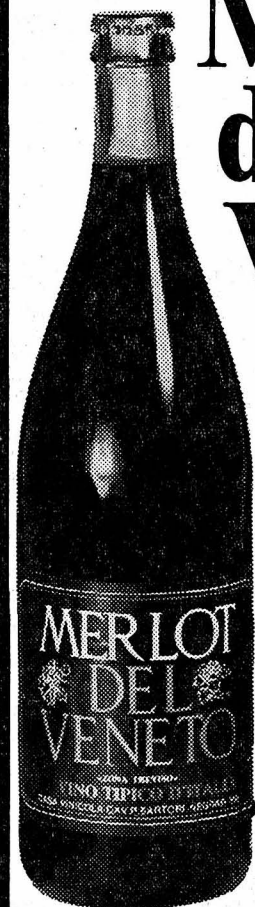
Rösti, en sachets prêts à l'emploi

500 g ~~2.20~~ **1.75**

Pommes rissolées

500 g ~~2.10~~ **1.70**

nouveau chez DENNER



Merlot del Veneto

harmonieux et plein de saveur

1 litre ~~2.90~~ **2.45**

(+ dépôt -40)



Lindt

Chocoletti -Lait -Noisette
un délice en portions

50 g ~~-~~ **.65**

Miella
chocolat au miel et lait fin

50 g ~~-~~ **.65**

Trisa Fresh Duo



La brosse à dents la plus demandée

3 sortes à choix

moyenne dure naturelle

2 pièces ~~3.60~~ **2.90**

Gillette Handy



le seul rasoir jetable à deux lames

10 pièces **2.60**

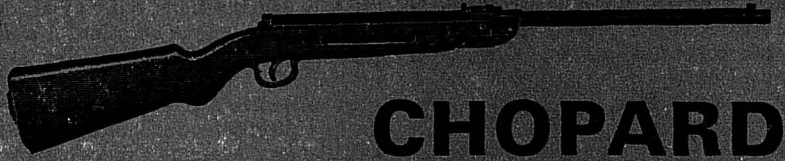
Haute Coiffure - Biosthétique
Parfumerie - Boutique

Jacky Mayor

vous propose un traitement révolutionnaire et exclusif:
la Biogenèse Hibernée

l'avenir de la cosmétologie

Reçoit sur rendez-vous: Mme J. Mayor, av. Léopold-Robert 40, tél. 039/22 21 60, La Chaux-de-Fonds



**CHOPARD
CHASSE**

Fusils: BERETTA, BAIKAL, SIMSON, LAURONA, FRANCHI, MAUSER, Lunettes

Cartouches: REMINGTON Express, ROTTWEIL, etc.

Grand assortiment de vêtements pour la chasse
Botte - Souliers caoutchouc - Chaussons - etc.

Floberts 6 mm. - Accessoires - Carabines et pistolets à air DIANA - FEINWERKBAU, etc.

CAOUTCHOUC - SPORTS - PÊCHE - CHASSE

Rue Neuve 8 - Place du Marché - Place de parc

PENDANT LES VACANCES HORLOGÈRES LE MAGASIN EST OUVERT

parmi nos propositions :

UN WEEK END A LONDRES

du 4 au 7 septembre
à l'occasion du fameux
MEETING AERIEN DE

FARNBOROUGH

Programme détaillé chez :



6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

A vendre
maison mitoyenne

6 pièces, 3 chambres à coucher, quartier résidentiel, ensoleillement, dépendances, cheminée. Libre tout de suite.

Tél. (039) 26 62 49.



Mitsubishi Sapporo 1600 GL, 55,2 kW (75 CV/DIN), 152 km/h, Fr. 13'990.-/Mitsubishi Sapporo 2000 GSR, 79,5 kW (108 CV/DIN), 180 km/h, Fr. 15'990.-/Mitsubishi Sapporo 2000 GSL Automatique, 72,1 kW (98 CV/DIN), 165 km/h, Fr. 17'190.-

Racée à souhait, la Mitsubishi Sapporo est un exemple d'élégance et de sportivité routière. Jamais encore elle n'a été aussi avantageuse.

Nos voitures de démonstration sont à votre disposition

SILENCE.
PUISSANCE.
MITSUBISHI

Seuls représentants pour La Chaux-de-Fonds et les Franches-Montagnes:

GARAGE DE L'OUEST

Av. Léopold-Robert 165
Tél. 039/23 50 85
LA CHAUX-DE-FONDS



GARAGE - CARROSSERIE

Rue de la Serre 110
Urs Willimann
Tél. 039/23 46 81

Pfister Meubles

Terreaux 7, Neuchâtel
téléphone 038-257914

ENTREE LIBRE



- Un étage de rideaux, textiles d'intérieur, tapis
- un étage discount
- un étage meubles rustiques
- un étage meubles «chics»
- annexe de studios

vous invite à visiter ses 5 étages d'exposition

Au centre de la ville

Facilités d'accès grâce au

Parking gratuit

que nous offrons à tous nos visiteurs (acheteurs ou non).
Demandez le **BON** à notre caisse.

Parking du Seyon

Rue du Seyon 38 (3 min. à pied)

Heures d'ouverture: Lundi 13.30-18.30 h. Mardi à vendredi 8-12 h et 13.30-18.30 h. Samedi 8-17 h. ● Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

FW 21/1-80

VENTE SPÉCIALE



autorisée par la Préfecture

Radiorecorders de grandes marques

119.-

Cinéma Polavision caméra + projecteur

395.-

Haute fidélité rabais jusqu'à 60%

5.-

Fujicapocket 400 avec flash électronique, 2 étuis

98.-

Autoradio combiné 3 ondes autoreverse

259.-

Musicassettes

5.-

Cassettes vierges 10 x C 60

10.-

DES PRIX

ÉCRASÉS!



Télévision/Disques Hi-fi/

Photo-Cinéma

La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25

Tél. 039/23 12 12

brugger

Chaussures
Au Sabot d'Argent SA
 cherche pour son rayon du Jumbo à La
 Chaux-de-Fonds
un magasinier
 pour 2 jours par semaine (jeudi-ven-
 dredi)
 Ce poste conviendrait à personne retrai-
 tée.
 Entrée immédiate ou à convenir.
 Se présenter directement au rayon ou
 téléphoner au 039/26 69 77

Prix. Qualité. Choix.

Silhouette
 MODELLBRILLEN
VISAGES 80
 Demandez le prospectus
 «Coiffures, maquillages et
 lunettes»
von gunten
 MAÎTRE OPTICIEN
 DIPLÔME FÉDÉRAL
 Av. Léopol-Robert 23 - Tél. 039/22 38 02
 LA CHAUX-DE-FONDS

Multipack
Sous-vêtements pour hommes
 Pur coton résistant à la cuisson,
 côtes 1/1. En rouge, marine, ciel
 et beige. **Slip ou maillot de
 corps 5.30 chacun**
2 pièces 9.-

Multipack
Sous-vêtements pour garçons
 Pur coton résistant à la cuisson, côtes 1/1. En
 blanc, rouge, marine et ciel. Tailles: du 104 au
 164.
**Slip ou maillot de corps de 3.50 à 4.50
 chacun**
2 pièces
de 6.- à 8.-

Neocid Mücken-Stop
anti-moustiques
 Viele Nächte
 ohne
 Mückplage
 Beaucoup de
 nuits sans
 moustiques
Perroco
 Place Hôtel-de-Ville
 Tél. 039/22 11 68
 SERVICE - CONSEILS - QUALITÉ

Une chance à saisir!
Collants
 Polyamide. Partie supérieure et pointes
 renforcées. Coloris Saskia et Costa Brava.
4 collants 4.30

Chaussettes pour hommes
 Polyacryle/polyamide. Tons
 unis: gris clair, gris foncé, beige,
 camel et marine.
2 paires 3.-

Garniture de salle de bains
 à 3 éléments.
 Polyamide/polyester. Envers antidérapant.
 En bleu, bordeaux,
 brun olive et beige.
20.-

Couverture de voyage
 Acrylique. 125x165 cm.
 Plusieurs dessins et coloris.
11.-

MIGROS

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 25
GEZA RADVANY
CHANTAGE SUR CANAPÉ
 Roman
 Copyright by Editions de Trévise,
 Paris et Opéra Mundi

«Au fait, c'est bien par l'Espagne que tu as gagné ta nouvelle patrie? Je me trompe?»
 Smith ne répondit pas, il sentait une sueur glacée lui parcourir l'échine. Il avait envie de s'asseoir, de se laisser aller. Il avait soudain l'impression d'être très vieux. Il savait que ce chantage indirect reposait sur des arguments bien précis. Il parvint à se maîtriser et demanda froidement:
 - Bon, ça va? Combien?
 Mais il n'y eut pas de réponse. Renner s'était évadé en souriant, le visage détendu, dans un sommeil réparateur. Smith ne saurait rien de plus ce soir, l'autre emportait son mystère avec lui, laissant le médecin dans l'angoisse, le regard rivé à ce visage heureux, sa question inutile au bord des lèvres.

Il allait falloir attendre. Et quand l'autre parlerait, demain ou un de ces prochains jours, quelle serait la réponse? Smith devait se tenir sur ses gardes.
 Toujours immobile sur le pas de la porte, il regardait le corps endormi de l'intrus, son visage tranquille et immobile lui rappela les autres visages «endormis» de jadis, tous ceux qu'il avait oublié de considérer comme des êtres humains, parce que les lois de ce temps terrible s'y prêtaient et qu'il avait immolé sur l'autel de la science pure. Pour cela, il n'y avait pas de pardon possible. Smith se demanda si tous ceux, qui, comme lui, étaient devenus des bourreaux d'innocentes victimes, n'étaient pas eux-mêmes les victimes d'un pouvoir qui ne connaissait ni excuses, ni merci, d'un pouvoir fascinant.
 Il redescendit l'escalier, mais il n'eut pas le courage de se retrouver dans la solitude de sa chambre. Il savait qu'il serait inutile de chercher le sommeil cette nuit-là. Il s'installa dans un fauteuil du salon et se livra à son amertume.
 Il comprenait que, par cet homme qui dormait si paisiblement au-dessus de lui, il ne serait plus jamais lui-même. Il venait en quelque sorte de se doubler. Le docteur Smith devrait désormais partager sa vie avec un nommé Swedens, dont on ne se souvenait déjà plus très bien, qu'il avait failli oublier tout à fait. Une partie morte de lui-même se remettait à vivre, menaçant pour un temps l'autre moitié de sa vie.

Cependant il aurait suffi d'augmenter un peu la dose et Renner ne se réveillait plus. Swedens excusé par les lois d'antan aurait agi ainsi...
 Un jour blafard commençait. Une ambulance passa au loin, son signal strident se répercuta dans les rues vides. Smith sursauta. Il avait dû s'assoupir quelques minutes après cette nuit harassante. Il regarda sa montre, il était cinq heures. Ainsi la vie continuait... Insidieusement, il sentit s'éveiller en lui un dernier espoir. Renner était faible, il y aurait peut-être moyen de s'arranger avec lui. Quitte à faire d'énormes sacrifices. Non, sa vie n'était peut-être pas finie. Il fallait tenir, ne pas flancher. Pas encore. Il pensa à Caroline. Il ressentit le désir de la voir et de lui confier son secret. Il lui dirait tout et ensemble ils chercheraient une solution. Il fallait qu'elle fasse la connaissance de Renner; elle saurait lui parler et peut-être trouver la clef de cet être dépourvu de toute conscience humaine par son besoin de drogue et les ravages que cela avait déjà fait en lui.
 CHAPITRE IX
 Smith se rendit à son cabinet comme à l'accoutumée à neuf heures et reçut son premier client à dix heures.
 Mrs Kelly en le voyant arriver lui sourit et lui demanda s'il avait passé une bonne nuit. Smith

la remercia et s'enferma dans son bureau afin d'éviter d'autres questions. Il avait les traits tirés et il était anxieux. Cependant il se maîtrisait suffisamment pour n'en rien laisser paraître. Il consulta son carnet de rendez-vous et vit avec soulagement que le premier client de cette journée serait John Burton. Il connaissait bien le marchand de tableau, tant comme relation que comme patient et il appréciait sa compagnie.
 A dix heures précises, le timbre de la porte d'entrée retentit. Mrs Kelly fit entrer le patient dans le salon d'attente. Smith prêtait l'oreille à tous les bruits. Soudain, il ressentit toute la fatigue de la nuit. Enfin il se ressaisit et alla accueillir Burton. Celui-ci arriva, la main tendue, son jovial sourire sur les lèvres et prit place en habitude sur le divan.
 - Nous allons réécouter la bande de la semaine dernière, dit Smith.
 Burton s'installa confortablement, comme s'il allait entendre son concert préféré et ferma les yeux. Pendant dix minutes environ Smith lui fit entendre sa voix. Burton semblait fort intéressé. Enfin, quand la bande fut finie, il acheva, avec le même accent de franchise:
 - Comme tout cela est ridicule!
 Soudain, il se leva et fixa le magnétophone.
 - Vous êtes fatigué? Pourquoi vous arrêtez-vous? demanda Smith.
 - Je n'ai plus envie de parler.

(à suivre)

TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN

De gros soucis pour le Comité de gérance de l'Union des sociétés

Il faut bien se mettre à l'évidence, le Comité de gérance de l'Union des sociétés n'a pas la tâche facile. Quand bien même une équipe s'occupe du calendrier des manifestations en essayant de contenter chacun, de gros soucis préoccupent le comité en ce qui concerne l'avenir de la halle des fêtes. Ce bâtiment devrait être entretenu, certaines réparations deviennent même urgentes. Cependant les finances de l'UST ne permettent pas d'envisager de nouveaux investissements.

L'assemblée générale de l'UST se tenait dernièrement au Restaurant du Guillaume-Tell au Cernin en présence des délégués des sociétés locales, de M. Hermann Vuilleumier président d'honneur et de M. R. Choffat maire. Les débats conduits par M. Pierre Nicolet président permettaient d'abord l'établissement du calendrier des manifestations et des matches au loto sur lequel nous reviendrons prochainement dans ces colonnes. Après la lecture du procès-verbal rédigé par Mme Milly Bregnard et l'appel qui voyait 14 sociétés représentées sur les 16 que compte l'UST, les comptes étaient acceptés malgré qu'ils ne laissent pas apparaître l'avenir sous un ciel radieux. Le trésorier M. Danilo Giovannini est vivement remercié pour son excellent travail. C'est le Hockey-Club qui avait la tâche de vérifier ces comptes acceptés à l'unanimité.

Dans son rapport présidentiel, M. Pierre Nicolet a rappelé ce qu'étaient en fait les tâches du Comité de l'UST qui n'est pas là pour organiser des spectacles ou autres manifestations mais bien pour gérer les biens de la société. Il eut des paroles de remerciements envers la municipalité qui a octroyé une subvention de 2000 fr. destinée à amoindrir le déficit et envers M. Gluska concierge de la halle des fêtes. Il n'oublia pas non plus le comité qui le soutient dans sa lourde tâche. Il mentionna que cette année permit d'établir un nouveau record en ce qui concerne la location de la halle pour les voitures et caravanes durant l'hiver et mentionna aussi que l'activité du dernier exercice a été assez calme en ce qui concerne les manifestations organisées à la halle. L'assemblée décidait de maintenir le montant des cotisations qui reste de 20 fr. comme taxe fixe et de 0 fr. 50 par membre adulte.

COMITÉ

Aucune mutation n'est enregistrée au sein du comité qui reste constitué comme suit: président Pierre Nicolet, secrétaire Mme Milly Bregnard, membres Henri Chavanne, Rodolphe Schweizer, Gabriel Forestier, Pierre-André Mailler, Nicolas Gluska. Les comptes sont tenus par M. Danilo Giovannini comptable à la municipalité.

HALLE DES FÊTES

Bien qu'étant discuté dans le chapitre des divers, le point concernant la halle des fêtes fut l'élément essentiel des discussions de cette assemblée. Il est en effet grand temps que l'on puisse trouver une solution pour maintenir ce bâtiment qui est, rappelons-le, l'un des plus grands de la région permettant l'organisation de

spectacles attirant de nombreux spectateurs. Pourtant l'UST doit faire face à des situations fort désagréables. Avec 140.000 fr. de dettes contractées en son temps pour la réfection de la halle, il n'y a plus de rentrées suffisantes permettant l'amortissement de cette dette ou même permettant de maintenir en état ce bâtiment. Or maintenant la toiture coule et d'autres travaux deviennent urgents. Si bien que l'UST est confrontée à un problème ardu puisque des propositions de reprise de ce bâtiment avaient été faites à la municipalité, propositions qui pour l'instant n'ont pas encore abouti. Or l'UST doit trouver de l'argent si ses membres entendent conserver ce magnifique bâtiment, ou alors trouver d'autres solutions telles qu'une reprise de contact avec la municipalité afin de trouver définitivement une solution ou encore chercher à vendre ce bâtiment à des privés. Cette dernière solution étant bien sûr la dernière envisagée. Cependant certaines

perspectives favorables ont été apportées par M. Demmer, perspectives qui devraient inciter chacun à tenter de redonner à la halle des fêtes le renom dont elle jouissait. Nous reviendrons plus en détail à l'occasion sur cet épineux problème car il est grand temps de s'occuper de la halle des fêtes et même si le chemin est long, rien n'est définitivement perdu.

Après avoir eu d'aimables paroles envers le Comité de l'UST, M. Hermann Vuilleumier, président d'honneur proposait la nomination d'une commission spéciale chargée de trouver des solutions permettant d'envisager l'avenir avec confiance. (texte et photo vu)



Des soucis pour M. Pierre Nicolet (président) à gauche en compagnie de M. Hermann Vuilleumier (président d'honneur) à droite.

• SAINT-IMIER • SAINT-IMIER •

Clôture pour les employés de commerce et de vente

Des diplômes en guise de passeports

Depuis l'entrée en souveraineté du canton du Jura, les trois districts francophones du canton de Berne ne forment plus qu'un cercle pour la formation professionnelle des employés de commerce et de vente. Ainsi après Moutier en 1979, il appartenait à Saint-Imier de mettre sur pied, vendredi en fin d'après-midi, la cérémonie de clôture regroupant tous les nouveaux diplômés. En plus des quelque 150 lauréats, la salle de spectacles accueillait les responsables de la formation professionnelle et de nombreuses personnalités politiques du district de Courtelary. Dans une brève allocution, le président de la Commission des examens, M. Jean-René Blanchard de Malleray, devait déclarer que les diplômes constituaient des passeports pour entrer dans la vie et non point pour de paresse.

Pour la vente et les employés de bureau (formation de deux ans), les examens se sont déroulés à Tramelan le 16 au 21 juin dernier sous la direction de MM. Schumacher et Donzé. Sur un total de 60 candidates et candidats, trois échecs ont été enregistrés dont un pour la seconde fois.

Les épreuves pour employés de commerce «gestion» et «secrétariat» ont eu lieu à Moutier, dans le nouveau centre professionnel, sous la direction de M. Henri Gorgé. En principe, il appartenait à Saint-Imier d'organiser les examens, mais les responsables ont renoncé faute de locaux suffisants à l'école professionnelle. Quant aux résultats, il ne sortent pas des moyennes enregistrées ces dernières années tout au moins en ce qui concerne l'ensemble des candidats. Du côté «gestion», la moyenne a passé de 4,78 en 1979 à 4,93 en 1980 pour 52 diplômés (aucun échec). Sur le plan individuel, la palme est revenue à un jeune homme de Reconvilier, M. Pascal Ribaut travaillant à la BPS de Tavannes avec la moyenne exceptionnelle de 5,9. Pour l'option «secrétariat», la moyenne collective s'est affaiblie tombant de 5,14 en 1979 à 5,02 en 1980. Il n'y a cependant pas eu d'échecs parmi les 32 candidates et candidats.

DES PAROLES D'ENCOURAGEMENT

Différents orateurs se sont succédés pour prodiguer des paroles d'encouragement aux jeunes lauréats. Au nom de la Municipalité de Saint-Imier, le maire, M. Frédéric Stauffer félicita tout un chacun avant de persuader les jeunes gens «à mettre à profit ce que vous avez appris».

Représentant l'Office cantonal de formation professionnelle, M. Etienne Berger de Berne s'attarda tout d'abord sur le besoin des différentes industries en ce qui concerne le personnel qualifié. «L'économie nationale, votre économie régionale ne pourrait pas exister sans la relève que vous constituez». Par la suite, l'orateur se pencha sur l'utilisation des loisirs en rappelant que ce temps n'est pas seulement dévolu à la distraction mais comporte également le perfectionnement professionnel. M. Berger devait conclure en déclarant que «le temps des loisirs comporte autant de vertus que le temps de travail».

Laurent GUYOT

VILLERET

Election d'un nouveau maire

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a fixé aux vendredis, samedi et dimanche 5, 6 et 7 septembre, les dates de l'élection d'un nouveau maire. Le nouvel élu ne sera toutefois pas jusqu'à la fin de la période qui se termine le 31 décembre 1981. Les électriciens et électeurs pourront donc prendre des vacances qu'on leur souhaite belles et reposantes. On en reparlera après.

Nomination

Le Conseil communal a également nommé Mme R. Schwendemann comme membre de la Commission de l'École ménagère. Elle remplacera Mme Donzelot, démissionnaire après de nombreuses années passées au sein de cette commission.

PÉRY-REUCHENETTE

Collision: 2000 francs de dégâts

Des dégâts pour quelque 2000 fr., tel est le bilan de la collision survenue entre la voiture d'un automobiliste chauffeur et un autre véhicule. Hier, vers 7 h., un conducteur chauffeur de camion a voulu éviter deux renards traversant la chaussée entre Frinvillier et Rondchâtel. En effectuant cette manœuvre, il est entré en collision avec une autre automobile. Par chance, il n'y a pas eu de blessés.

• DISTRICT DE MOUTIER •

Tout est fini pour l'usine à gaz de Tavannes

Tout est fini pour l'usine à gaz de Tavannes qui fera définitivement ses portes le 31 août. En effet, le jeune industriel de Reconvilier qui avait tout tenté pour sauver l'usine abandonne après avoir, six mois durant, mené un rude combat.

C'est en novembre dernier que l'usine à gaz était déclarée en faillite. Au mois de mars 80, M. Walter Laederach, de Reconvilier, lançait un appel aux 1600 abonnés pour tenter de transformer l'entreprise, en remplaçant le gaz de craque par du butane. Le jeune industriel, dans son plan de financement, ne demandait que 100 à 500 francs par abonné pour effectuer les transformations nécessaires (leur épargnant ainsi 90 % des frais). Pour le reste, il comptait évidemment sur une aide du canton et il avait également lancé un appel aux huit communes concernées pour trouver 1,1 million. Mais le Grand Conseil et le gouvernement bernois sont restés sourds, les communes n'ont pas voulu déboursier un million et les Forces motrices bernoises (FMB) sont entrées dans la lutte. Les FMB ont en effet versé 200.000 francs aux communes pour subventionner les frais de conversion des abonnés au gaz qui décideraient de passer à l'électricité.

Entretemps, les communes avaient lancé des appels aux abonnés concernés pour précipiter cette conversion.

M. Laederach a expliqué samedi les raisons qui le font abandonner son projet. Il relève que les communes ont toujours été opposées à son projet, que les FMB - qui avaient mis de l'argent à sa disposition - avaient toutefois précisé que cet argent devait leur être restitué si une conversion à l'énergie électrique n'était pas décidée, et finalement que trop d'abonnés au gaz ont déjà entrepris les travaux de conversion à l'électricité. L'industriel note en outre que beaucoup d'abonnés n'ont même pas pris la peine de répondre à sa circulaire, et conclut en espérant qu'on ne lui téléphonera plus pour l'insulter... (ats)

mémento

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenerberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rosset (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

MOUTIER

Délit de fuite

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h. 10, un accident de la circulation s'est produit dans les gorges de Court. Un véhicule inconnu a heurté lors d'un croisement un autre véhicule qui roulait correctement. Le fautif a pris la fuite. Il conduisait une voiture Pontiac grenat et la police cantonale le recherche activement. Tout témoin peut s'adresser à la police, tél. (032) 93.38.31. (kr)

Pierrette Freudiger, Aubry Frères SA, Le Noirmont; Véronique Jobin, Aubry Frères SA, Le Noirmont; Bernadette Jubin, Bergamo SA, Moutier; Jeannine Murer, Longines, Saint-Imier; Fabienne Romy, Essor, Court; Nicole Romy, Hélios, Bévillard; Danièle Zurcher, Wahli Frères SA, Bévillard.

LES PRIX

SECTION G: Prix de la SSEC, 60 francs, à Pascal Ribaut, BPS, Tavannes, 5,9; Prix de l'Office cantonal, 50 francs, à Martin Buhler, Radio Schnegg, Tramelan, 5,7; Prix de la municipalité de Saint-Imier, à Alexandre Boillat, Aubry Frères SA, Le Noirmont, 5,7; Prix Camille Bloch (meilleur résultat en arithmétique, comptabilité, informatique) à Martin Buhler, Radio Schnegg, Tramelan, 5,7.

SECTION S: Prix de la SSEC, 60 francs, à Nicole Gafner, Greffe du tribunal, Moutier, 5,6; Prix de l'Office cantonal, 50 francs, à Michèle Kammermann, Kummer Frères SA, Tramelan, 5,6; Prix de la municipalité de Saint-Imier, à Françoise Chopard, Kummer Frères SA, Tramelan, 5,5; Prix Camille Bloch (meilleur résultat en langues) à Nicole Gafner, Greffe du tribunal, Moutier, 5,6.

VENDEUSES ET VENDEURS

Monika Leiber (Prix de la SSEC), E. Mösler, Tavannes, 5,7; Josiane Beurét (Prix de l'OCFP), Coop, Saingelégier, 5,7; Giovanna Poidomani (Prix de la Municipalité de Saint-Imier), Coop, Saint-Imier, 5,7; Carole Geiser, Geiser SA, Tramelan, 5,6; Nicole Ruegg, R. Stolz, Tramelan, 5,6; Patricia Springefeld, J.-J. Wolfender, Saint-Imier, 5,6; Elisabeth Schlappach, Klötzli, Malleray, 5,6; Nadine Guillaume, Galeries prévoyantes, Moutier, 5,5; Carmen Brunner, Migros, Tramelan, 5,4; Jeannine Pelletier, M. Roy, Les Breuleux, 5,3; Elisabeth Monbaron, J. Aegeter, Tramelan, 5,3; Christine Fischer, J.-P. Zingg, Court, 5,3; Daniela Santambrogio, O. Rebetez, Moutier, 5,2; Monique Ruch, H. Wyss, Moutier, 5,1; Ruth Tschan, Coop Saint-Imier, 5,0; Bluette Mutti, R. Steiner, Moutier, 5,0; Anita Hirschi, G. Peter, Tavannes, 5,0; Monique Carnal, Coop, Bévillard, 5,0; Patricia Jodry, Donzé Frères, Les Breuleux, 5,0.

Suivent dans l'ordre alphabétique: Danièle Albert, Feuz Frères SA, Malleray; Vreneli Allemann, Coop, Tavannes; Daniel Amstutz, Migros, Tramelan; Dora Amstutz, R. Simon, Bellelay; Sylvie Barberon, Boulangerie Schneeburger, Court; Chantal Châtelain, E. Sémone, Saint-Imier; Isabelle Grau, Migros, Tavannes; Edmée Grosjean, J. M. Nicolet, Tramelan; Gladys Gyger, Coop, Reconvilier; Marianne Houmand, Boulangerie Hofmann, Reconvilier; Isabelle Kocher, Coop, Courtelary; Anita Liechti, Coop, Péry; Joaquin Lopez, Galeries prévoyantes, Moutier; Chantal Lopinat, A. Badini, Moutier; Dominique Mérillat, J. Huguenin, Tavannes; Suzanne Muller, J.-M. Progin, Bienne; Isabelle Mutti, Coop, Moutier; Yves Saner, Coop, Saint-Imier; Ariane Simonin, Paratte & Cie, Tramelan; Maritza Vorpe, R. Geiser, Tramelan.

EMPLOYÉS DE BUREAU

Patricia Richard (Prix de la SSEC), Office des poursuites, La Neuveville, 5,4; Astrid Grossmann (Prix de l'OCFP), H. Paratte & Cie, Le Noirmont, 5,0; Olivier Jobin (Prix de la municipalité de Saint-Imier), Multibois SA, Tavannes. Suivent dans l'ordre alphabétique: Claude Althaus, Excelsior SA, Courrendlin; Marie-Claude Barfuss, Fred Stämpfli SA, Saint-Imier; Anne Boillat, A. Guenat, Les Breuleux; Jean-Claude Rihs, A. Bechler SA, Moutier; Chantal Rubin, D. Charpilloz SA, Malleray; Marilyne Tuescher, Flückiger & Fils SA, Saint-Imier.

EMPLOYÉS DU COMMERCE DE DÉTAIL

Flavio Sassi (Prix de la SSEC), Mode «Monsieur», Bienne, 5,6; Evelyn Allimann (Prix de l'OCFP), Blétry & Cie SA, Porrentruy, 5,3; Sandra Fleury (Prix de la municipalité de Saint-Imier), Italo Gualco, Moutier, 5,3; Jacqueline Varrin, AMAG, Bienne, 5,0; Isabelle Jacques-Luthy, Kilchenmann SA, Bienne, 5,0. Suivent dans l'ordre alphabétique: Fabio Leoni, Garage Saint-Germain, Porrentruy; Anne-Martine Maurer, Laiterie Grünig, Bienne; Isabelle Rohrer, Papéterie Kuhn, Bienne; Myriam Schneider, Régi Boillat, Reconvilier; Josiane Trummer, Roger Stolz, Tramelan.

EMPLOYÉS DE COMMERCE, SECRÉTARIAT

Nicole Gafner, Greffe du tribunal, Moutier, 5,6; Michèle Kammermann, Kummer Frères SA, Moutier, 5,6; Françoise Chopard, Kummer Frères SA, Tramelan, 5,5; Daisy Renggli, Greffe du tribunal, Moutier, 5,5; Lydie Houmard, M. Stettler, Bévillard, 5,5; Marie-Andrée Veya, Hôpital Saint-Joseph, Saingelégier, 5,4; Catherine Blanchard, Schaublin SA, Bévillard, 5,3; Carina Torti, Boillat SA, Reconvilier, 5,3; Eliane Mahon, Tornos SA, Moutier, 5,3; Patricia Frossard, Office des poursuites, Saingelégier, 5,3; Anne-Rose Schaller, BPS, Bévillard et Moutier, 5,3; Sylvia Isler, Boillat & Co., Les Breuleux, 5,1; Christine Krähenbühl, Schaublin SA, Bévillard, 5,0; Patricia Haueter, BCB, Moutier, 5,0; Madeleine Schwyzer, Boillat SA, Reconvilier, 5,0; Marianne Ruegg, Tenor & Dorly SA, Tramelan, 5,0.

Suivent dans l'ordre alphabétique: Liliane Andres, W. Hauser, Moutier; Christine Badet, Me Comment, Bienne; Chantal Bigler, A. Donzé-Baume SA, Les Breuleux; Chantal Boillat, commune, Saingelégier; Paola Callegari, Hélios, Bévillard; Barbara Dergias, Torti Frères SA, Reconvilier; Danièle Faigaux, Me Comment, Moutier;

Publication d'un rapport sur la politique aéronautique suisse

But: la révision de la loi sur la navigation aérienne

Définir la situation actuelle de la politique aéronautique suisse, dresser un inventaire des problèmes et offrir des solutions concrètes pour l'avenir: ce sont les principaux objectifs du «rapport sur la politique aéronautique suisse» que l'Office fédéral de l'aviation civile a publié hier à Berne.

Ce document constituera notamment la base pour une révision totale de la loi sur la navigation aérienne. Léon Schlumpf, chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a participé à la présentation de ce rapport.

La navigation aérienne ne doit pas être considérée comme un système fermé, mais au contraire comme un élément d'un ensemble, lit-on dans le rapport. Cette affirmation est notamment illustrée par le problème de l'insertion des aéroports dans leur environnement tout comme par le fait que la politique aéronautique n'est qu'une partie de la politique globale de l'économie et des transports.

Le développement rapide et l'incertitude dans laquelle se trouve avant tout l'aviation commerciale et les relations internationales exigent une grande faculté d'adaptation et un haut degré de mobilité. On y arrivera d'autant mieux que la responsabilité de ceux qui assurent les transports aériens sera plus élevée et que la conformité de l'aviation commerciale aux lois du marché sera plus respectée, mieux aussi que par le biais de contrôles perfectionnistes ou par le dirigisme et le protectionnisme. L'étroitesse des moyens étatiques oblige du reste à fixer des priorités et à se limiter à l'essentiel, écrivent encore les auteurs du rapport.

UNE DISTINCTION À MAINTENIR

En abordant les différents aspects de la navigation aérienne, les auteurs du rapport ont émis une série de thèses. Ainsi, dans le chapitre consacré à l'aviation commerciale, ils estiment que la distinction entre trafic de ligne et trafic hors ligne doit être maintenue: dans le premier cas, il faudra continuer à concentrer les efforts sur l'entreprise nationale, la Swissair, le trafic hors ligne, quant à lui, demeurant en principe libre sur le plan économique.

Toujours concernant le trafic de ligne, il faudra s'en tenir aux tarifs établis par les conférences de trafic des entreprises. Le trafic d'affrètement (charter) doit en principe rester libre de tout contrôle des prix.

En ce qui concerne les atteintes à l'environnement (bruit, gaz d'échappement), celles-ci ne doivent pas dépasser le niveau atteint actuellement. Si ce problème est réglé dans les grandes lignes par les grands aéroports, des prescrip-

tions détaillées font encore défaut pour les petits aérodromes. Il faudra donc, pour chacun d'entre eux, fixer des valeurs limitées pour le bruit.

SIMPLIFICATION SOUHAITÉE

Reposant actuellement sur quatre lois, la législation de la navigation aérienne est fort complexe. Le premier objectif de la révision totale est donc de simplifier cette situation en réunissant toutes les prescriptions en une seule loi.

Mis au point l'année prochaine, ce projet pourrait être adopté par le Parlement dès la fin 1983. Notons enfin que ce rapport n'est pas destiné aux Chambres fédérales. Le Conseil fédéral a préféré ne pas surcharger les travaux de celles-ci. Tous ces problèmes pourront en effet être discutés lors des débats sur le projet de révision de la loi. (ats)

Affaire Savro: ce n'est pas fini !

Rendez-vous au Tribunal fédéral

Le jugement complet dans l'affaire Savro a été rendu par le Tribunal cantonal à Sion. Il s'agit d'un jugement de 150 pages que les divers avocats étudient en détail actuellement. Rappelons que c'est à fin février dernier que le jugement était communiqué aux parties. A l'étude du jugement complet, plusieurs avocats ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils allaient recourir au Tribunal fédéral.

En ce qui concerne les prétentions civiles, les juges cantonaux soulignent à plusieurs reprises l'indéniable préjudice subi par l'Etat. Un procès civil aura lieu pour trancher toute cette partie importante du dossier.

En ce qui concerne le plan pénal, rappelons que les trois principaux accusés soit Filippini, Vernay et Pasquinoli ainsi que cela ressortait déjà

du jugement de février dernier ont été condamnés à sept ans de réclusion alors que le tribunal d'arrondissement avait prononcé une peine de huit ans. L'escroquerie par métier n'a pas été retenue par la Cour d'appel. De ce fait l'un ou l'autre défendeur estime que la réduction aurait du être plus importante et non point d'une année seulement.

La peine du quatrième recourant soit André Klaus a été réduite également d'une année passant ainsi de trois ans à deux ans d'emprisonnement.

Les quatre principaux condamnés de l'affaire Savro soit André Filippini, Maurice Pasquinoli, Jean Vernay et André Klaus ont jusqu'au 19 juillet prochain pour recourir au Tribunal fédéral.

(ats)

Justice bâloise

Important procès

Hier s'est ouvert devant le Tribunal correctionnel de Bâle un procès qui devrait durer 7 à 8 jours: celui de quatre membres de la «Bande Alpha», accusés d'avoir participé à deux hold-ups contre une bijouterie bâloise en novembre 1978 et contre la Banque cantonale zurichoise en avril 1979. Des quatre accusés, trois seulement assistaient à l'ouverture du procès, le quatrième étant en fuite depuis octobre dernier. L'un des trois hommes présents fait depuis trois semaines une grève de la faim. Son cas a été renvoyé à date ultérieure par le tribunal.

Diversément impliqués dans les affaires mentionnées, les accusés auront à répondre de vol qualifié, dommages, violation de domicile et vol de véhicules. L'un d'eux, seul auteur identifié du hold-up de Bâle, au cours duquel le propriétaire de la bijouterie, un chauffeur de taxi et un commissaire de police avaient été blessés par coups de feu, est également accusé de tentatives de meurtre répétées. La bande doit son nom aux Alpha Romeo volées qu'elle utilisait presque toujours dans ses mauvais coups. (ats)

Etudiants zurichois en grève

Mouvement peu suivi

Placés devant les entrées de l'Université de Zurich, environ 200 étudiants ont appelé hier matin à la grève des cours, distribuant des tracts et des transparents. Docents et étudiants n'ont cependant pas été empêchés de pénétrer dans le bâtiment et les cours n'ont pas été perturbés. L'intervention du recteur Gerold Hiltys avait visiblement eu de l'effet. Celui-ci, dans un tract distribué vendredi, avait brandi la menace de mesures disciplinaires dans le cas où cours et séances seraient perturbés hier.

Par cette grève, les étudiants entendaient protester contre la décision de la Commission de l'Université de réexaminer le caractère scientifique de l'enseignement au séminaire ethnologique. Les ethnologues auraient été victimes de la pression politique à cause d'un film vidéo qu'un groupe d'entre eux avait tourné lors des bagarres qui se sont déroulées à l'Opéra.

La Faculté 1 de philosophie avait accepté vendredi le principe d'un examen. Les étudiants s'élèvent dans leur tract

contre cette tentative de faire obstacle à toute recherche à l'université dans l'intérêt des personnes concernées. Pour eux l'interdiction de manifester du recteur Hiltys constitue «une criminalisation et une menace» et son tract constitue une pure provocation. Ils doivent pourtant reconnaître que son intervention a eu de l'effet: l'appel à la grève a peu été suivi et les salles de cours n'étaient guère moins remplies que d'habitude. (ats)

Situation financière des cantons

Pas si mauvaise que ça !

Le déficit des comptes 1979 de tous les cantons atteint 564 millions de francs, soit près de la moitié moins que ce qui avait été prévu dans les budgets (1,02 milliard). Ainsi que relève un article publié hier par un quotidien zurichois, les cantons ont dépensé, en tout, 22,13 milliards de francs. La situation financière des cantons, comme en 1978, est donc meilleure que celle de la Confédération (déficit de 1,7 milliard).

Ce ne sont pas moins de huit cantons qui ont réalisé des bénéfices en 1979: Neuchâtel, Uri, Schwyz, Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rhodes-Intérieures, Thurgovie et Saint-Gall. Tous les 8 avaient pourtant prévu des déficits.

A l'exception du canton du Tessin, les résultats des comptes 1979 des cantons sont tous meilleurs que prévu. Par rapport aux comptes 1978, les recettes et les dépenses totales ont progressé de 3,5 pour cent. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Redacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/211135 • Télex 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/311444

Référendum contre la ceinture de sécurité

Plus de 90.000 signatures déposées à Berne

Une délégation des comités référendaires contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité a déposé, hier matin, à la Chancellerie fédérale, à Berne, 92.279 signatures à l'appui du référendum (50.000 étaient nécessaires). La majorité de ces signatures a été récoltée dans les cantons romands et au Tessin. La votation populaire aura probablement lieu le 30 novembre prochain.

C'est le canton du Valais qui a fourni le plus grand nombre de signatures (21.359). On trouve ensuite les cantons de Vaud (20.565), du Tessin (16.722), de Genève (12.389), de Neuchâtel (7798) et de Fribourg (4207). Moins de 3000 signatures ont été recueillies dans les autres cantons.

LES OPPOSANTS SATISFAITS

Le référendum se dirige contre une modification - approuvée par le Parlement - de la loi sur la circulation routière qui donne au Conseil fédéral la compétence de rendre obligatoire le port de la ceinture de sécurité pour les occu-

pants d'une voiture et le port du casque pour les motocyclistes.

Le référendum a notamment été pris par l'Association contre les abus technologiques qui avait déjà déposé une pétition portant un nombre semblable de signatures contre le port obligatoire de la ceinture.

Le Valaisan Jean-Pierre Favre a pris une place importante dans la récolte des signatures. C'est d'ailleurs lui l'auteur du recours à la suite duquel le Tribunal fédéral a levé en 1977 l'obligation de porter la ceinture de sécurité. Outre M. Favre et d'autres adversaires du port obligatoire de la ceinture - surtout des Suisses romands - le conseiller national

Manifestations à Bâle

On abuse !

On a clairement abusé ces derniers temps du droit de manifestation, estime la police de Bâle-Ville dans un communiqué. A l'avenir, la police usera de la force pour dissoudre toute manifestation où des dégâts seront commis.

La manifestation de samedi dernier, pour un Centre des jeunes autonome, a encore causé des dommages matériels. Certes, ces actes violents ne sont le fait que d'une minorité, mais ils sont tolérés et couverts par la plus grande partie des manifestants, poursuit la police bâloise pour expliquer son attitude future. (ats)

Essai de la limitation de vitesse à 50 kmh

Premières réactions positives

Aujourd'hui démarre dans une centaine de communes suisses l'essai d'une limitation de la vitesse à 50 kmh. Dans certaines localités, la signalisation routière a été modifiée ces derniers jours. Selon les premières observations de la police, les automobilistes respectent dans l'ensemble cette nouvelle restriction, apprend-on au Département fédéral de justice et police (DFJP). Une manifestation a toutefois eu lieu à Bâle au cours de laquelle le «60» a été réinscrit sur les signaux.

L'essai de la limitation à 50 kmh durera jusqu'à la fin 1982. Il englobe les trois grandes villes de Berne, Bâle et Zurich ainsi que 95 autres communes des cantons de Vaud, Zurich, Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Saint-Gall et Thurgovie. La police n'aura pas plus de travail, car les contrôles seront effectués dans la même mesure que jusqu'ici.

Consommation d'énergie

En hausse

Au cours de l'année 1979, la consommation d'énergie électrique s'est accrue en Suisse par rapport à 1978 de 4 pour cent pour atteindre 33.766 gWh (1 gWh = 1 million de kWh). Ce taux est ainsi supérieur à celui contenu dans la conception globale de l'énergie et dans le 6e rapport des «dix» publié en 1979, constate l'Union des centrales suisses d'électricité dans son rapport de gestion 1979.

Cette augmentation est en grande partie due à la catégorie de consommateurs «usages domestiques, artisanat, agriculture et services», dont le taux d'accroissement est de 4,4 pour cent contre 5,4 pour cent précédemment. Toutefois, la consommation des autres catégories a aussi été en hausse: «industrie en général» 3,7 (1,6) pour cent, «électrochimie, électrometallurgie et électrothermie» 3,4 (1,4) pour cent et «chemin de fer» 1,4 (0,50) pour cent.

ZURICH. - Pour l'instant, l'Union de Banques Suisses (UBS) ne majorera pas dans le canton de Zurich les taux d'intérêt applicables aux hypothèques de toutes catégories. Dans les autres cantons, elle fera en sorte d'adapter ses taux aux conditions locales, comme cela a toujours été le cas en matière hypothécaire. L'UBS se conforme d'ailleurs aux recommandations formulées par la Banque Nationale et l'Association suisse des banquiers.

Elle est par ailleurs prête à fournir sa contribution pour lutter contre le renchérissement. (ats)

La future limitation de la vitesse dépendra de l'analyse que le groupe de travail «Sécurité du trafic» fera des résultats de l'essai. Pour chaque zone limitée à 50 kmh, il existe, à titre de comparaison, une zone où la limitation est demeurée à 60 kmh. Dans les grandes villes, on procédera à une comparaison «avant-après».

Selon les experts, il sera dès lors possible d'affirmer si un abaissement de la limite réduit effectivement le nombre des accidents ou s'il n'en est rien. Les études porteront notamment sur le nombre et le déroulement des accidents, l'évolution du trafic (vitesses roulées, distances observées entre les voitures) ainsi que sur le comportement des automobilistes.

LES ROMANDS RÉTICENTS

En 1978 déjà le Conseil fédéral avait pris sa décision concernant l'essai à 50 kmh. Devant le manque d'enthousiasme des cantons romands, le projet a été retardé.

A la suite d'une intervention personnelle du conseiller fédéral Kurt Furgler, le canton de Vaud a fini par accepter, au printemps 1980, de désigner 25 communes de la Côte pour participer à cet essai. Sans participation d'un canton romand, la portée politique de cette expérience aurait été douteuse. Signalons cependant qu'aucune commune de la Suisse italienne ne prend part à cet essai. (ats)

J.L. Ormond
ORMOND junior

Un cigarillo digne de la grande maison dont il est issu: les maîtres cigariers ORMOND, depuis quatre générations au service des fumeurs.

D'un bout à l'autre du pays**Glissements de terrain en pays lucernois
Nouvelles alertes à Fluehli**

Après les fortes pluies de samedi et de dimanche, l'alarme a dû une nouvelle fois être déclenchée dans la région de Fluehli au cours de la nuit de dimanche à hier. Dimanche soir, vers 22 h., les postes d'observation annonçaient qu'une forte accumulation d'eau commençait à s'écouler dans le haut de la vallée. Les masses de boue se précipitaient par vagues en aval.

Dans la région d'Oberararigmoos, un cours d'eau déborda et recouvrit de boue les terres de culture riveraines. Le canal d'écoulement fut également bouché et 14 excavatrices furent engagées pour reprendre la situation en main. Les travaux dureront encore hier soir.

Quant au pont provisoire qui avait été érigé samedi soir, il a été emporté par les flots. La situation semble cependant se normaliser.

Enfin, selon les géologues ayant observé les événements, les masses de terre qui se sont mises en mouvement atteindraient un volume total d'environ un million de mètres cubes.

**CAVALIER ARGOVIEN MORDU
A MORT PAR SA MONTURE**

Un accident peu ordinaire s'est produit dimanche à Niederlenz (AG) dans une écurie de course. M. Léo Schuermann, 37 ans, revenait de promenade avec son cheval. Il tentait de le faire rentrer dans son box quand il fut mordu à plusieurs reprises par l'animal. Le propriétaire du cheval, grièvement blessé, est décédé peu de temps après.

**COLLISION FERROVIAIRE
A MUTTENZ (BL)**

Hier matin, à la gare de triage de MuttENZ (BL), une locomotive sans mécanicien est entrée en collision avec une rame de wagons-citernes. Lors du choc, un wagon-citerne contenant 80.000 litres de mazout a pris feu. La locomotive fut aussi atteinte par le feu. Le mécanicien avait pu se réfugier dans le compartiment des machines et n'a pas été blessé. Le trafic ferroviaire n'a été que légèrement perturbé.

Le train transportant du mazout

venait du port de Birsfelden et était en route pour Rothenburg. Dans la zone de la gare de marchandises, le train heurta pour des raisons non encore éclaircies une locomotive sans mécanicien qui, peu avant la collision, à 5 h. 17, avait coupé un aiguillage et avait ainsi passé sur la voie nord. A ce moment, la composition de wagons-citernes roulait à 50 kilomètres-heure.

**JEUNE VALAISAN TUÉ
PRÈS DE SAVIÈSE**

Hier, un jeune conducteur valaisan âgé de vingt ans a connu une fin tragique à la suite d'un accident de voiture. Il s'agit de M. Dominique Dubuis, habitant le village de Roumaz sur territoire de la commune de Savièse au-dessus de Sion. M. Dubuis roulait dans la nuit en direction de la vallée lorsque soudain sa machine heurta un obstacle en béton en bordure de chaussée. Le jeune conducteur fut mortellement blessé, tandis que sa passagère a été hospitalisée avec plusieurs fractures. (ats)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Les Polonais seront plus de 300 aux JO de Moscou
Tous les médaillés (25) de Montréal seront présents

La Pologne enverra aux Jeux olympiques de Moscou la plus forte équipe de tous les temps: 320 athlètes (270 hommes et 50 femmes) qui s'aligneront dans 18 disciplines.

CEUX QU'ON ATTEND !

C'est en athlétisme, notamment, que la Pologne fonde ses plus grands espoirs avec des athlètes dont le renom n'est plus à faire.

Jeux et qui prendra le départ des 200 et 400 m., et enfin la surprenante Anna Wlodarczyk qui vient de porter le record national de la longueur à 6 m. 90.

Toujours en athlétisme, les Polonais nourrissent de grands espoirs avec Bronislaw Malinowski, spécialiste du 3000 m. steeple, le relais masculin du 4 x 100 m. qui détient le record d'Europe avec 38"47 et qui compte dans ses rangs l'excellent sprinter Marian Woronin (10"16 au 100 m).

D'AUTRES SÉRIEUX CANDIDATS

L'école de boxe polonaise bien que marquant le pas depuis un certain temps, alignera de très bons pugilistes: Henry Srednicki (mouche-or à

Montréal et champion du monde), Jerzy Srednicki (super-léger-or à Montréal), Leszek Kosedowski (léger), et Pawel Skrzecz (mi-lourd).

Les possibilités polonaises sont également grandes en lutte gréco-romaine avec Kazimierz Lipini (62 kg-or à Montréal) son frère Jozef (57 kg), Andrzej Supron (68 kg), récent vainqueur du Soviétique Suren Nalbadian (or à Montréal), Roman Kierpacz (48 kg), champion d'Europe.

La Pologne possède également d'importants atouts en haltérophilie avec Marek Seweryn (60 kg), champion du monde, Zbigniew Kaczmarek (67,5 kg) - 1er à Montréal mais qui dut rendre sa médaille d'or à la suite d'une affaire de dopage.

ET LES JEUX ?

Les Polonais auront également leur mot à dire en volleyball masculin bien que la «grande équipe», qui s'imposa à Montréal face aux Soviétiques se soit «effritée». Il en est de même en cyclisme ou les Krzysztof, Sujka et Jan Jankiewicz sont de redoutables routiers.

L'équipe de Pologne, très rajeunie par rapport à celle de Montréal, s'est solidement préparée pour les Jeux de Moscou et ceci non seulement dans les Centres sportifs nationaux mais aussi en Italie, en France, en Bulgarie et en URSS.

LA FLAMME EN BULGARIE

La ville de Plevna a accueilli, dimanche soir, la flamme olympique. L'étape, longue de 199 km. a conduit le cortège successivement à Gabrovo, Tarnovo et à Lovetch, ville natale du plus grand révolutionnaire bulgare des luttes contre les Ottomans, Vassil Levski et du premier cosmonaute bulgare, Guruegui Ivanov.

Début des championnats suisses cyclistes sur piste
Premiers titres à Isler et Kaenel

Les championnats suisses sur piste, qui se déroulent sur l'anneau de la Pontaise, à Lausanne, n'ont pas manqué leur entrée en matière. Par une température idéale, sans l'ombre d'un souffle d'air, le record national du kilomètre contre la montre aura été battu à trois reprises.

1. Hans Kaenel (Binningen), les 50 km. en 1 h. 07'17 (44,851 km/h), 48 pts; 2. Peter Steiger (Winterthur), 22 pts; 3. Félix Koller (Zurich), 21 pts; 4. Claude Jenny (Lausanne), 17 pts; 5. Pascal Fortis (Payenne), à 1 tour.

Le second titre de la première soirée revenait à Hans Kaenel. Il s'imposait sans problème dans l'éliminatoire sur 50 kilomètres. Résultats:

1. Hans Kaenel (Binningen), les 50 km. en 1 h. 07'17 (44,851 km/h), 48 pts; 2. Peter Steiger (Winterthur), 22 pts; 3. Félix Koller (Zurich), 21 pts; 4. Claude Jenny (Lausanne), 17 pts; 5. Pascal Fortis (Payenne), à 1 tour.

Le champion du monde de boxe poids moyens Minter mettra, à nouveau, son titre en jeu en septembre

Alan Minter, qui a conservé son titre de champion du monde des poids moyens (versions WBA et WBC) devant Vito Antuofermo, à Wembley, le défendra face à l'Américain Marvin Hagler, en septembre, soit au Palais d'exposition d'Earl's Court, soit en plein air, au Stade de football de Queen's Park Rangers, à Shepherd's Bush, également au sud de la capitale.

Le boxeur de Boston avait déjà signé un contrat pour rencontrer le vainqueur du combat Minter - Antuofermo, et Bob Arum, qui représente les intérêts de la télévision américaine, est prêt à le mettre sur pied.

Bob Arum a d'ailleurs déclaré: «Minter - Hagler s'annonce comme un «classique» de nos temps. Personne ne s'imaginait que Minter avait un plan

de bataille aussi intelligent. Il a transformé un match équilibré en déroute». Antuofermo lui-même a fait l'éloge de son adversaire: «Minter est plus fort que je ne le pensais. La décision était litigieuse à Las Vegas. Cette fois, il a gagné. Je lui envoie mes meilleurs vœux».

Quant à Tony Carioni, manager-challenger italo-américain, il s'exprime ainsi: «Minter a de sacrées chances face à Hagler. S'il boxe comme l'autre soir, il gagnera. Il n'a jamais laissé Vito s'approcher de lui».

En attendant, l'avenir d'Antuofermo est plus sombre, et il abandonnera peut-être la boxe. «S'il doit boxer à nouveau comme samedi soir, je préférerais qu'il renonce à la boxe», a déclaré Carioni.

Le dernier mot devait revenir à Minter: «Si Hagler est le challenger numéro un au titre, je veux sincèrement le rencontrer. Je pense que je peux le battre».

Demain soir, ascension en jeu, à Neuchâtel à 20 h.
Superga sera opposé en match d'appui à Yverdon



Si les Italo-Chaux-de-Fonniers sont aussi entreprenants que dimanche face à Vernier, l'exploit est possible. (photo Schneider)

Les joueurs de Superga ont prouvé lors de leur match décisif contre Vernier qu'ils avaient retrouvé la confiance nécessaire à un club prétendant à l'ascension en première ligue. A Neuchâtel, demain à 20 heures, les Italo-Chaux-de-Fonniers ne partiront donc pas sans ambition face à Yverdon.

Football : à la section romande de l'Union suisse des entraîneurs

La section romande de l'Union suisse des entraîneurs (USEF) communique qu'elle a tenu la première assemblée de sa jeune histoire le week-end dernier à Yverdon (le groupement s'était constitué le 7 juin dernier à Zoug). La réunion était présidée par Roger Vonlanthen.

préparatoires: Jacques Guhl pour le Valais; Léo Eichmann pour Neuchâtel; Gérald Rossier pour Fribourg; Eric Blanchard pour Genève; Richard Durr pour Vaud; (les Jurassiens sont déjà organisés).

L'assemblée a enfin désigné Roger Vonlanthen comme représentant romand au comité national, en compagnie de Jean-Paul Biaggi et Michel Fleury.

EXTENSION AU NIVEAU DES JUNIORS

L'USEF a tout d'abord été créée dans les buts principaux de préserver la correction et l'éthique sportives, de préparer un programme pour une extension au niveau des juniors et des écoliers, de revaloriser et de faire connaître le diplôme suisse sur le plan international, ainsi que de se créer un centre sportif en propre.

On sait que les entraîneurs de football sont constamment sujets aux caprices de leurs dirigeants. Dans ce domaine, l'USEF veut également assurer à ses membres une protection juridique.

LÉO EICHMANN, RESPONSABLE NEUCHÂTELOIS

En vue de la création de sections cantonales, les membres suivants ont été désignés pour mettre sur pied les séances

Motocross

Le Grand Prix de France

Le Belge Georges Jobe a remporté le Grand Prix de France des 250 cm., comptant pour le championnat du monde, disputé à Brou. Résultats:

1re manche, 250 cm.: 1. Laquaye (Be) SWM; 2. Boniface (Fr) KTM; 3. Jobe (Be) Suzuki; 4. Moisseev (URSS) CZ; 5. Wasielewski (Be) Honda. - 2e manche: 1. Rangelov (Bul) Husqvarna; 2. Van der Ven (Ho) Maico; 3. Jobe (Be); 4. Kristoffersen (No) Yamaha; 5. Dieffenbach (Be). - Classement provisoire: 1. Jobe (Be); 2. Rangelov.

Voir autres informations sportives en page 16

BULLETIN DE BOURSE
Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data with columns for location (Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich), stock names, and prices for two dates: June 27 and June 30.

Table of stock market data for Zurich, listing various companies like Alcan, A.T.T., Burroughs, and their respective prices.

Table of exchange rates and bank-related information, including 'Cours indicatifs' and 'Billets de banque étrangers'.

Table of investment funds and indices, including 'FOND DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES' and 'INDICE BOURSIER SBS'.

Section de La Chaux-de-Fonds
SERVICE DE SOINS A DOMICILE Tél.(039) 22 22 89

VAUDOISE ASSURANCES
 Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie
 désire engager un

collaborateur service externe en ville de La Chaux-de-Fonds

Est offert :

- Situation très bien rémunérée.
- Soutien par agence implantée de longue date à La Chaux-de-Fonds.
- Important portefeuille toutes branches.

Est exigé :

- Initiative et aptitude à travailler de manière indépendante.
- Compréhension des questions commerciales.

Il n'est pas nécessaire de bénéficier d'une formation d'assureur vu l'effort initial d'instruction consenti par notre compagnie.

Veillez prendre contact à l'adresse suivante :

Jacques ETZENSPERGER
 Agent général
 Serre 66
 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 23 15 38

Du nouveau Parc 39 !

TABACS - CIGARES - CIGARETTES - CHOCOLATS - JOURNAUX

M. et Mme A. Rufener se feront un plaisir de vous remettre une petite attention, demain mercredi 2 juillet 1980, à l'occasion de la réouverture.

Ouvert tous les jours
 dès 5 h. 45
 dimanche ouvert de 9 à 12 h.

Parc 39, tél. (039) 23 94 03
 La Chaux-de-Fonds

A louer aux Colombettes

très joli appartement

meublé, 4 chambres, libre tout de suite jusqu'à mi-octobre.

Tél. 029/2 96 85
 heures des repas.

PETITES ANNONCES
 au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

LITS SUPERPOSÉS bois peint, bon état, Fr. 130.- Tél. (039) 23 86 07

Chiens - Chats à donner

CHAT 1½ an, contre bons soins. Tél. (039) 26 70 75

LE LOCLE

A vendre

TÉLÉVISEUR couleur à l'état de neuf, bas prix. Tél. (039) 31 79 55

À LOUER

appartement

3½ pièces, quartier Bois-Noir, pour le 31 août 1980.

Fr. 343.50 tout compris.

Tél. 039/26 60 01

GECCO

A LOUER

APPARTEMENTS DE 3½ PIÈCES

Situation : Rue des Crêtets.

Tout confort, libres tout de suite ou date à convenir.

Loyer : dès Fr. 530.- charges comprises.

Pour traiter : Gérance GECCO
 Jaquet-Droz 58
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 22 11 14-15

UNE PRÉSENCE ROMANDE

LE GROUPE GECCO LAUSANNE - GENÈVE
 LA CHAUX-DE-FONDS - BULLE
 NEUCHÂTEL - AIGLE

A vendre, pour bricoleur

MINI 1000

+ 2 jantes, larges et normales.

Tél. (039) 26 61 15 heures des repas.

JEUNE HOMME
 cherche travail région La Chaux-de-Fonds. Urgent. Tél. 039/23 20 37

CHIOTS
 setters irlandais, pure race, sans papier, vaccinés, à vendre Fr. 300.-. Tél. (037) 67 17 33.

Week-end
 meublé, à louer à l'année, au-dessus de Sonvilier.

Fr. 110.- par mois.
 Tél. 039/41 11 66

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Zanker 5 kg. dès **Fr. 1000.-** 2 ans de garantie

Fornachon & Cie
 Rue du Marché 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 22 23 26

Garage de la ville cherche

PEINTRE EN CARROSSERIE
 ambiance jeune et dynamique.

Faire offres sous chiffre KJ 17069 au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

À LOUER tout de suite ou à convenir rez-de-chaussée, centre, 1½ pièce, salle de bain, WC, cave, chambre-haute. Tél. 039/23 22 27 heures repas.

A vendre canton JURA

café-restaurant de campagne

2 salles, terrasse, parking, logement aisances. Convient à personne de métier. Pas sérieux, pas solvable, intermédiaire s'abstenir.

Ecrire sous chiffre 200-7334 aux Annonces Suisses SA, Rue du Vieux-Billard 3, 1211 Genève 4

A LOUER
 pour le 31 octobre 1980
QUARTIER OUEST

BEL APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES
 tout confort. Salle de bains.

Téléphone (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

Famille avec 3 enfants cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds

PETITE MAISON

Faire offres sous chiffre BN 17059 au bureau de L'Impartial.

CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux, des locaux, des garages

Consultez nos vitrines

Rue Jardinière 87
 Léopold-Robert 12
 Léopold-Robert 38
 Banque Nationale Suisse

A louer, rue du Progrès 8, La Chaux-de-Fonds

STUDIO NEUF (rustique)

42 m², grande cuisine, grande salle de bain, tout confort. Tél. (039) 23 40 59 ou 26 07 73.

Confort + Economie
 A louer tout de suite ou à convenir:
bel appartement de 1½ pièce
 + cuisine, hall, bain-wc, dépendances, balcon, ascenseur. Toutes charges comprises dès Fr. 275.-.
 Dito meublé dès Fr. 320.-.
 S'adresser c/o Mme Salce, Rue des Bouleaux 13, tél. (039) 26 05 61.

Multisols

linos - plastique - tapis - parquets

A. Grilli
 Paix 84 - Tél. 039 23 92 20

FOIRE DE MONTREUX

Mardi 1er juillet
 Départ 14 h. 30 - Fr. 10.-
 FOIRE DE MONTREUX

Inscriptions: 01 100 400 410 420
 Tél. 039/22 45 71

PINGOUIN POUR LES VACANCES

PINGOUIN STEMM 20%

sur tout le stock de chaussettes-
 soquettes-collants et sur plusieurs
 qualités de laine.

Autorisée par la Préfecture

Ne perdez pas de temps !
 le magasin sera fermé pendant les
 vacances du 13 juillet au 3 août.

Madame A.-M. KREBS
 Laine et Tapis Pingouin
 Daniel-JeanRichard 15
 2300 La Chaux-de-Fonds
 tél. (039) 23 89 29

HERTIG VINS
 rue du Commerce 89
 2300 La Chaux-de-Fonds
 tél. (039) 22 10 44

engagerait

employée de bureau
 pour son département facturation.

Préférence sera donnée à une opératrice IBM.

Place stable.

Faire offres avec curriculum vitæ.

LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER CLINIQUE PSYCHIATRIQUE
 2074 Marin / NE

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

infirmiers (ères)
 diplômés (es) en psychiatrie, ou en soins physiques

infirmiers (ères)-assistants (es)
 diplômés (es) à plein temps ou à temps partiel:

veilleurs (euses)
 diplômés (es)

ou aides-veilleurs (euses)
 ayant des connaissances de la pratique en psychiatrie ou en soins généraux. Salaires et avantages sociaux intéressants, chambre personnelle et pension à disposition. Présenter offres écrites ou téléphoner à l'administrateur, tél. (038) 33 51 51

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Comparez avant d'acheter

SOLDES

PROFITEZ, plus de 200 articles à des prix imbattables !

MACHINES À LAVER dès 470.-

LAVE-VAISSELLE dès 648.-

CUISINIÈRES dès 328.-

CONGÉLATEURS dès 298.-

FRIGOS dès 250.-

RABAIS JUSQU'À 50%
 Vente autorisée du 1.7 au 21.7.80

Fornachon & Cie
 Rue du Marché 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/22 23 26

IMPORTANT - Avis à nos abonnés

Changements d'adresse pour les périodes de vacances

Nous nous permettons de rappeler à nos fidèles abonnés ce qu'ils doivent faire pour recevoir DÈS LE DÉBUT DES VACANCES leur journal à la plage ou à la montagne.

Dans notre édition du jeudi 12 juin 1980, le bulletin de versement encarté sert à deux usages:

1 notifier votre nouvelle adresse

au recto du coupon: votre adresse actuelle
 au verso du coupon: votre nouvelle adresse
 s'il s'agit d'un changement pour la période des vacances, ajoutez

du au y compris

2 payer la taxe de mutation

Fr. 2.- pour la Suisse, quelle que soit la durée du changement
 Fr. 5.50 pour l'étranger, première semaine +
 Fr. 2.50 pour l'étranger, par semaine supplémentaire ou fraction de semaine.

Ce qui compte pour vous, c'est de recevoir votre journal dès le 1er jour des vacances. Nous vous prions donc de faire votre paiement AU MOINS 7 JOURS OUVRABLES À L'AVANCE.

Inutile de nous écrire ou de nous téléphoner

En suivant ces quelques consignes, vous nous aiderez à faire notre travail dans de bonnes conditions. L'avis peut aussi être fait sur un bulletin de versement ordinaire. Nous vous rappelons notre numéro de CCP: 23-325.

Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.

Merci d'avance et bonnes vacances à tous.

Administration de
L'IMPARTIAL
 FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES - FONDÉE EN 1806

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Tout est dit en championnat suisse de ligue nationale A

Les Rhénans remportent le titre «au sprint»

Tout était encore permis au cours de la dernière journée du tour final du championnat suisse de ligue nationale A. Trois équipes pouvaient prétendre au titre: Bâle, Servette et Grasshoppers. Mais la formation rhénane a tôt fait de provoquer la décision. Face à Zurich, elle menait rapidement par 4 buts à 1, étant ainsi mathématiquement champion suisse, en cas d'égalité de points avec l'une ou l'autre des deux autres équipes et ceci pour la huitième fois de son histoire. En dépit d'un deuxième but zurichois, les jeux étaient faits.

En présence de 12.000 spectateurs, Servette et Grasshoppers, au stade des Charmilles, se sont partagés l'enjeu 1-1 (0-0). Les deux formations, qui totalisent le même nombre de points (31), sont départagées par le goalaverage qui est favorable aux Zurichois, seconds, alors que l'équipe genevoise termine finalement troisième. Les Sédunois ont terminé le championnat en force, en battant Lucerne, à l'Allmend, par 5 à 3.

Ce n'est pas la première fois que le FC Bâle ne figurait qu'au rang d'«outsider» en début de championnat. Pourtant, le huitième titre de la formation rhénane, après 1953, 1967, 1969, 1970, 1972, 1973 et 1977 ne constitue pas une véritable surprise. Les Bâlois ont fait preuve de constance tout au long de cet interminable championnat. Il faut également souligner, qu'ils n'ont pas connu les problèmes internes qui ont frappé leurs adversaires et qu'ils pouvaient évoluer en toute décontraction. Ils en profitèrent pour s'imposer au sprint final.

L'entraîneur Helmut Benthaus n'est pas étranger à cette victoire. L'Allemand, qui s'occupe du nouveau champion suisse depuis 1965, a su installer un climat de continuité qui porte ses fruits. La fidélité de Benthaus était à l'image de celle de ses piliers. Ainsi Maradan, Geisser, Stohler, Tanner, Von Wartburg, Lauscher, Maissen, Marti et Demarmels faisaient-ils déjà partie de la formation victorieuse en 1977.



L'équipe bâloise avec le trophée de champion suisse. (Bélino AP)

Servette-Grasshoppers, 1 à 1

SERVETTE: Engel; Guyot, Valentini, Seramondi, Bizzini; Schnyder, Trinchero, Andrey; Sarrasin, Matthey, Radi. — **GRASSHOPPERS:** Berbig; Meyer, Wehrli, Nafzger, Laupper; Heinz Hermann, Ponte, Egli; Pfister, Herbert Hermann, Sulser. — **BUTS:** 50' Bizzini, 1-0; 88' Ponte, 1-1. — **NOTES:** stade des Charmilles, 12.800 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Baumann (Schaffhouse). Servette sans Hamberg, Coutaz, blessés, et Barberis, suspendu. Changements de joueurs: 46e Dutoit pour Sarrasin. 62e Traber pour Herbert Hermann. Avertissement à Andrey (40e).

Des deux formations qui s'affrontaient aux Charmilles, aucune ne méritait sur ce match de remporter le titre national, et dès le moment où le tableau électronique permit aux joueurs et aux spectateurs de connaître l'évolution du score à Zurich, il n'y eut plus guère de suspense. Servette a terminé la saison sans attaquant véritable, car la jeunesse de Matthey et de Radi, aux côtés de Sarrasin, ne peut encore s'allier à l'expérience de joueurs comme Cucinotta

Servette a ainsi perdu sa couronne, mais la manière un peu désinvolte de certains joueurs — Andrey tarde trop à passer la balle — y est pour quelque chose, en plus de blessures de joueurs au moment du sprint final. Les Genevois, dans ce match, ont eu peu d'occasions de but, et le paradoxe vient presque de Bizzini, qui comme arrière latéral joue avec beaucoup de rigueur, mais peut aussi devenir un redoutable ailier qui déborde. On le vit à l'œuvre à la 50e minute où il

passa trois joueurs adverses, et au terme de ce solo, ouvrit le score.

TROP RARES BONS MOMENTS

Servette a connu quelques rares bons moments. Au milieu du terrain, pourtant, le jeu était bien ordonné, malgré les pertes de temps d'Andrey. En attaque, c'était autre chose.

Grasshoppers n'a pas changé sa manière de jouer. De rapides contre-attaques, où Pfister, Herbert Hermann et Sulser sont toujours impliqués, ont permis aux Zurichois d'égaliser en fin de partie, à un moment où tout était déjà dit pour le titre helvétique. Servette relâcha un peu son marquage, et les Zurichois ne perdirent alors pas l'occasion qui se présentait. Une mêlée genevoise avec des renvois défensifs, et Ponte, toujours à l'affût reprenait victorieusement la balle.

B. M.



Lauscher marque le deuxième but bâlois. (Bélino AP)

Les Rhénans n'ont rien volé...

Zurich battu par Bâle, 2-4

Letzigrund, 24.000 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Galler (Kirchdorf). — **BUTS:** 4' Maissen 0-1; 9' Jerkovic 1-1; 21' Lauscher 1-2; 31' Marti 1-3; 35' Erba (autogoal) 1-4; 77' Zappa 2-4. — **ZURICH:** Grob; Zappa, Landolt (82' Kurz), Erba, Baur; Moser, Jerkovic, Peterhans; Zwicker (46' Elsener), Seiler, Botteron. — **BÂLE:** Kung; Stohler, Geisser, Hasler, Maradan; Von Wartburg, Gaiser (66' Demarmels), Maissen; Marti (84' Schaer), Kuttel, Lauscher. — **NOTES:** Zurich joue sans Kundert et Ludi, blessés. Bâle débute sans Tanner, malade, et Demarmels, blessé. Landolt est averti à la 41e minute pour faute sur Lauscher. Maissen voit également la carte jaune à la 72e minute pour faute sur Baur. A la fin de la rencontre, Me Rumo, président de la Ligue nationale, remet la Coupe de champion suisse au FC Bâle.

CERTAIN MALCHANCE ZURICHOISE

Bâle n'a rien volé et surtout Zurich ne lui a rien offert. Hier soir, il faut le souligner, la phalange de Helmut Benthaus était la plus motivée. Zurich eut beau partir sur les chapeaux de roue et se créer les deux premières occasions de but (2e et 3e minutes) il ne put empêcher le succès de la formation rhénane à qui tout a souri. Mais pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas avoir vu le nouveau champion de Suisse confondre ses contradicteurs en leur prouvant qu'il savait faire preuve de panache. Il est certes incontestable que la phalange de Letzigrund n'eut pas toujours la veine de son côté (le quatrième but rhénan fut en vérité un autogoal d'Erba) mais il n'est pas moins indéniable que Bâle a été l'équipe la plus vive, la plus douée pour profiter des hésitations de l'adversaire.

LE TOURNANT DU MATCH

Il eut lieu à la 21e minute déjà lorsqu'à la suite d'un solo époustoufflant, Lauscher qui dribbla trois Zurichois parvint, imparablement, à marquer son

18e but de la saison. La rencontre fut d'un niveau au-dessus de la moyenne. Malgré l'avance prise par les visiteurs à la mi-temps, Zurich tint en effet à soigner la manière et sembla contrarié de devoir concéder le titre à son adversaire. Ses attaques soulevèrent souvent l'enthousiasme et aux 20e, 41e et 44e minutes, Kung fut bien près de devoir capituler devant Moser, brillant par moment, Jerkovic ou Zappa qui vit un tir frapper le montant gauche du but bâlois.

UNE GRANDE ÉQUIPE

Il n'empêche que les Rhénans jouèrent en grande équipe. On ne niera pas que, par moment, ils firent preuve de prudence, mais ce ne fut jamais le football définitif qu'on lui reproche souvent à l'extérieur. Pourtant le score fut sévère pour un FC Zurich qui se révéla souvent l'égal de son partenaire. Botteron, notamment, fit des adieux méritoires à son public, en n'hésitant jamais et en faisant valoir une technique et une rapidité qui le feront certainement apprécier à Cologne la saison prochaine.

D. P.



Ce tir du Genevois Radi ne fera pas mouche. (Bélino AP)

Nouvelle étape contre la montre au Tour de France

Hinault vainqueur mais Pevenage reste leader

On attendait Bernard Hinault. Et le Breton, comme à l'habitude, a été fidèle au rendez-vous qui lui était fixé sur le circuit de Spa-Francorchamps, dans le contre la montre de 33 km. 400, quatrième étape du Tour de France: 1'16" sur Zoetemelk, 1'25" sur Knetemann, 1'47" sur Van de Velde; Hinault n'a pas fait de détail. Il s'est même permis le luxe de reprendre 3'01" au Belge Rudi Pevenage, actuel maillot jaune.

Ce dernier pour sa part remportait la bataille qu'il livrait à Pierre Bazzo pour conserver la première place du classement général. Le Français n'avait que 18 secondes de retard, et pensait bien en effet combler son handicap sur les 33 km 400 du circuit automobile belge de Spa-Francorchamps. Mais il dut bien vite déchanter, Pevenage réussissant un temps de 50'29", contre 51'15" à Bazzo, qui conservait toutefois sa deuxième place du classement général.

Mais cette lutte pour le maillot jaune avait été éclipsée par l'exploit de Bernard Hinault. Un circuit particulièrement difficile, avec des «faux plats», une longue côte et un vent soufflant de face: des difficultés comme les aime le coureur breton. Le Français avoua tout de suite ses ambitions en effectuant un démarrage très rapide. Dès le septième kilomètre en effet, il comptait déjà 5 secondes d'avance sur Van de Velde, et 16 secondes sur son grand adversaire, Joop Zoetemelk. Cet écart allait grandir peu à peu: 35 secondes au 16e kilomètre sur Zoetemelk, 48 secondes au 22e kilomètre, Hinault allait terminer comme il avait commencé, sur un rythme infernal. «Dans ce genre d'exercice, il ne faut pas être comptable de ses efforts, avouait Hinault. Il faut donner son maximum dès le départ».

ET MAINTENANT ?

Lors des deux étapes qui vont être courues aujourd'hui et demain, entre

Liège et Lille d'une part, entre Lille et Compiègne d'autre part, avec de nombreux secteurs pavés dans lesquels les Hollandais et les Belges vont tenter le tout pour le tout afin de mettre à la raison Bernard Hinault.

Des adversaires qui essaieront de reprendre ces minutes, ces secondes perdues hier encore. Hinault est d'ailleurs conscient des problèmes qui risquent de surgir avec les attaques dont il va sûrement être victime sur les pavés du Nord. «Le temps que j'ai pris lundi à mes adversaires va constituer une excellente marge de sécurité pour les deux étapes à venir, expliquait Hinault. On ne sait jamais ce qui peut arriver».

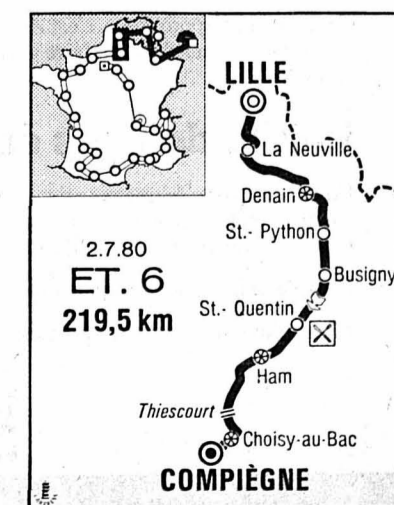
RÉSULTATS

Quatrième étape, contre la montre (33 km. 400) à Spa-Francorchamps: 1. Bernard Hinault (Fra) 47'28"30 (à la moyenne de 42 km. 673); 2. Joop Zoetemelk (Hol) 48'44"48; 3. Gerrie Knetemann (Hol) 48'53"67; 4. Johan Van de Velde (Hol) 49'15"31; 5. Johan de Muynck (Bel) 49'19"66; 6. Michel Pollentier (Bel) 49'27"83; 7. Paul Wellens (Bel) 49'31"70; 8. Ronny Claes (Bel) 49'31"72; 9. Henk Lubberding (Hol) 49'34"00; 10. Agostinho (Por) 49'49"81; 11. Kuiper (Hol) 49'52"87; 12. Oosterbosch (Hol) 50'05"37; 14. Bernaudeau (Fra) 50'08"82; 15. Seznec (Fra) 50'16"37; 16. Martin (Fra) 50'19"02; 17. van Impe (Bel) 50'20"59; 18. Bonnet

(Fra) 50'24"66; 19. Levavasseur (Fra) 50'28"36; 20. Pevenage (Bel) 50'29"92.

CLASSEMENT GÉNÉRAL: 1. Rudi Pevenage (Bel) 19 h. 56'32; 2. Pierre Bazzo (Fra) à 1'04; 3. Bernard Hinault (Fra) à 5'41; 4. Gerrie Knetemann (Hol) à 6'58; 5. Henk Lubberding (Hol) à 7'06; 6. Joop Zoetemelk (Hol) à 7'11; 7. Ronny Claes (Bel) à 7'20; 8. Jean-Luc Vandembroucke (Bel) à 7'48; 9. Johann Van de Velde (Hol), même temps; 10. Jean-René Bernaudeau (Fra) à 8'57; 11. Kuiper (Hol) à 9'00; 12. Bonnet (Fra) à 9'26; 13. de Muynck (Bel) à 9'47; 14. Schepers (Bel) à 9'48; 15. Peeters (Bel) à 9'50; 16. Agostinho (Por) à 9'58; 17. Chassang (Fra) à 10'01; 18. Pollentier (Bel) à 10'07; 19. Seznec (Fra) à 10'14; 20. Martin (Fra) à 10'15.

L'étape de demain



Tennis

Tournoi de Wimbledon

Décidément, Wimbledon 1980 est un tournoi maudit. Une fois encore la pluie a contraint les organisateurs à interrompre la septième journée.

Avant la pluie, trois joueurs ont réussi à franchir le cap des huitièmes de finale: les Américains Gene Mayer (numéro 6), Brian Gottfried (non classé), et Roscoe Tanner (numéro 5), le finaliste de l'an dernier, qui avait poussé Bjorn Borg jusqu'au cinquième set.

Dans le deuxième tour du double messieurs, Heinz Günthardt a démontré sa bonne forme actuelle: associé au Sud-Africain Frew McMillan, le Suisse s'est en effet qualifié aux dépens de la paire australienne Mark Edmondson et Kim Warwick, 1-6, 6-4, 6-4, 6-2.

Côté juniors, la Suissesse Isabelle Villiger n'a connu aucun problème au cours du premier tour, face à la Roumaine Nadia Becherescu, qu'elle éliminait par 6-1, 6-0.

Lucerne - Sion, 3-5

Allmend, 4900 spectateurs. — **ARBITRE:** M. Mercier (Pully). — **BUTS:** 11' P. Risi 1-0; 16' Brigger 1-1; 21' P. Risi 2-1; 25' Vergères 2-2; 49' Schaer 3-2; 55' Luisier 3-3; 84' Mathez 3-4; 86' Valentini 3-5. — **LUCERNE:** Huber; Rahmen, Binder, Voegeli, H. Risi; L. Kaufmann, Christen, Comolli; Kress (70' Ryhn), P. Risi, Schaer. — **SION:** Bitz; Richard, Valentini, Ruberti, K. Karlen; Perrier, Mathez (85' Payot), Brégy; Vergères (88' Schurmman), Luisier, Brigger.

Classement final

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Bâle	10	6	2	2	24-11	33
2. Grasshop.	10	5	3	2	21-11	31
3. Servette	10	5	1	4	18-11	31
4. Zurich	10	5	1	4	17-15	27
5. Sion	10	4	2	4	22-20	26
6. Lucerne	10	0	1	9	4-38	17

RÉSIDENCE HELVÉTIÉ
 Visite sur rendez-vous:
 Gérance GECO tél. (039) 22 11 14
 Gérance BOLLIGER tél. (039) 22 12 85
 Gérance BOSQUET tél. (039) 23 38 78

GG **GUILLOD GUNTHER SA**
 Manufacture de boîtes de montres
 2300 La Chaux-de-Fonds
 83, rue du Doubs. Tél. (039) 22 47 82
 Nous cherchons

visiteuse
 familiarisée avec le montage et le contrôle

mécanicien outilleur
 pour travaux de petite mécanique

mécanicien en étampes
tourneur de boîtes
acheveur
 Entrée immédiate ou date à convenir.

RÉSIDENCE HELVÉTIÉ
 (intersection rue de la Confédération, rue de l'Helvétie)
Vente des premières villas du lotissement

HOME MÉDICALISÉ DE LA SOMBAILLE
 LA CHAUX-de-FONDS
Roger Huguenin
 exposition de médailles, dessins et gravures
 jusqu'au 20 juillet 1980

RÉSIDENCE HELVÉTIÉ
 Une permanence est assurée tous les jours de 14 à 18 heures (samedi et dimanche sur rendez-vous)

un lien entre les hommes
PTT

Nous cherchons, pour le 1er septembre 1980 ou date à convenir, deux

employées de commerce
 titulaires d'un certificat fédéral de capacité ou diplôme équivalent.
 Il s'agit d'un emploi à plein temps (100%) et d'un emploi à temps partiel (50%)

Nous demandons: une habile dactylographe, faisant preuve d'initiative et d'indépendance, connaissant bien l'allemand.

Nous offrons: un travail varié, un emploi stable et bien rétribué, les prestations sociales d'une grande entreprise et un horaire de travail mobile.

Tous renseignements peuvent obtenus à notre service du personnel, tél. 038/22 14 08.

Les offres d'emploi seront adressées à la
 Direction d'arrondissement des téléphones
 Place de la Gare 4
 2002 NEUCHÂTEL

PTT
un lien entre les hommes

RÉSIDENCE HELVÉTIÉ
 Visite sur place tous les mardis de 18 à 20 heures

SCHAUBLIN
 Nous cherchons

ouvriers
 pour le montage de petits éléments mécaniques (vis à billes).
 Ce travail précis et soigné, conviendrait à des

horlogers
 désirant se recycler dans l'industrie mécanique.

Prière de s'adresser à:
SCHAUBLIN SA
 fabrique de machines
 2735 Bévillard, tél. (032) 92 18 52.

Entreprise de chauffage composé d'une équipe jeune et dynamique cherche

MONTEUR EN CHAUFFAGE
 pour les installations de chauffage ou le service après vente. Place stable et bien rétribuée à personne capable. Entrée immédiate ou à convenir.

Rosel
 CHAUFFAGES CENTRAUX

Succ. G. Walther - 2000 Neuchâtel - Pavés 65
 Tél. (038) 25 50 74

A LOUER
 au 4e étage
 Av. Léopold-Robert 78
BEL APPARTEMENT


3 chambres, hall, grande cuisine, confort moderne.

Libre le 1er août ou date à convenir.
 Loyer: Fr. 472.- charges comprises

S'adresser à:
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
 Av. Léopold-Robert 16-18
 Tél. 039/21 11 75 (int. 231)

Warteck Alt
 La nouvelle bière.
 Une spécialité des maîtres-brasseurs Warteck. Fraîche, légère, finement houblonnée et digeste. L'essayer c'est l'adopter.

Warteck
 BRASSERIE WARTECK SA, BÂLE



PEUGEOT,
 plus avantageux que jamais.



Consultez le représentant de votre région qui vous fera une offre très intéressante.
 104 - 305 - 504 - 505 - 604.
 une gamme complète à partir de Fr. 8'950.-

PEUGEOT
 Economie, confort, robustesse!

Veillez me donner de plus amples renseignements au sujet de votre offre.

Nom: _____
 Profession: _____
 Adresse: _____
 NPA/Lieu: _____
 A envoyer à:
 Peugeot-Suisse SA, Jupiterstr. 15, 3015 Berne I 4

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le motocross de Roggenburg dans un véritable borbier

Hécatombe d'abandons parmi les engagés

Comme on peut aisément le supposer au vu des conditions météorologiques déplorables qui règnent depuis plusieurs semaines, la piste du motocross de Roggenburg ressemblait samedi et dimanche à un véritable borbier. L'état du circuit était tellement précaire que dimanche matin il a tout d'abord été décidé de renoncer à faire courir cette manifestation internationale. Durant près d'une demi-heure, ce motocross était annulé; puis finalement les organisateurs ont réuni les coureurs qui, à une faible majorité, ont manifesté le désir de maintenir les deux épreuves comptant pour le championnat suisse (catégories 250 et 500 inter). La direction de la course décida également de maintenir la seconde manche de la catégorie 250 cmc. national. La première partie de cette épreuve avait été disputée le samedi déjà. Mais devant le mauvais état de la piste et les dangers qui en découlaient, les organisateurs n'ont pas pris les risques de faire partir les side-cars inter.

LES «RÉGIONAUX» BATTUS

C'est donc sur une piste transformée en marécage que fut alors disputé le motocross international de Roggenburg. Il va sans dire que ces conditions difficiles provoquèrent une véritable hécatombe parmi les engagés. A l'issue de la première manche de la catégorie internationale, seuls six concurrents furent classés. La victoire est revenue à Christophe Husser, du Moto-Club Wohlen (Maico). Celui-ci a pris le meilleur devant Fritz Graf, son camarade de club (Yamaha), et le Saint-Gallois Leonhard Fetz (Husqvarna). Ce fut encore plus spectaculaire lors de la seconde manche: deux concu-

rents seulement purent franchir la ligne d'arrivée. Il s'agit de Christophe Husser qui s'adjugeait sa deuxième victoire de la journée, et de Walter Kalberer. Comme on peut donc le constater à la lecture de ces résultats, les Jurassiens Lœtscher et Brechet n'ont pas été très à l'aise dans leurs terres... Ils n'ont en effet pas été en mesure de braver les intempéries et de terminer une des manches

LES COURSES DE SAMEDI

Disputée samedi, la première manche de la catégorie nationale a vu la victoire du Vaudois Gérald Auberson, du Moto-Club Yverdon (Kawasaki). Il

précède le Genevois Eric Yersin (Suzuki) et le Jurassien de Roggenburg André Roth (Husqvarna). Ce troisième rang est tout à l'honneur de l'espoir local qui, dans des conditions très pénibles, a fait la démonstration de son habileté.

Le dimanche, ce fut une autre paire de manches pour les nationaux. Le peloton se vit décimer, et deux coureurs terminèrent leur pensum; il s'agit de Fritz Hausammann, du Moto-Club Gummenen (Beta) qui se classe premier, et Gérald Auberson d'Yverdon (Kawasaki). Enfin les juniors (catégories 125 - 500 cmc.) David Senn (Wil), Martin Rohner (Zurich) et Bruno Ruegg (Wil), se sont respectivement partagés les première, deuxième et troisième places de leur catégorie.

Précisons encore qu'en dépit de la pluie et de la boue, ce ne sont pas moins de 4000 spectateurs qui étaient venus sur les hauteurs de Roggenburg, pour assister à ce motocross international.

RÉSULTATS

Catégorie internationale (250-500 cmc.): première manche, 1. Christophe Husser, MC Wohlen; 2. Fritz Graf, MC Wohlen; 3. Leonhard Fetz, Saint-Gall; 4. Guido Vermati, Italie; 5. Walter Kalberer, MC Frauenfeld; 6. Toni Kalberer, MSC Wil. - Seconde manche, 1. Christophe Husser; 2. Walter Kalberer, MSV Frauenfeld.

Catégorie nationale 250-500 cmc.: première manche, 1. Gérald Auberson, MC Yverdon; 2. Eric Yersin, Genève; 3. André Roth, MC Roggenburg; 4. Walter Zund, MSC Vaduz; 5. Daniel Wirz, MC Obwalden; 6. Fritz Hausammann, MC Gummenen; 7. Max Wyss, MC Villars; 8. Jean-Pierre Dietrich, MC Morat; 9. Martin Zimmermann, MC Belp; 10. Jean Thévenaz, MC Bullet. - Seconde manche, 1. Fritz Hausammann, MC Gummenen; 2. Gérald Auberson, MC Yverdon.

Catégorie juniors, 125-500 cmc.: 1. David Senn, Wil; 2. Martin Rohner, Zurich; 3. Bruno Ruegg, Wil; 4. Albert Betschard, Zurich; 5. Ulrich Schlegel, Vaduz; 6. Michel Schmid, KTM; 7. Adrian Bosshard, Bienne. (rs)

Les courses d'Yverdon sous la pluie

Trois finalistes suisses sont connus



Bruno Candrian, un nouveau succès (asl)

Après quatre des cinq épreuves comptant pour la Coupe de Suisse des cavaliers de concours, trois sur quatre finalistes sont déjà connus. A Yverdon, Bruno Candrian, Walter Gabathuler et le tenant Willi Melliger sont déjà assurés d'être au rendez-vous de Zurich le 28 septembre. Pour Markus Maendli, Kurt Maeder et Paul Weier, il leur restera une possibilité de qualification au cours des épreuves du 16 août à Aarau.

L'épreuve de puissance, dans le cadre du concours d'Yverdon, est revenue à Bruno Candrian, montant Van Gogh, qui s'est imposé devant Charles Froidevaux et Kurt Maeder.

RÉSULTATS

Puissance (comptant pour la Coupe de Suisse): Bruno Candrian (Diessenhofen), Van Gogh 0 faute; 2. Charles Froidevaux (Colombier), Colorado 4; 3. Kurt Maeder (Elgg), Top of the Morning et Willi Melliger (Neuendorf), Rhonas Boy tous deux éliminés pour refus au troisième barrage; 5. Philippe Putallaz (Sion), Mickey Mouse 3. **Classement général:** 1. Candrian 33; 2. Gabathuler 31; 3. Melliger 28; 4. Markus Maendli (Nohl) 21; 5. Maeder 15; 6. Paul Weier (Elgg) 11.

Cat. S/barème A: 1. Alain Hinaud (Fr), Harku 0/87"1; 2. Pierre Badoux (Pollietz-Pittet), Inconnu 0/87"1; 3. Gabathuler, (Game Toy) 0/89"1; 4. Heidi Robbiani (Pauzella), Jessica 0/90"5; 5. Thomas Fuchs (Bientholz) Atico 0/95"8.

Epreuve de qualification, cat. S/barème A: 1. Frédérique Fabre (Fr), Folles Amours 0/39"5; 2. Max Hauri (Séon), Collooney Duster 8/42"7; 3. Beat Grandjean (Guin), Hurry On 8/45"7; 4. Stefan Gnaegi (Ipsach), Patch; 5. Bruno Candrian, Thats it 0/46"6.

Saut A au barrage: 1. Willy Melliger (Neuendorf), Rhonas Boy 35"2; 2. Beat Grandjean (Guin), Hurry On 35"8; 3. Willy Melliger, David 36"3; 4. Daniel Schneider (Fenin), Amarillo 38"2; 5. Frédérique Fabre (Fr), Folles Amours 39"6.

Barème A au chrono: 1. Markus Maendli (Nohl), Campel, 0/65"5; 2. Frédérique Fabre (Fr), Folles Amours, 0/66"7; 3. Juerg Friedli (Liestal), Scotsman, 0/67"4; 4. Kurt Maeder (Elgg), Abraxon, 0/67"9; 5. Gerhard Etter (Muentschemier), Cripello, 0/68"0; 6. Anne Laubscher (Genève), Black Eagle, 0/72"2.

Lors des épreuves de sélection à Zurich-Affoltern

Décathlon: 7766 points pour Niklaus

Une pluie battante et, vers le soir une température très basse, ont perturbé l'épreuve de sélection des décathlons suisses à Zurich-Affoltern. Malgré des conditions particulièrement difficiles, le Bâlois Stephan Niklaus (22 ans), a porté son record personnel à 7766 points, ce qui devrait lui valoir sa sélection pour les Jeux olympiques de Moscou (la limite demandée est de 7800 points). Les deux autres candidats à la sélection ont été moins heureux: Armin Tschenett a dû abandonner au cours du saut à la perche, victime d'une déchirure des ligaments, alors que Angela Weiss, qui souffrait de douleurs au talon d'Achille, n'a pas pu disputer le saut en longueur.

Niklaus disputait son troisième décathlon en l'espace de six semaines. Il a réussi une série de résultats remarquables: il a amélioré ses records personnels au 100 mètres en 10"84, au saut en longueur avec 7 m. 05, et au 110 mètres haies en 14"82. Il a par ailleurs égalé sa meilleure performance à la perche avec 4 m. 20. Il a finalement totalisé 58 points de plus que lors de son décathlon des 18-19 mai à Zurich.

MESSIEURS, décathlon: 1. Stephan Niklaus (Bâle) 7766 points (100 mètres en 10"84; 7 m. 05 en longueur; 13 m. 99 au poids; 1 m. 99 en hauteur; 48"20 au 400 mètres, soit 4103 points au terme de la première journée; 14"82 au 110 mètres haies; 41 m. 60 au disque; 4 m. 20 à la perche; 59 m. 64 au javelot; 4'50"40 au 1500 mètres); 2. Michel Rufenacht (Ascona) 7478 points (10"79; 6 m. 92; 12 m. 75; 1 m. 90; 50"34; 14"90; 42 m. 04; 4 m. 20; 55 m. 20; 4'49"92); 3. Christian Gugler (Aarau) 7313 points.

DAMES, pentathlon: 1. Silvia Baumann (Zurich) 4081 points (100 mètres haies en 14"66; 11 m. 58 au poids; 1 m. 69 en hauteur; 5 m. 84 en longueur; 2'18"64 au 800 mètres); 2. Franziska Moser (Berne) 3375 points.

Championnat suisse de groupe au petit calibre

Courcelon, Laufon et Peseux finalistes

Pour la 6e fois le petit calibre élite Courcelon «groupe Wardeck» disputera la finale du championnat suisse qui aura lieu le 6 juillet à Liestal. Pour parvenir à ce stade de la compétition, les tireurs jurassiens ont dû obtenir leur qualification lors de trois tours préliminaires.

La performance du groupe de Courcelon est tout à fait remarquable si l'on sait que 873 équipes ont entamé cette compétition. Lors des concours préliminaires, les Jurassiens se sont particulièrement distingués puisqu'ils se sont payé le luxe de battre le record suisse en réalisant un total impressionnant de 485 points. Précisons tout de même que ce record leur fut ravi dans la même journée par Frutigen (488 points). Et après les trois tours préliminaires, Courcelon se trouve en tête du championnat helvétique.

A Liestal, la finale regroupera 24 équipes et cette ultime phase de la compétition se déroulera en trois passes. Marcellin Scherrer de Courrendlin

sera le seul rescapé des six finales du petit calibre de Courcelon. Précisons encore que les points obtenus dans les concours initiaux ne sont plus comptabilisés et que tout le monde partira sur un pied d'égalité le 6 juillet prochain. Au plan romand, seules deux formations, Tafers et Peseux, accompagneront les brillants tireurs de Courcelon à Liestal.

Les 24 sélectionnés pour la finale suisse sont: 1. Courcelon 1443 pts; 2. Feld-Meilen 1443; 3. Arlesheim 1441; 4. Frutigen 1441; 5. Wettingen 1440; 6. Kloten 1436; 7. Berthoud 1435; 8. Thalwil 1435; 9. Gretzenbach 1434; 10. Laupersdorf 1434; 11. Alterswil 1433; 12. Iseo 1433; 13. Laufon 1433; 14. Peseux 1433; 15. Zurich-Ville 1432; 16. Breitenbach 1430; 17. Eschenbach 1430; 18. Wengen 1429; 19. Rütich-Aussersihl 1429; 20. Dagmersellen 1428; 21. Liestal 1425; 22. Oberburg 1425; 23. Brigue 1424; 24. Thoun 1424 pts. (RS)

Le match international de natation des huit nations

Exploits, mais aussi échecs helvétiques

Avec sept records nationaux et une cinquième place au classement final, la Suisse a réussi une bonne performance d'ensemble lors du match des huit nations d'Edimbourg. Son équipe pour les Jeux olympiques de Moscou restera cependant formée des deux nageuses Carole Brook et Nicole Schrepfer et du Neuchâtelais Stéphane Volery, Markus Peter, le seul qui pouvait encore prétendre décrocher son billet pour Moscou, a échoué dans sa chasse aux limites. Il a certes amélioré trois records nationaux mais les temps qu'il a obtenus sont insuffisants pour retenir l'attention des sélectionneurs.

TROIS RECORDS SAMEDI

Bien qu'ayant amélioré trois records nationaux, les nageurs suisses ont connu des fortunes diverses lors du match des huit nations à Edimbourg.

Le nageur de Winterthur Markus Peter, le seul qui pouvait encore se qualifier pour Moscou, a battu deux records nationaux. En tant que premier relayeur du 4 X 100 m. dos, il a nagé le 100 m. dos en 1'00"43, puis le 200 m. dos en 2'10"91. Les limites de qualification sont encore éloignées de 1", respectivement 3,5", pour le Zurichois.

Des sélectionnés olympiques, Carole

Brook et Nicole Schrepfer, de Winterthur elles aussi, ont confirmé leur sélection: Nicole Schrepfer a abaissé son record de Suisse du 400 m. libre de 1'24", le portant à 4'26"96, alors que Carole Brook a obtenu une meilleure performance de la saison sur 200 m. papillon, en 2'20"75, ce qui lui a permis de prendre la deuxième place. Stefan Volery a par contre déçu, ne pouvant faire mieux que 54"8 sur 100 m. libre.

PETER EN ÉVIDENCE DIMANCHE

Markus Peter a battu dimanche son troisième record individuel de la rencontre, sur le 200 m. quatre nages (2'13"84), où il a amélioré d'une se-

conde la performance de Gery Waldmann, une performance qui datait de deux ans. Le 200 m. quatre nages ne figure toutefois pas au programme des Jeux, pas plus d'ailleurs que le 4 X 100 m. libre où Volery, Peter, Halsall et David ont amélioré de deux secondes (3'35"62) un record qui remontait au mois de mai dernier.

Susanne Reber a sans doute réussi la meilleure performance de la rencontre en battant le record du 200 m. quatre nages de Susanne Niesner, laquelle le détenait depuis le 23 juillet 1972. L'amélioration n'est toutefois que de deux centièmes de seconde: 2'28"88 contre 2'28"90.

CLASSEMENT FINAL

1. Norvège 235 pts; 2. Espagne 202; 3. Ecosse 184; 4. Galles 155; 5. Suisse 143; 6. Belgique 139; 7. Irlande 108; 8. Israël 91. - MESSIEURS: 1. Norvège 125; 2. Espagne 123; 3. Ecosse 97; 4. Suisse 83. - DAMES: 1. Norvège 110; 2. Belgique 103; 3. Ecosse 87; 4. Galles 81; 5. Espagne 79; 6. Suisse 60.

Tennis

Lausanne champion suisse

Reporté en raison de la pluie, le match Lausanne-Sports contre Fairplay Zurich, tenant du titre, a débouché sur la décision: en l'emportant par 5-4, les Lausannois se sont en effet assurés leur cinquième titre national de ligue nationale A, après ceux remportés en 1965, 1967, 1968 et 1974. Résultats:

Messieurs, LNA, match en retard: Lausanne Sports - Fairplay Zurich 5-4; Serge Gramagna - Max Hurlimann 3-6, 1-6; Nikolas Kelaidis - Roland Stadler 2-6, 0-6; Jacques Michod - Mark Farrell 0-6, 1-6; Kurt Guerne - Victor Tiegermann 7-5, 6-4; Michel Robadin - Fredy Blatter 6-3, 4-6, 7-5; Yvan Dupasquier - Fred Toengy 6-4, 6-3; Kelaidis-Michod - Stadler-Farrell 3-6, 2-6; Gramagna-Dupasquier - Hurlimann-Blatter 6-4, 3-6, 6-3; Guerne-Robadin - Tiegermann-Tiegermann 7-5, 6-2.

Les gains du Sport-Toto

2 gagnants à 13 pts	Fr. 38.137,60
141 gagnants à 12 pts	Fr. 197,75
2000 gagnants à 11 pts	Fr. 13,95
12.021 gagnants à 10 pts	Fr. 2,30

TOTO-X

1 gagnant à 6 Nos	Fr. 339.248,05
5 gagnants à 5 Nos + le No complémentaire	Fr. 1.931,15
103 gagnants à 5 Nos	Fr. 328,10
4.397 gagnants à 4 Nos	Fr. 7,70
40.621 gagnants à 3 Nos	Fr. 1,45

LOTÉRIE À NUMÉROS

4 gagnants à 5 Nos + le No complémentaire	Fr. 50.000,00
76 gagnants à 5 Nos	Fr. 7.239,35
5.081 gagnants à 4 Nos	Fr. 108,30
93.521 gagnants à 3 Nos	Fr. 4,-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, le jackpot totalise Fr. 450.190,10

PARI-TRIO

Dans l'ordre: Fr. 1508,25, dans un ordre différent: Fr. 301,65

Basketball

VICTOIRE DE LA YOUGOSLAVIE

L'équipe nationale yougoslave a battu une sélection universitaire américaine par 126 à 125 (après prolongations), à Bosanski Brod (Bosnie), en match amical.

A la fin du temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité 107 partout. Au repos, les Yougoslaves menaient 62-53.

VOYAGES natural

Nous cherchons pour le 1er septembre ou date à convenir

collaborateur(trice) qualifié(e)

ayant si possible plusieurs années d'expérience dans la branche des voyages et pouvant travailler de manière indépendante.

Faire offres en joignant curriculum vitae et photographie à

NATURAL SA, AGENCE DE VOYAGES

51, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds

Ogival SA

engage immédiatement

DAMES ET JEUNES FILLES

ayant bonne vue, habiles et consciencieuses pour travaux en ateliers.

S'adresser Ormes 22,
La Chaux-de-Fonds.

On cherche pour entrée immédiate

un mécanicien

pour travaux variés sur moteurs

un tourneur

un aléseur

(pourrait être formé)

S'adresser à :

NUSBAUMER SA
Atelier mécanique
2764 Courrendlin
Tél. (066) 35 51 56

Portescap

Service du personnel



Nous cherchons pour notre service de comptabilité, équipé d'un ordinateur IBM 34, un (e)

COMPTABLE

ayant quelques années d'expérience dans la comptabilité financière. Il s'agit d'un poste à responsabilités. Le titulaire sera rattaché directement au responsable du département. Notre nouveau collaborateur devra s'occuper des relations avec nos filiales à l'étranger.

Des connaissances linguistiques allemand/anglais et de l'expérience dans le domaine de la consolidation des comptes seraient un avantage mais pas une condition.

Nous offrons :

- place stable
- horaire variable
- travail indépendant et intéressant au sein d'une petite équipe
- prestations sociales d'une grande entreprise.

Date d'entrée : tout de suite ou à convenir.

Nous attendons avec intérêt votre offre avec documents usuels adressée à :

Portescap, service du Personnel
129, rue de la Paix - 2300 La Chaux-de-Fonds

Pour les vacances Profitez ! Beaucoup de cadeaux

Double chèques fidélité sur tous vos achats

ECHANTILLONS de parfum - Produit de beauté - Fond de teint - Produit pour homme - savons - Produit solaire

Notre traditionnel cadeaux vacances

cette année, nous avons trouvé pour vous « un porte-bonheur »

PRIME DE FIDÉLITÉ. Gardez vos tickets les cuillères et couteaux en bronze et palissandre sont arrivés !

PARFUMERIE
B BOUTIQUE
UMONT
INSTITUT DE BEAUTÉ

LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 53, Daniel-JeanRichard - Tél. 039/22 44 55

Une offre VAC sensationnelle!

SET complet YASHICA FR II
pour seulement **698.-**



Démonstration sans engagement
dans notre magasin

- * appareil réflex YASHICA FR II complètement automatique avec priorité au diaphragme et réglage automatique du temps de pose en continu de 4 sec au 1/1000 sec
- * mesure à pleine ouverture
- * baïonnette YASHICA/CONTAX
- * objectif YASHICA 2,0/55 mm
- * téléobjectif YASHICA 2,8/135mm
- * grand angulaire YASHICA 2,8/28mm
- * sac universel moderne en tissu jeans

Le tout seulement Fr. 698.-



VAC PHOTO...CINE
René Junod SA · 2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 115 · Tél. 039/21 11 21

Grand feuilleton de «L'Impartial»

7

CONSTANCE HEAVEN

Interroge le vent

roman

Traduit de l'anglais par Anne Joba

Droits réservés Ed. Albin Michel
et Cosmopress, Genève

Personne depuis Edouard ne m'avait parlé ainsi et je m'étais juré de ne plus me fier à un homme.

L'orchestre jouait une mélodie douce et lancinante. Il releva la tête.

- C'est la valse qui précède le souper, dit-il. Voulez-vous m'accorder l'honneur ?

J'avais promis de rejoindre Rilla et Andreï au buffet, mais j'oubliai tout et me laissai entraîner parmi les couples qui dansaient.

En Angleterre une jeune fille convenable ne se serait pas permis de valser avec un inconnu. C'était contraire aux règles de la bienséance. Je sentais la chaleur de sa main gantée à travers la dentelle de ma robe. J'étais si petite que je lui parvenais à peine à l'épaule. Cependant, tandis que nous tournions, j'observais son uniforme blanc galonné d'or, son visage aux traits fins et réguliers, à l'expression tendue, ses cheveux fauves brossés en avant, ses yeux gris aux longs cils noirs qu'une femme aurait pu envier.

Avec mes autres danseurs, j'avais bavardé gaiement et voilà que, sans raison aucune, je ne trouvais plus rien à dire. Il me souriait.

- Vos cheveux brillent comme de l'argent, murmura-t-il. Ils sont aussi fins et doux que le duvet des chardons et ils ont un parfum d'été. Ils me rappellent mon enfance à la campagne.

C'étaient les paroles les plus charmantes que j'eusse jamais entendues et je m'abandonnai à l'enchantement. Je tournais, légère, dans ses

bras, les paupières mi-closes. Je me sentais transportée dans un monde de rêve. Quand la musique s'arrêta, je me tenais à peine sur mes jambes. Il m'entoura la taille et me soutint.

J'ouvris les yeux. Nous étions près d'une des hautes portes d'acajou marqueté. L'orchestre attaqua une polonaise, les deux battants s'ouvrirent et le prince Astrov entra, accompagné par un bel homme vêtu d'un uniforme rutilant et suivi de deux ou trois officiers.

Ce doit être le grand-duc, pensai-je. Eblouie, curieuse, je l'observais. Les invités les plus proches de la porte s'inclinaient ou plongeaient en une large révérence de cour. Nicolas s'arrêtait pour dire un mot à l'un ou à l'autre, tendait la main avec grâce. Puis il leva les yeux, murmura quelques mots au prince et vint à nous.

- Et alors, Léon, dit-il d'un ton jovial, j'apprends que je dois vous féliciter. Le prince m'annonce que vous allez bientôt vous marier. Voici sans aucun doute l'heureuse élue de votre cœur. Veuillez me la présenter.

J'aurais dû deviner que mon beau cavalier n'était autre que le frère d'Irina. Pourtant, comment l'aurais-je su ? Toute la situation m'apparut dans un éclair tragique. Sa répugnance à assister au bal parce que son grand-père lui forçait la main et maintenant... Oh ! Quelle attitude devais-je prendre ? J'aurais voulu que le sol se dérobat sous mes pieds, que la terre m'engloutît. Bien entendu, rien de tel ne se produisit et Léon ne sembla pas le moins du monde déconcerté.

- Vous vous méprenez, Votre Altesse, dit-il calmement. Je n'épouse personne. Cette jeune fille est une amie anglaise !

- En vérité, fit Nicolas en ajustant son monocle.

Il me considéra tandis que je m'abimais en une profonde révérence.

Un sourire malicieux éclaira les traits plutôt lourds du grand-duc.

- Elle est charmante, mon cher, charmante. Ah ! Quel terrible séducteur vous êtes !

Le sourire s'effaça. Nicolas se redressa de toute sa hauteur et, la voix sévère, il reprit :

- Sachez qu'il est des obligations auxquelles on ne peut échapper. Venez me voir dans la matinée.

Et il s'éloigna suivi de ses aides de camp qui échangeaient des regards entendus ou me lançaient des œillades qui firent affluer le sang à mes joues.

Le prince Astrov s'était arrêté devant son petit-fils. Il avait un visage plus dur que la pierre.

- Vous vous permettez d'être insolent, monsieur, dit-il d'une voix coupante qui me fit frissonner. Comment osez-vous amener cette jeune personne chez moi et insulter mes hôtes, sans parler de Son Altesse Impériale. Vous déshonorez mon nom.

Et le vieil homme se hâta de rejoindre le prince Nicolas, nous laissant seuls, isolés de tous.

- Pardieu !

Cette exclamation venait d'échapper à Léon. Puis il haussa les épaules.

- Je vous prie de m'excuser de vous avoir attiré cette algarade. Je suis seul à blâmer.

- Oh ! Cela n'a pas d'importance.

- Si. Beaucoup. Bah ! Il n'y a rien à faire maintenant, sinon à affronter les conséquences. Permettez-moi de vous conduire à souper.

Autour de nous, les gens nous regardaient bouche bée, leurs visages exprimaient la curiosité - aucune pitié ! Je vis Olga, seule, à l'écart. Elle ne me quittait pas des yeux et ses joues étaient marbrées de rouge. J'aurais souhaité m'enfuir du palais, mais c'eût été de la lâcheté. Qu'ils pensent ce qu'ils veulent, me dis-je, et la tête haute je pris le bras que Léon m'offrait.

Le grand salon s'ouvrait sur la salle à manger où déjà quelques personnes avaient pris place. Les autres entouraient le grand-duc. Léon me tendit une coupe de champagne. Comme son sourire était charmant quand il ne fronçait pas les sourcils ! Il paraissait alors très jeune, à peine sorti de l'adolescence.

- Au diable mon grand-père et Son Altesse Impériale ! murmura-t-il.

Il leva sa coupe.

- A notre santé.

Je n'avais jamais bu de champagne. Il coula dans mes veines comme un feu glacé.

- Que va-t-il se passer ? demandai-je.

- Grand-père entrera dans une rage folle et Nicolas me tancera vertement. Il me parlera de l'honneur du régiment. Il est très à cheval sur ce point.

Le champagne remplissait son rôle. L'incident me parut soudain n'être qu'une plaisanterie. Et je saluai joyeusement Andreï et Rilla qui s'avancèrent vers nous. Mon beau-frère, lui, ne souriait pas. Il m'écarta et se planta devant Léon.

- Il se trouve que cette jeune demoiselle est la sœur de ma femme, dit-il d'un ton calme, mais chaque mot avait le tranchant de l'acier. Je n'admets pas qu'un membre de ma famille soit traité par vous, votre grand-père ou par le grand-duc comme si elle était une de vos perruches.

Stupéfait, Léon promena son regard d'Andreï à moi.

- Croyez-moi, Andreï, je n'en avais pas la moindre idée... je n'avais jamais imaginé.

- J'ai peine à le croire. Irina vous a sûrement parlé de ma belle-sœur.

- Oui, mais comment aurais-je deviné que cette jeune fille dont elle parlait était la même personne que... que...

- Tout est de ma faute, intervins-je. Nous nous sommes déjà rencontrés et j'ai pensé... je veux dire... il a cru que j'étais la dame de compagnie de Mme Lubova et...

Je bafouillai à la recherche d'une explication plausible. Andreï me coupa la parole.

- Veuillez me laisser le soin de régler cette affaire. Quoi que vous ayez pu croire, ou que Sophie vous ait amené à croire, je n'entends pas qu'on se serve de qui que ce soit pour contrarier un grand-père ou humilier une malheureuse jeune fille comme Olga Leskova. Ce n'est pas une conduite digne d'un gentilhomme.

Léon rougit violemment.

- Je ne permets à personne de me donner des leçons.

FRICKER

offre

10%

de réduction sur toute la marchandise

autorisée dès le 1er juillet

CHAUSSURES FRICKER

EXCLUSIVITÉ
Une offre à saisir
au vol

Téléviseur couleur, 67 cm. in-line
20 programmes y compris
FRANCE 1 en couleur et en noir-blanc
ALLEMAGNE 3 en couleur

1790.- ou location *62.- par mois
* minimum 5 mois, avec tarif dégressif.

Ça bouge toujours sous les Arcades

RADIO TV STEINER

Av. Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 42 42

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

Société Fiduciaire Suisse

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne,
Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Zurich

Pour la gérance de sociétés auprès de notre
siège à Bâle, nous cherchons

un collaborateur

capable de traiter d'une manière indépen-
dante les dossiers de clientèle. Les tâches
variées à accomplir comprennent, en ou-
tre, tous les travaux relatifs à la tenue de
comptabilités, la correspondance fran-
çaise, ainsi que la collaboration aux servi-
ces de placements de gérance de fortune.
L'âge idéal serait de 25 à 30 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum
vitæ sont à adresser à notre service du
personnel.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SUISSE
Sankt-Jakobsstrasse 25 - 4002 BÂLE
Tél. (061) 22 55 00, interne 333



GYMNASE CANTONAL
La Chaux-de-Fonds

Jeudi 3 juillet 1980, à 20 heures, au Théâtre

cérémonie de remise des baccalauréats

- Allocution de M.-E. Jeannot, recteur de l'Uni-
versité de Neuchâtel
- Participation de l'orchestre du Gymnase.

La cérémonie est publique et l'entrée gratuite.

Bien coiffée, sans souci pendant toutes
les vacances avec la nouvelle

COUPE SOLEIL

sur permanente. Plus besoin de brus-
hing ni mise en plis.

TOUT COMPRIS FR. 40.-

SALON HUBERT
Balance 14, tél. (039) 22 19 75.

Le salon sera ouvert pendant les va-
cances horlogères.

- En ce cas, faites en sorte de n'en pas méri-
ter, répondit sèchement Andreï, et n'insultez pas
une jeune fille qui est sous ma protection.

- Je vous répète que j'ignorais qui elle était. Si
elle m'avait dit...

- Ne vous abritez pas derrière une enfant
comme Sophie.

Léon se mordit la lèvre inférieure.

- Me traiteriez-vous de menteur ? En ce cas...

- En ce cas, vous défendriez votre honneur en
me provoquant en duel, je suppose, dit Andreï
avec mépris. Epargnez-vous-en la peine. Je n'ai
pas la moindre intention de vous tuer pour la
plus grande joie de tous les amateurs de scanda-
les moscovites. Venez, ma chère.

Prenant le bras de Rilla, il fit demi-tour.

- Vous aussi, Sophie. Il est préférable que
nous quittions cette demeure.

- Un instant, je vous prie...

Léon mit une main sur l'épaule d'Andreï et le
fit pivoter.

- Mon grand-père a le droit de me parler
comme il l'entend, pas vous, gronda-t-il. Peut-
être ceci vous fera-t-il changer d'idée.

Et il le souffleta.

Rilla eut un sursaut et étouffa un cri. Les invi-
tés agglutinés autour des tables levèrent la tête,
surpris, humant le scandale, une lueur malveil-
lante dans les yeux. Une querelle publique alors
que le grand-duc pouvait entrer d'un instant à
l'autre dans la pièce paraissait inconcevable. Et
tout cela pour rien. Les deux hommes se dévise-
geaient, pâles de colère. Mon cœur battait si vio-
lemment qu'il me semblait prêt à éclater.

Le silence s'éternisait. Enfin Andreï dit d'une
voix calme:

- Fieffé imbécile ! C'est bon, vous l'aurez
voulu.

Il se détourna et marcha vers la porte. Les
traits tirés par l'angoisse, Rilla le suivit, m'en-
traînant avec elle.

Dans le traîneau qui nous ramenait à la mai-
son, personne ne parla. Enfin, Rilla dit d'une
voix hésitante:

- Nous n'aurions pas dû partir avec le grand-
duc. Il en sera gravement offensé.

- Au diable le grand-duc ! Cette affaire ne re-
garde que moi, répondit sèchement Andreï. Je
vous serais obligé de ne pas vous en mêler.

Rilla se tut et se bloqua contre moi. Comment
aurais-je pu prévoir que le simple fait de ne pas
révéler à Léon mon identité aurait de telles
conséquences ? Cela aurait-il d'ailleurs arrêté ce
jeune prince sans scrupules ? J'en doutais. An-
dreï avait raison. Il s'était servi de moi, de mon
inexpérience, comme d'une arme commode dans
le combat qu'il menait contre son grand-père.
Pourquoi cette pensée me rendait-elle si malheu-
reuse ?

Dans le vestibule d'honneur, Andreï s'inclina
avant de gagner sa chambre.

- Va te coucher, Sophie, me conseilla Rilla. Je
t'apporte tout de suite quelque chose à boire.

Quand elle vint me retrouver avec deux verres
de lait chaud et une assiette de biscuits sur un
plateau, j'avais déjà enfilé un déshabillé de soie.
La robe rose que j'avais passée si joyeusement
quelques heures plus tôt gisait, froissée, sur le lit.

Nous bûmes quelques gorgées en silence. En-
fin, je murmurai:

- Ils ne vont pas se battre en duel, Rilla ?
C'est impossible... pas pour un motif aussi futile.

- Je n'en sais rien. Andreï n'approuve pas les
duels, mais Léon l'a insulté publiquement et son
honneur est en jeu.

Elle posa son verre et me regarda.

- Pourquoi t'es-tu comportée d'une manière
aussi enfantine ?

- Je ne savais pas... je n'ai pas compris...

- Où l'avais-tu rencontré ? Pourquoi ne pas
nous en avoir parlé ?

- C'était à l'auberge... Il a sauvé Togo des
crocs d'un molosse et je n'y ai plus pensé jusqu'à
ce soir... Quand il m'a adressé la parole, j'ai
voulu m'amuser un peu... à ses dépens, achevai-
je tant bien que mal.

- Son attitude est odieuse ! Personne ne
compte en dehors de lui.

- Il doit être très malheureux.

- S'il l'est, qu'il s'en prenne à lui seul, dit Rilla
durement. Andreï a toujours été trop bon avec
lui. Voilà les remerciements qu'il en reçoit.
Comme j'ai ces duels en horreur ! Pourquoi les
hommes s'entre-tuent-ils pour des vétilles ? Ce
n'est pas la première fois que Léon se bat en
duel. Je ne l'aime pas, Sophie. Même si l'incident
se règle au mieux, je préférerais que tu le voies le
moins possible.

- Rassure-toi. Il est peu vraisemblable que
j'en aie l'occasion... maintenant.

Rilla avait rangé les verres sur le plateau. Elle
se pencha et m'embrassa.

- Ne te tourmente pas trop, ma chérie. Tout
s'arrangera peut-être. J'essaierai de parler à An-
dreï demain, quand sa première colère sera
passée.

- Rilla...

- L'auberge... n'est-ce pas étrange...

Un instant l'expression de Rilla s'adoucit, un
sourire tendre glissa sur ses lèvres.

- Que veux-tu dire ?

- Rien... ou plutôt... la première fois que j'ai
vu Andreï, c'était dans une auberge... en Fin-
lande...

Elle se tut un moment avant de reprendre:

- Que s'est-il passé ? Léon t'a-t-il adressé la
parole ?

- Pas vraiment... ce fut un pur hasard.

- Oui. Raconte-moi.

- Rilla, tout va-t-il bien entre Andreï et toi ?

Pourquoi au lieu de répondre lui avais-je posé
la question qui ne cessait de me hanter l'esprit ?

Rilla s'écarta.

- Mais oui, bien sûr. Je ne comprends pas ce
que tu veux dire.

- C'est que... je me demande parfois... enfin...

Je ne savais plus comment formuler ma pen-
sée. Brutalement, je lâchai:

- Vous ne dormez pas dans la même chambre.

- Pourquoi le ferions-nous ? Ne sois pas ab-
surde. Tu ignores tout de la vie, Sophie.

- C'est... c'est à cause du bébé ?

- Non, non et non ! Tais-toi, pourquoi
t'obstiner ? cria presque Rilla. Tu imagines des

choses, Sophie. Andreï et moi nous ne sommes
pas toujours du même avis... Comment pourrait-
il en être autrement ? Mais il n'y a aucune ombre
entre lui et moi, aucune, entends-tu ? A présent,
dors et n'oublie pas ce que je t'ai dit au sujet de
Léon.

Je soufflai les bougies, grimpai dans mon lit.
Le sommeil me fuyait. Rilla ne m'avait pas
convaincue. Pourquoi nourrissait-elle une telle
rancune contre Léon ? Voilà qui ne lui ressem-
blait guère - elle toujours si bonne, si tolérante.
Quand je fermais les paupières, je revoyais le vi-
sage pâle et fier, les yeux gris tourmentés défiant
Andreï. Deux hommes jusque-là bons amis deve-
nus, par ma sottise, ennemis mortels.

« Mon Dieu, je vous implore. » Je priai comme
je le faisais enfant quand tout allait mal. « Mon
Dieu faites que les choses s'arrangent, ne per-
mettez pas que par ma faute d'autres en souf-
frent. »

Hélas ! Dans ce pays inconnu, le Dieu simple
et bon de mon enfance me paraissait loin, infini-
ment loin !

V




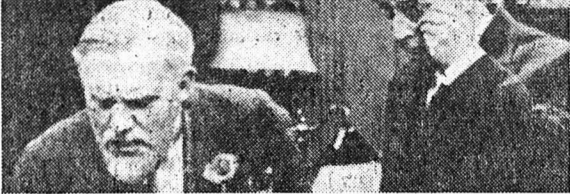
Il était tard quand je m'éveillai, lourde et
alanguie, après une nuit blanche. Je jetai un coup
d'œil à la pendule posée sur ma table de chevet.
Onze heures déjà ! J'agitai la clochette d'argent.
Presque aussitôt Katia entra avec un plateau
chargé de café, de petits pains croustillants et de
confiture.

Katia était une jeune paysanne aux joues ro-
ses, à l'œil vif, guère plus âgé que moi.

- La comtesse Kouraguine m'avait ordonné
de ne pas vous réveiller, mademoiselle, dit-elle
gaiement. Elle m'a prié de vous dire qu'elle sor-
tait et serait de retour pour le déjeuner.

Elle installa le plateau sur mes genoux et tira
les rideaux. Le soleil pénétra à flot dans la pièce.

- Il fait un temps radieux ce matin. Le comte
Andreï a quitté la maison peu après huit heures.
(à suivre)

Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
10-12 h	 Antenne 2 à 13 h: Les Forsythe	10.55 Tennis 11.30 Jeu: Le francophonissime	11.10 Cyclisme Résumé du Tour de France 11.45 Journal
12-14 h		12.00 TF1 actualités 12.45 Série: Le Riche et le Pauvre (2) 13.25 Jeune pratique: l'auto-stop	12.35 Série: Ah ! Quelle famille 13.00 Feuilleton: La Dynastie des Forsythe 13.55 Sports: Tennis à Wimbledon
14-16 h	14.00-18.10 Tennis, en Eurovision de Wimbledon. Commentaire français. Voir TV suisse italienne 15.00 Tour de France 5e étape: Liège-Lille, en Eurovision de Lille	14.50 Scoubidou: Dessin animé 15.15 Cyclisme Tour de France, 5e étape: Liège - Lille	Allemagne 1 à 15 h: Un documentaire de R. Brodmann sur Benito Mussolini, puis à 15 h. 45 une émission pour les enfants: Et moi, on ne me demande pas ?
16-18 h	Allemagne 2 à 16 h. 10: «La neuvième», quatrième épisode d'une série avec Wolfgang Schenck, et à 17 h. 20, un dessin animé 17.50 Point de mire: Programmes radio	16.10 Face au Tour 16.25 Croque vacances 16.42 Variétés: Les Diablada 16.48 Momo et Ursule 17.05 Regards sur le monde: Balade en Irlande	17.00 Récité A 2 Le Fantôme de l'Espace: Mademoiselle Rose et Charlemagne 17.30 C'est la vie 17.55 Jeu: Des chiffres et des lettres
18-19 h	18.00 Téléjournal 18.05 Vacances-Jeunesse 18.30 Jeu: Vrai ou faux 18.45 Tour de France: 5e étape Liège-Lille 18.55 Basile, Virgule et Pécora: enfants	18.00 Caméra au poing 2. De la paille pour les léopards 18.20 Actualités régionales 18.44 Cyclisme Tour de France (résumé)	18.20 Actualités régionales 18.45 Série: Maman, si tu me voyais
19-24 h	19.05 Un jour d'été: actualités 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Ping-pong 20.10 Série: Fortuna et Jacinta 2e épisode 21.20 En direct avec l'Histoire: Découverte de la nouvelle histoire 22.20 Télé-club: Jules Humbert-Droz 2e diffusion 23.05 Téléjournal	19.00 TF1 actualités 19.30 Des magiciens: Variétés 20.35 Série: Les Français du bout du monde (1): La Californie 21.30 La roue de la vie: La mort 22.20 TF1 actualités	19.00 Journal 19.35 Les dossiers de l'écran: Avant et après: Film de Kim Friedman Avec: Patti Doke Austin; Bradford Dillman; Barbara Feldon 22.30 Journal

TF 1 à 21 h. 15
La mort...

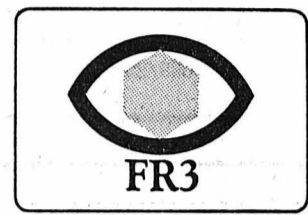
La série «Le roue de la vie» de Jacotte Chollet et André Voisin prend fin ce soir sur TF 1 par cette séquence sur... la fin de la vie.

La mort met-elle un terme définitif à notre existence ou s'agit-il d'une mutation dont nous ignorons les lois ?

Pour certaines religions, la vie terrestre est considérée comme une étape.

Au Tibet, à la mort succèdent 49 jours d'épreuves.

C'est la première fois que sont filmées ces cérémonies qui rejoignent celles qui accompagnaient la lecture du livre des morts égyptiens.



17.55 Tribune libre
Les jeunes dans la société

18.10 Soir 3: Informations
18.20 Actualités régionales
18.40 FR 3 Jeunesse: L'île mystérieuse

19.00 Jeux de 20 heures
19.30 La Maîtresse de Fer: Un film de Gordon Douglas
Avec: Alan Ladd - Virginia Mayo - Joseph Callein, etc.
21.15 Soir 3 Informations

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
8.10 TV scolaire
9.40 Pour les enfants
10.30 TV scolaire
14.00 Tennis
15.45 Da capo
- 15.45-18.10 Tennis. Commentaire en allemand, voir TV suisse italienne
- 17.15 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Au royaume des animaux sauvages
19.30 Téléjournal
20.00 Theodor Chindler (8)
21.10 CH Magazine
21.55 Rose d'Or de Montreux 1980
22.25 Téléjournal
22.35 Sports
- SUISSE ITALIENNE**
14.00 Tennis. Cyclisme
18.10 l'Ours Paddington
18.15 ABCDEEE...
18.30 African Choco
19.00 Les Ancêtres
19.40 Le monde où nous vivons
20.10 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
20.45 Policier d'été: Menace sans visage
21.50 Ve Festival international du Cirque de Monte-Carlo
22.40 Téléjournal
22.50 Cyclisme
- ALLEMAGNE 1**
15.00 Benito Mussolini
15.45 Pour les enfants
16.35 Tour de France
16.50 Téléjournal
17.00 Programmes régionaux
19.00 Téléjournal
19.15 Qui-suis-je ?
20.00 Report
20.45 Détective Rockford: Un appel suffit
21.30 Le fait du jour
23.00 Téléjournal
- ALLEMAGNE 2**
15.30 Mosaïque
16.00 Téléjournal
16.10 La Neuvième (4)
16.35 Plaque tournante
17.20 Il était une fois l'Homme
18.00 Téléjournal
18.30 Alles auf einen Schlag
20.00 Téléjournal
20.20 Coupé, brûlé, détruit...
21.00 Diese schrecklingen Sonntage
22.50 Téléjournal

Antenne 2 à 19 h. 35
Maigrir à tout prix ?

Ce sera le thème du débat des «Dossiers de l'écran» de ce soir, après la diffusion d'un film intitulé «Avant et après» et qui traite autant de l'amaigrissement que de la condition de la femme !

Si vous avez manqué le début du film, en voici un aperçu: Carol Matthews est parfaitement heureuse avec son mari Jack. Mais arrivé à la quarantaine, Jack la quitte.

Incitée par deux amies et par un jeune artiste, Carol, qui a un poids excessif, décide de se mettre au régime et de changer de vie. Elle réussit à perdre 20 kilos, retrouve la confiance et le respect pour elle-même. L'ami artiste devient son amant et plusieurs hommes lui font la cour. Pourtant, Carol n'est pas heureuse. Lorsque son mari lui demande de revenir, elle doit choisir entre le mariage et l'indépendance...

Le thème du débat: «Des kilos en trop».



FR3 à 19 h. 30: La maîtresse de fer

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
12.15 Appels urgents. 12.30 Le journal de midi. 18.00 Informations, tourisme et sport. 18.30 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Les années du siècle. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Histoire de rire. 22.15 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**
12.05 Jazz. 13.00 Un grand soleil chargé d'amour. 16.15 Musique classique. 18.05 Kiosque. 19.05 P. Beausant. 22.00 Les nuits d'été.
- FRANCE CULTURE**
12.30 Libre parcours variétés. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Carl Nielsen. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 Sciences. 19.00 Dialogues. 20.15 Musiques de notre temps. 21.30 Nuits magnétiques.
- MERCREDI**
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Un homme, un jour. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 6.58 Minute
- œcuménique. 8.00 Revue de la presse romande. 9.00 Bulletin de navigation.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Connaissance pour un été. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Ecrire, c'est tracer des signes. 10.00 Les années du siècle. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.
- FRANCE MUSIQUE**
6.03 La musique aux champs. 6.30 Orgue. 7.00 Un grand soleil chargé d'amour. 7.35 Kiosque. 8.30 Le délire des doigts. 9.00 Un grand soleil... 10.30 Récital.
- FRANCE CULTURE**
6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echec au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le livre, ouverture sur la vie. 10.02 Carl Nielsen. 11.05 Agora. 11.45 Panorama.

A VOIR
Jules-Humbert Droz

TV romande à 22 h. 05

«Guerre à la guerre! - A bas l'armée!»

Ce cri, ce fut celui que lança un jeune pasteur romand en 1916. Cet appel ne fut pas du goût de tous et surtout pas de celui du Tribunal de La Chaux-de-Fonds qui condamna le réfractaire à six mois de prison.

Mais la prison n'étouffa pas le cri de cet homme.

Un demi-siècle plus tard, on entend encore sa voix: pour Jules Humbert-Droz, la lutte commencée à l'aube du premier conflit mondial se poursuit encore à l'ère de la bombe atomique.

Figure de l'histoire révolutionnaire, Humbert-Droz est aussi un personnage du temps présent.

Pour lui, la lutte continue. Semblable mais toujours renouvelée.

Un homme peu ordinaire que Jules Humbert-Droz, une personnalité apparemment bourrée de contradictions:

- Comment un jeune pasteur romand a-t-il pu être nommé secrétaire de l'Internationale communiste en 1921 par Lénine en personne ?

- Comment un chrétien convaincu a-t-il compris sans peine et dès les premiers jours l'importance et la beauté de la Révolution d'Octobre ?...

Mais ces contradictions n'étaient pas un obstacle pour Jules Humbert-Droz. Il allait son chemin, guidé par un ardent désir de paix, de liberté, de justice sociale.

Et de ce désir naissaient les contradictions mais aussi une vie de révolutionnaire et une œuvre riche d'un millier d'articles et d'une quinzaine d'ouvrages aux titres éloquentes: «La lutte pour les Vacances ouvrières en Suisse», «Pas d'Armes atomiques en Suisse» ou «Mon Evolution du Tolstoïsme au Communisme».

En rendant visite à Jules Humbert-Droz, la Télévision romande n'abordait pas seulement l'une des très fortes personnalités suisses, mais aussi l'histoire d'une époque importante de la vie politique et sociale de l'Europe, de la Révolution russe à nos jours en passant par le nazisme et le stalinisme.

Car Jules Humbert-Droz était un de ces hommes dont le passé personnel se rattache directement à l'Histoire, parce que - libre et indépendant - il n'a pas accepté de se laisser diriger par elle, mais qu'il a, avec ses compagnons de lutte, tenté de la façonner selon son idéal.

Cette émission a été réalisée par Alain Bloch, cinéaste, et Gaston Nicole, journaliste.

Il s'agit, précisons-le, d'une seconde diffusion d'une émission enregistrée il y a plusieurs années et présentée ce soir à l'enseigne du Télé-Club.



TV romande à 20 h. 10: Fortunata

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de quincaillerie cherche pour tout de suite ou à convenir

employé stockeur

pour réception des marchandises, marquage et tenue des stocks.

Convient à jeune homme 16-18 ans, possibilité de faire un apprentissage par la suite.

Place stable, semaine de 5 jours.

Faire offre ou se présenter chez
A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann succ.
2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
Rue du Marché 8-10
Tél. 039/23 10 56

HÔTEL-RESTAURANT LA CHARRUE

2063 Vilars
Tél. 038/36 12 21

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

sommelier(ère)

de bonne présentation, connaissant la pratique des 2 services.

2 horaires: une semaine la journée, une semaine le soir. Congé le jeudi et 2 dimanches par mois. Etranger avec permis de travail accepté. Chambre à disposition.



Serre 90
Tél. 039/23 00 55
La Chaux-de-Fonds

CHERCHE

collaborateur

Fonctions: livraison et installation appareils ménagers + agencement de cuisine, (travaux de menuiserie).

Permis de conduire A.

Références exigées.

Nous proposons 1 poste de
micro-mécanicien
ou
mécanicien

Convient à candidat pouvant travailler d'une façon indépendante. Ambiance agréable d'une petite équipe.

Veillez adresser vos offres sous chiffres 91-196 aux Annonces Suisses SA ASSA, Av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Restaurant JUMBO

Le soir:

Filets de perches au beurre
Pommes persillées
Petite portion

5.—

Grande portion

8.50

SOLDES - SOLDES - SOLDES

50%

sur robes de plage - bikinis - maillots de bain - soutiens-gorge - duster chemises de nuit

10% sur tous les articles non soldés, sauf bonneterie et corseterie



Rue Neuve 9 - Tél. (039) 22 28 78 - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 21 - Tél. (039) 31 82 79 - Le Locle

Toujours bien conseillé par le magasin spécialisé

Vente autorisée par la Préfecture du 1er au 21 juillet 1980

FORMIDABLES SOLDES

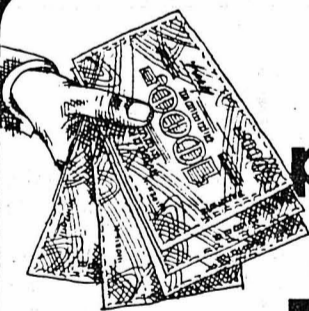
autorisés par la Préfecture du 1er au 21 juillet

RABAIS de 10 à 50%

salons - parois - salles à manger
meubles rustiques - chambres à coucher
chambres d'enfants - couches
matelas

P. PFISTER MEUBLES

Place du Marché (Place Neuve 6)



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

81 M4

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal de police

Douze affaires étaient soumises au Tribunal de police dans son avant-dernière audience que présidait M. Werner Gautschi assisté de Mme Marguerite Roux, fonctionnant comme greffier. Une a été renvoyée pour complément de preuves, deux procédures ont été suspendues, dans une autre affaire le tribunal a renoncé à la conversion d'une amende en arrêts, il donnera lecture de son jugement dans un autre cas et jugera une autre affaire sur conclusions civiles.

Dans les six cas restants, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: R. J., 5 fr. d'amende et 5 fr. de frais pour infraction à la loi sur la circulation routière; H. M., 50 fr. d'amende et 15 fr. de frais pour infraction LCR-OCE; J.-C. F., cinq jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, et 20 fr. de frais pour ivresse publique, tapage dans un établissement public, port indu de l'uniforme militaire, infraction au Code pénal militaire et au règlement de service; M. F., 150 fr. d'amende et 40 fr. de frais pour infraction LCR; F. J., 300 fr. d'amende, radiée du casier judiciaire dans deux ans et 200 fr. de frais pour ivresse au volant et infraction LCR et enfin, C. A., huit jours d'emprisonnement, moins la prison préventive, 130 fr. de frais, y compris l'indemnité à l'avocat appelé d'office, pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Le tribunal a aussi donné lecture du jugement concernant deux affaires: M. S. a été condamné à 45 jours d'emprisonnement, moins cinq jours de prison préventive, avec sursis pendant deux ans et à 200 fr. de frais, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, renon-

cant à la révocation d'un sursis précédent et prononçant aussi la dévolution à l'Etat de 500 fr. Pour infraction LCR, T. B. a été condamné à 80 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

Dans sa dernière audience que présidait M. Claude Bourquin assisté de Mlle Lionella Asticher, fonctionnant comme greffier, le tribunal a renvoyé une affaire pour complément de preuves, il donnera lecture de son jugement ultérieurement dans un autre cas et il a libéré deux prévenus et mis les frais à la charge de l'Etat. Dans sept autres cas, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: P. T., par défaut, un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, peine complémentaire à deux précédentes, et 40 fr. de frais pour infraction à la loi fédérale sur l'Assurance-vieillesse et survivants; G. L., 800 fr. d'amende, radiée du casier judiciaire dans deux ans, et 230 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction LCR; J. H., par défaut, 45 jours d'emprisonnement, peine partiellement complémentaire à une précédente, et 175 fr. de frais, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, obtention frauduleuse d'une prestation, mauvais traitement envers les animaux et infraction à la loi fédérale sur la protection des animaux; D. P., 200 fr. d'amende et 15 fr. de frais, pour infraction à la loi fédérale sur la protection des animaux et mauvais traitement envers les animaux; J.-F. M., par défaut, 400 fr. d'amende et 40 fr. de frais, pour infraction LCR-OCE; D. V., 50 fr. d'amende et 15 fr. de frais, pour infraction LCR-OCR et P. A., 30 jours d'emprisonnement, sans sursis, et 215 fr. de frais, pour ivresse au volant et infraction LCR.

La Sagne: le Conseil communal a formé son bureau

Suite à la séance de constitution du Conseil général, les membres du Conseil communal se sont réunis pour former son bureau. En voici les résultats, au vote, à l'unanimité: président M. Jean-Gustave Béguin; vice-président M. Jean-Pierre Ferrari; secrétaire M. Gérald Jaquet; vice-secrétaire M. Emile Schnegg; membre Mme Annelise Frei.

La répartition provisoire des dicastères s'établit comme suit: M. Jean-Gustave Béguin, présidence et direction générale, forêts; Mme Annelise Frei, œu-

vres sociales, instruction publique, bâtiments; M. Gérald Jaquet, secrétaire, finances, police; M. Jean-Pierre Ferrari, Services industriels, hygiène publique, domaine du Mont-Dar; M. Emile Schnegg, pâturages (communal et Cugnets), Travaux publics, maison de retraite.

Le préposé à la police des habitants est reconduit dans ses fonctions, il s'agit de M. Denis Lüthi. Officier de l'état-civil M. D. Lüthi, suppléante Mme Odile Hirschi. Le préposé à la culture des champs est ratifié dans ses fonctions, tout comme son suppléant, soit respectivement MM. Raymond Mottier et Gérald Boos. (dl)

mémento

- Terrain Anc. patinoire: 18 h. 30, finales ACNF, remise des coupes.
- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. 30.
- Home méd. La Sombaille: Roger Huguenin, artiste médailleur.
- Vivarium: 14-17 h.
- Musée paysan: 14-17 h.
- Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
- Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- Le Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.

- Piscine N.-Droz: mardi, jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h.30-17 h. 30, 19-22 h. dimanche 9-12 h.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.
- Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h.30, tél. 22 22 89.
- Boutique 3e âge, T.-Allemand 23: lundi - vendredi 14-17 h.
- Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
- Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.30.
- Permanence de jeunes: 9-21 h.
- SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
- La Main-tendue: No 143
- Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 2, Paix 70.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Abc: 20 h. 30, Les enfants du paradis.
Corso: 20 h. 30, Les loups de Haute mer.
Eden: 20 h. 30, C'est jeune et ça sait tout; 18 h. 30, Tout est permis.
Plaza: 20 h. 30, Un candidat au poil.
Scala: 20 h. 45, Tom Horn.

Tribune libre

Le collège de l'Ouest en fête

L'école va se terminer et le collège s'est changé en boîte magique. Bravo, trois fois bravo! Que maîtres et maîtresses soient félicités! Et vous aussi, écoliers. Après avoir travaillé avec beaucoup de zèle, cette fois c'est à votre tour de mener le jeu et de l'organiser avec sérieux, comme les grands.

Ces heures passées parmi vous, j'ai cru les vivre dans une cité magique ou mieux dans un pays de conte de fées. Comment rester indifférent à tout cela? Il faut en parler, non? Se souvenir du petit «docteur» de huit ans disant: «Voulez-vous être opérée, Madame?» De la «sommelière» de huit ans, avec son corps minuscule, des mains fragiles, sa voix fine et douce comme un son de violon, demandant: «Désirez-vous encore quelque chose, Madame?» Et de tant d'autres encore, tous plus attachants les uns que les autres.

Ces maîtresses et ces maîtres dévoués méritent un témoignage de reconnaissance pour tout ce qu'ils apportent de beau à nos fils et à nos filles. Ils peuvent être satisfaits du résultat de leur travail et il faut leur dire un grand merci.

Une maman:
Ada Venturini
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique **TRIBUNE LIBRE** est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêts publics. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

communiqués

Home médicalisé, La Sombaille: Roger Huguenin: exposition de médailles, dessins, gravures, jusqu'au 20 juillet.

A la Salle de Musique: Le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle donnera son audition de clôture ce soir mardi 1er juillet, à 19 h. 30. Au programme: classe d'ensemble de solfège, piano, orgue, musique de chambre, flûte, cuivres, contrebasse, violon, chant et orchestre.

DISTRICT DE BOUDRY

A Gorgier: 57 titres d'enseignement secondaire attribués

Le Centre scolaire secondaire Bérouche - Bevaix à Gorgier a servi de cadre prestigieux à la cérémonie de remise de titres d'enseignant secondaire.

En présence des représentants des autorités cantonales, communales, scolaires, et entourés de leurs parents et amis, les nouveaux diplômés ont pu entendre trois orateurs les féliciter pour le travail effectué et leur souhaiter un avenir heureux et bénéfique.

M. J.-Ph. Vuilleumier, chef du Service de l'enseignement secondaire, a conseillé aux enseignants de participer aux cours de recyclage et de formation continue afin de développer sans cesse leur ouverture d'esprit.

Président du Grand Conseil, mais avant tout hier enseignant, M. Pierre Brossin a relevé avec satisfaction que malgré des attaques régulièrement lancées par divers groupements, la population fait confiance

au système scolaire actuel. Les problèmes à résoudre restent néanmoins nombreux du fait de la multiplicité des activités que déploient les écoles allant des jardins d'enfants à l'éducation sexuelle des élèves. Il ne suffit plus d'apprendre à l'enfant à lire et à écrire, mais aussi à vivre.

Quant à M. François Jeanneret, chef du Département de l'instruction publique, il a eu une tâche plaisante à assumer, celle de remettre brevets et diplômes.

La cérémonie a été agrémentée de productions musicales dues au quatuor «Les gais lutrins» et suivie d'un vin d'honneur offert à tous les participants. (rws)

Le palmarès

BREVETS SPÉCIAUX

Allemand: Gjerding Ruth; Rosenfeld-Schett Heidi.

Anglais: Boehm Irène.

Dessin artistique: Gindrat Michel (brevet B); Jeanneret-Alder Josette (brevet B); Landry Yves (brevet A); Ramseyer Anne (brevet A); Rapin Danièle (brevet B).

Chant et éducation musicale: Bringolf Géraud (brevet B); Guermann Jean-Claude (brevet B).

Education physique: Bourquin Laurent (brevet B); Broye Joël (brevet B); Poffet Michel (brevet B); Vaucher-de-La-Croix Cyrille (brevet B); Wuthrich Jacques (brevet B).

Travaux manuels: Furrer Serge (brevet B); Girardbille Jacques (brevet B); Gloor Christian (brevet B); Hiltbrand Gérard (brevet A); Houlmann Alexandre (brevet B); Kaufmann Pierre-Alain (brevet B).

Travaux à l'aiguille: Guggisberg Francoise (brevet B); Oberli Anne-Martine (brevet B); Rossel-Hottiaux Anne-Marie (brevet B); Zumbrennen-Ballestrin Daniela (brevet B).

BREVETS SPÉCIAUX POUR L'ENSEIGNEMENT DES BRANCHES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DU DEGRÉ INFÉRIEUR

Orientation littéraire: Katz Hervé; Miserez Michel; Rognon-Tissot Anne; Vioget Daniel.

Orientation scientifique: Offredi Enzo.

CERTIFICATS D'APTITUDES PÉDAGOGIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT DES BRANCHES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES, LES GYMNASES ET LES ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE

Orientation littéraire: Allanfranchini Patrice; Von Büren Jean-Thierry; Cornu-Feller Anne-Marie; Desvoignes Christophe; Graef Philippe; Kuser Heidi; Landry-Schöpfer Christine; L'Éplattenier-Claphan Alison; Meyer François-Xavier; Milliquet Lorraine; Musy Daniel; Nadig Silvio; Perrot-Widmer Claudine; Saurer-Monnier Mireille; Schneider Jean-Pierre; Sikorowska-Berther Andrea; Zadory Bertrand.

Orientation scientifique: Auberson Mireille; Bolle Pierre-André; Botteron Michel; Cornu Eliane; Ledermann Jean-Marc; Piller Nicole.

Orientation commerciale: Gioria Denis; Schmidli Eric; Semon Jean-Jacques; Weber Jean-Jacques.

Vie économique

Assemblée générale des actionnaires de Edouard Dubied & Cie SA

Nouveau président du Conseil d'administration

L'assemblée générale des actionnaires de Edouard Dubied & Cie SA s'est réunie le 30 juin 1980 à Neuchâtel, sous la présidence de M. Rodo de Salis. Elle a approuvé toutes les résolutions proposées et notamment les comptes au 31 décembre 1979 se soldant par une perte de l'exercice de 164.159 francs. Compte tenu du solde déficitaire reporté de l'exercice 1978, la perte cumulée, à reporter au nouvel exercice, est de 1.571.302 francs.

En 1979, l'entreprise a achevé les principales mesures de son plan de restructuration et a lancé avec succès de nouvelles générations de produits: machines à tricoter rectilignes automatiques à sélection électromagnétique des aiguilles et tours à commande numérique par ordinateur incorporé.

M. Rodo de Salis, désireux d'alléger sa tâche quotidienne, a mis un terme aux fonctions dirigeantes exercées dans la société depuis 1962; le président sortant restera membre du Conseil d'administration et de son comité. Comme nouveau président du Conseil d'administration, celui-ci vient de désigner Me Charles-Antoine Hotz, avocat et notaire à Neuchâtel.

LE LOCLE

IN MEMORIAM

Joseph BELPOIX

1er juillet 1976 - 1er juillet 1980

Depuis 4 ans que tu nous as quittés, tu restes toujours dans nos cœurs.

TES PARENTS
ET TON FRÈRE

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures



Repose en paix.

Madame Monique Miserez-Moulet:

Monsieur et Madame Maurice Raboud-Duroux et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

David MISEREZ

leur cher et regretté époux, beau-père, frère, beau-frère, parent et ami, que Dieu a repris à Lui vendredi, dans sa 88e année, après une longue maladie, supportée avec courage, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 juin 1980.

La cérémonie a eu lieu au crématoire dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA SAGNE

Que ta volonté soit faite.

Adieu cher époux et papa.

Madame Marthe Lüthi-Scazzini:

Madame Vve Christian Lüthi-Robert et ses enfants et petit-enfant,

Monsieur et Madame Gaston Lüthi-Sunier et leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur Robert Droz-Lüthi et ses enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Raymond Lüthi-Jampen, à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants et petits-enfants,

Madame et Monsieur Jean Battistel-Lüthi, au Pas-de-l'Echelle, et leurs enfants et petits-enfants,

Madame Huguette Lüthi, à La Chaux-de-Fonds, et ses enfants,

Madame et Monsieur Daniel Hummel-Lüthi, à Genève, et leurs enfants et petit-enfant,

Madame et Monsieur François Beroud-Lüthi, à Savigny, et leurs enfants,

Monsieur et Madame Hans Lüthi-Piller, à La Chaux-de-Fonds, et leurs enfants;

Les enfants et petits-enfants de feu Anselme Scazzini-Kempf,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Christian LÜTHI

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 83e année, après une longue maladie supportée avec beaucoup de courage.

LA SAGNE, le 30 juin 1980.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans la stricte intimité, samedi 28 juin à La Sagne.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Foyer de La Sagne, ccp 23 - 36.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

La famille de

Monsieur Germain COURBEY

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou envoi de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

VILLERET

La famille de

Monsieur Marcel BOILLAT

ainsi que Madame Germaine BOURQUIN

profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues durant les jours de douloureuse séparation expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

VILLERET, juillet 1980.

LE LOCLE

MONSIEUR MARCEL ANTONIETTI-THIÉBAUD ET FAMILLE

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou envois de fleurs.

Merci de tout cœur à tous ceux qui ont visité leur chère disparue durant sa maladie.

VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil communal de Travers élu au premier tour

Vingt-trois membres sur 25 que compte le nouveau Conseil général de Travers se sont réunis hier soir sous la présidence provisoire de M. Emile Wolhauer, doyen d'âge, puis de M. Francis Tuller, nouveau président pour la période 1980-81. L'administrateur communal et son adjoint assistaient également à la séance. Il appartenait à M. Pierre Wyss, président sortant du Conseil communal, de donner connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les dernières élections communales. Comme annoncé dans notre édition d'hier, seule l'élection du Conseil communal a nécessité l'usage du vote au bulletin secret, six candidats étant en présence pour les cinq sièges à occuper. Un seul tour de scrutin a permis la désignation du nouveau

Conseil communal. Sachant que la majorité absolue était de 12 voix, ont été élus: MM. Jean-Pierre Racine et Daniel Ruffieux (soc) par 22 voix; Albin Monnet (lib) 17 voix; Jacques Baehler (rad) et Krugel André (lib) 16 voix; Mme Arlette Veillard (rad) a quant à elle obtenu 7 voix. La représentation des différents partis est donc identique à celle de la législature précédente, à savoir deux socialistes, deux libéraux et un radical.

Suite à l'entente intervenue entre les trois partis politiques, les membres du bureau du Conseil général et des différentes commissions, sur lesquels nous reviendrons dans une prochaine édition, ont été élus tacitement, le nombre des candidats étant égal à celui des membres à élire. (ad)

Couvét et Noiraigue: gares ou haltes?

Reprenant une information que nous avions publiée dans notre édition du 28 mars, un quotidien neuchâtelois a évoqué hier l'éventualité d'une fermeture

des gares de Couvet, Noiraigue et Champ-du-Moulin.

Précisons qu'il s'agirait plutôt d'une transformation de ces stations en haltes non-desservies, bien que pour l'instant aucune décision n'ait été prise. Par contre, les premières réactions hostiles à ce projet ont été enregistrées, à Noiraigue notamment, où l'on acceptera pas si facilement la transformation de la gare, car les mouvements de la population se font plus généralement en direction du bas du canton.

Compte tenu de la situation particulière de ce village et du reste du Val-de-Travers, il faut espérer que les décisions qui seront prises ces prochains mois iront dans le sens des intérêts de toute une région, durement éprouvée par la récession. (jjc)

BUTTES

Route ouverte

C'est vendredi, à 16 h., que s'ouvrira la route menant de Buttes à Sainte-Croix.

Les importants travaux de purge des rochers sont maintenant terminés. Un fil de protection a été posé dans les endroits les plus menaçants. (jjc)

Décès au Val-de-Travers

Le 29 juin, M. Auguste Pathy, 76 ans, de Couvet

mémento

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: Relâche jusqu'au 9 juillet.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

tribune libre • tribune libre

Aux 81 athlètes suisses sélectionnés pour Moscou

Lors des Jeux olympiques de Moscou: Les autorités soviétiques vont «nettoyer» la capitale d'environ un million de personnes, plus particulièrement les jeunes, afin de les protéger contre l'influence pernicieuse des touristes et athlètes occidentaux qui pourraient apporter quelques bouffées de liberté et de bien-être? Les insignes et souvenirs des Jeux sont fabriqués par les malheureux emprisonnés dans les immenses camps de concentration de l'Union soviétique? Les autorités soviétiques ont imposé leur loi en discriminant les hôtes étrangers? en interdisant certains moyens d'information qui ne leur plaisent pas? en interdisant la participation de certaines nations?

Athlètes suisses, pensez-vous que nous devons encourager votre participation à une manifestation qui n'est finalement destinée qu'à une action de propagande intérieure du gouvernement soviétique? (Rappelons que 300.000 places ont été réservées pour les cadres du Parti!). Athlètes suisses, le boycottage des Jeux de Berlin en 1936 n'aurait peut-être pas empêché la guerre. Il aurait cependant freiné l'arrogance des nazis! Il nous faut freiner l'arrogance et la triste désinvolture des envahisseurs soviétiques

qui se rient de nous en envahissant l'Afghanistan, au mépris de tous les droits de l'homme!

Pouvez-vous ignorer tous ces faits et en toute bonne conscience (cela compte-t-il encore en Suisse?) aller cautionner les agissements méprisables de ceux qui veulent dominer le monde?

Ne nous laissons pas lentement, mais sûrement, «finlandiser», sinon nous nous retrouverons d'ici quelques années privés de libertés que nous avons mis des siècles à conquérir! Nous n'avons qu'une solution: la résistance! Vous devez, en conséquence, éviter d'aller compromettre à Moscou votre sens de l'éthique et de la liberté!

Roland de LOËS
Areuse

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêts publics.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Dans un contexte politique «électrique»

Ouverture du sommet de l'OUA

— par Tom FEYER —

Les dirigeants africains ouvrent aujourd'hui le 17e sommet annuel de l'OUA, dans un contexte politique riche en événements: le récent coup d'Etat au Liberia, et les guerres et conflits en Afrique australe, au Tchad et au Sahara occidental.

Relativement peu de chefs d'Etat, peut-être moins de vingt, sont attendus. D'importantes forces de sécurité ont été déployées autour de la nouvelle salle des conférences qui surplombe l'océan et les bidonvilles de tôle ondulée et de carton.

Le sergent-chef libérien Samuel Doe, plus jeune et plus récent chef d'Etat africain, ne manquera pas d'attirer l'attention des participants, s'il arrive mercredi

comme il a été annoncé. M. Doe a pris le pouvoir le 12 avril dernier à la faveur d'un coup d'Etat militaire qui a entraîné la mort de M. William Tolbert, alors président de l'OUA. Le nouveau régime militaire libérien a tenté depuis lors d'apaiser l'hostilité des autres gouvernements africains, et l'accueil qui sera réservé à son premier représentant permettra de vérifier s'il a été effectivement accepté par le reste du continent.

LOURD CONTENTIEUX

L'OUA ne ménage pas ses bonnes intentions à l'égard de son nouveau et 50e membre, le Zimbabwe, après avoir exigé des années durant la fin de la domination de minorité blanche en Rhodésie. Il n'est cependant pas certain que le pre-

mier ministre Robert Mugabe assiste au sommet.

Les chefs d'Etat auront à examiner en particulier le difficile problème du Sahara occidental. Le Front Polisario demande l'admission au sein de l'organisation de la République sahraouie qu'il a proclamée. Le front a affirmé dimanche que 18 Etats africains sont favorables à cette admission, mais le Maroc menace de se retirer de l'OUA si cette dernière reconnaît le Polisario. Le problème doit être soulevé au moment où le comité des sages (six chefs d'Etat) exposera la situation.

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères qui ont préparé le sommet durant onze journées de réunions à huis-clos, sont convenus d'une résolution réclamant une nouvelle tentative pour la création d'une force de maintien de la paix au Tchad. Cette résolution, qui doit être soumise aux chefs d'Etat, déclare que si l'OUA ne peut pas réunir les fonds nécessaires à cette entreprise en deux mois, il sera demandé une aide financière au Conseil de sécurité des Nations Unies, selon les précisions données par le porte-parole de l'organisation, M. Peter Onu.

Le sommet pourrait également condamner la politique sud-africaine, comme le demandent les ministres des Affaires étrangères, et doit examiner une proposition de résolution condamnant «tout accord partiel et traité séparé» au Proche-Orient. A l'ouverture du sommet, le président en exercice, M. Léopold Senghor, qui assure la présidence depuis l'assassinat de M. Tolbert, cédera la place à la tête de l'organisation au président Siaka Stevens du Sierra Leone. (ap)

Le gouvernement grec rejette l'aide militaire ouest-allemande

La Grèce a rejeté une aide militaire ouest-allemande d'une valeur de 60 millions de marks (34 millions de dollars) parce qu'elle estime être défavorisée par rapport à la Turquie, annonce-t-on de source autorisée à Athènes.

Bonn a accordé à Ankara une aide militaire évaluée à 600 millions de marks (340 millions de dollars), alors que précédemment le rapport n'était que de trois

à cinq en faveur de la Turquie ajoutée-t-on.

Le gouvernement grec estime que l'aide attribuée à la Turquie modifiera l'équilibre des forces en mer Egée, dit-on, en précisant que M. Constantin Mitsotakis, ministre grec des Affaires étrangères, avait informé M. Hans-Dietrich Genscher, son homologue ouest-allemand, du refus de la Grèce.

La Grèce et la Turquie, qui se disputent entre autres l'espace aérien au-dessus de la mer Egée, reçoivent l'aide de la RFA dans le cadre de l'OTAN. (ats, reuter)

Affaire Aldo Moro Suspects libérés

Les autorités judiciaires italiennes ont décidé hier de libérer, faute de preuves, les deux intellectuels italiens, Franco Piperno et Lanfranco Pace, qui avaient été extradés l'an dernier par la France dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Aldo Moro.

A Turin, dix personnes ont été accusées de complicité dans le meurtre de Carlo Casalegno, le rédacteur en chef adjoint du quotidien «La Stampa» tué par les Brigades rouges en novembre 1977. Neuf d'entre elles étaient déjà emprisonnées. Le dixième, Mario Moretti, est le membre de l'organisation extrémiste le plus recherché depuis l'enlèvement, qu'il aurait organisé, de l'ancien président du Conseil, en mars 1978. (ap)

M. Helmut Schmidt à Moscou

◆ Suite de la première page

L'URSS estime en effet que le commerce est un facteur-clé dans ses relations avec l'Allemagne de l'Ouest et constitue le meilleur moyen à long terme d'assurer que Bonn demeure indépendant de Washington.

Mais l'Allemagne fédérale, tout en recherchant elle aussi un renforcement de ses liens commerciaux avec l'URSS, ne veut pas donner l'impression — que ce soit à Washington ou à Moscou — qu'elle est disposée à affaiblir ses liens de solidarité avec les Etats-Unis.

La preuve en est que Bonn a tenu à faire savoir dès dimanche que sitôt les entretiens de Moscou terminés, M. Genscher prendra mercredi le premier avion pour Washington où il fera un compte rendu détaillé de ses entretiens à l'Administration Carter.

Quant à M. Leonid Brejnev, il a lancé un «appel pressant» à l'Occident pour qu'il renonce à mettre au point de nouveaux systèmes d'armes, y compris la bombe à neutrons.

M. Brejnev a exprimé l'espoir que le dialogue soviéto-allemand serait productif lorsque le problème des missiles eurostratégiques sera abordé, aujourd'hui, durant la deuxième et dernière journée du sommet. (ats, afp, reuter)

La résistance afghane

◆ Suite de la première page

Les Soviétiques ont également créé un certain nombre d'unités spécialisées de la taille d'un régiment ou d'une brigade, mais il semble qu'elles ne tiennent que des positions isolées. En outre, dès que les patrouilles blindées quittent une ville, celle-ci voit revenir les rebelles, comme les Américains en firent l'expérience pendant la guerre du Vietnam.

Enfin, ajoutent les experts, les combats risquent d'entraver gravement l'agriculture. Cette situation pourrait entraîner une pénurie alimentaire dans les villes afghanes l'hiver prochain, et redoubler l'hostilité des populations.

CONSTRUCTION DE BASES

L'Union soviétique construit d'ailleurs des bases permanentes pour ses troupes

Rapt Maury-Laribière

Toujours le mystère

M. Manuel Maury-Laribière, fils de l'industriel charentais enlevé samedi à proximité de Confolens (Charente-Maritime), a fait savoir hier qu'un membre de sa famille avait été joint dans l'après-midi par une personne se réclamant du groupe «Action directe 27-28 mars 1980».

Selon M. Maury-Laribière, son oncle, exploitant agricole à Confolens, a reçu par téléphone un message oral «de cinq secondes» dans lequel le correspondant anonyme a récusé le démenti qui avait été apporté dimanche à l'AFP à la suite de précédentes informations selon les-

quelles le rapt avait été revendiqué par l'organisation Action directe.

Le jeune homme a précisé que l'inconnu avait «revendiqué encore l'enlèvement». Il a ajouté qu'il pensait qu'Action directe voulait ainsi établir de façon nette sa responsabilité dans le rapt de son père mais il s'est refusé à toute autre déclaration. Cette information ne fait que jeter un peu plus de confusion dans les spéculations sur les raisons de cet enlèvement, la police semblant toujours persuadée qu'il s'agit d'un crime crapuleux. (ap)

En bref • En bref

● **STOCKHOLM.** — L'URSS a procédé à son sixième essai nucléaire souterrain de l'année, annonce l'Institut sismologique d'Uppsala.

● **TÉHÉRAN.** — Un affrontement entre forces irakiennes et gardiens de la révolution iraniens a fait deux morts et 14 blessés chez ces derniers dans un village frontière.

● **LONDRES.** — Le Venezuela, la Libye, le Nigeria et l'Algérie ont décidé, après le Koweït, une hausse du prix de leur pétrole à dater du 1er juillet.

● **TEL-AVIV.** — L'armée israélienne a lancé hier un raid contre une base palestinienne au Sud-Liban.

● **REIJKJAVIK.** — Les Islandais ont élu une femme à la tête de l'Etat: Mme Vigdis Finnbogadottir, ancienne directrice de théâtre. 90 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes.

● **RABAT.** — Les forces armées marocaines ont tué 180 membres d'une colonne du Polisario composée de 200 véhicules, interceptés dimanche matin dans le sud du pays.

● **MONROVIA.** — Le régime militaire libérien a refusé de respecter les normes sur les droits de l'homme sous prétexte que ceux-ci «sont ignorés ailleurs en Afrique».

● **JERUSALEM.** — Le président du Conseil israélien M. Menahem Begin a été hospitalisé après avoir été pris d'un malaise durant la session de la Knesseth.

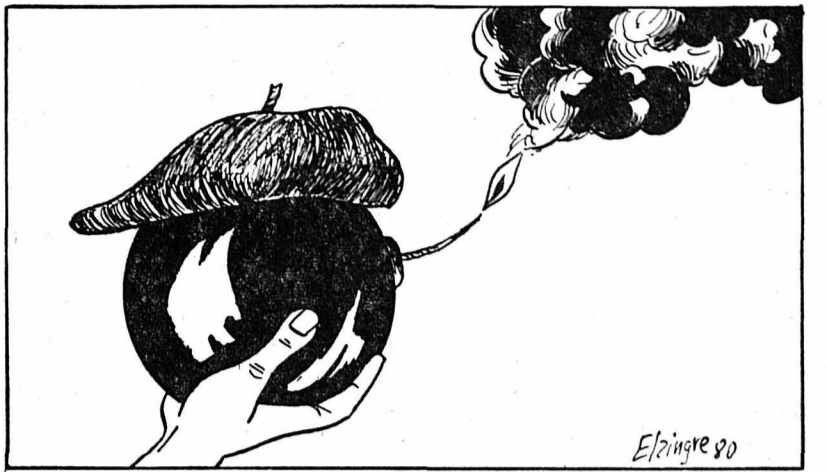
en Afghanistan et teste son matériel militaire en dépit du retrait partiel annoncé par Moscou, apprend-on à Islamabad de source militaire américaine.

Les familles du personnel militaire soviétique ont été emmenées en Afghanistan, des quartiers permanents pour les officiers et les troupes sont en construction et quelques-unes des bases afghanes les mieux équipées ont été réquisitionnées par les Soviétiques, apprend-on de même source.

Les mesures prises pour résoudre les problèmes logistiques sont un autre signe de la présence prolongée des Soviétiques. Car les embuscades des rebelles afghans ont fait de l'approvisionnement des troupes soviétiques dans les régions reculées un vrai casse-tête pour Moscou. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Main basque sur l'Espagne



La formidable capacité d'oubli du grand public, sa propension à être rapidement blasé devant les pires événements dès qu'ils se répètent sous la même forme, «contraint» les extrémistes de tout poil à innover, à inventer de nouveaux modes d'action histoire de rester à la pointe de l'actualité. C'est le cas de l'ETA «politico-militaire», l'organisation terroriste basque qui, parallèlement à une campagne d'assassinats qui s'est encore soldée dimanche par quatre morts à Azcoitia, a lancé une vaste opération de démolition de l'économie espagnole en frappant son secteur le plus exposé: le tourisme.

Depuis une semaine, des bombes explosent ça et là dans les provinces qui se préparaient à accueillir leur traditionnel contingent de visiteurs étrangers. Aux attentats réels, commis dans des hôtels ou sur des plages, s'ajoutent encore toutes les fausses alarmes lancées par de courageux anonymes excités par l'ambiance. Au rythme de plusieurs alertes quotidiennes, l'insécurité se développe.

La très large publicité donnée à ces coups de mains commis impunément par d'insaisissables commandos, véhiculée par les médias, a si bien franchi les frontières que la crainte a pris le pas sur la raison. Les annulations de réservation se chiffrent d'ores et déjà par milliers. 30.000 du fait d'une seule grande agence de

voyage britannique qui a été la première à paniquer, plus toutes celles émanant de familles qui se sont déjà fait de ces actions ponctuelles une image de guerre civile latente où tout passant est une victime en puissance. A ce régime, la saison touristique espagnole semble compromise. Et l'on porte des accusations qui n'arrangent pas les choses.

Le ministre espagnol de l'Intérieur n'a pas manqué, à la fin de la semaine, de stigmatiser l'attitude de la France qui offre refuge aux extrémistes basques qui ont tout loisir d'organiser leurs opérations depuis leur asile du Sud-Ouest, protégés de la Guardia civile par les Pyrénées. Les rapports entre Madrid et Paris sentent d'autant plus la poudre que le président Giscard d'Estaing a récemment demandé de surseoir à la procédure d'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, et que de violents incidents opposent régulièrement des transporteurs espagnols à des groupes d'agriculteurs français.

C'est donc dans une apparente tension que se présente l'été en Espagne. Mais elle ne doit pas faire illusion. La Péninsule n'est pas moins sûre que l'Italie ou l'Irlande, où les touristes se rendent sans appréhension. Boudier aujourd'hui l'Espagne, ce serait précisément donner raison à l'ETA. C'est aussi au public d'être conséquent.

J.-A. LOMBARD

800.000 immigrés seront admis cette année

Les Etats-Unis malades de leurs réfugiés

Après avoir été pendant trois siècles «une nation d'émigrants» les Etats-Unis éprouvent des difficultés croissantes à absorber de nouvelles vagues de réfugiés. 100.000 Cubains ont littéralement envahi la Floride le mois dernier en l'espace de quatre semaines. 800.000 immigrés seront officiellement admis aux Etats-Unis cette année. Les autorités estiment qu'en plus environ 500.000 entreront aux Etats-Unis sans papiers, en provenance surtout du Mexique et des Caraïbes qui continuent à déverser leurs pauvres sur les Etats-Unis.

On compte à l'heure actuelle six millions de «clandestins», d'immigrés illégaux.

Le fameux «creuset des races» est mis à rude contribution et par les temps de récession qui courent, avec un taux de chômage qui pourrait prochainement atteindre les 10 % le moins que l'on puisse dire est que les nouveaux immigrés posent de sérieux problèmes au gouvernement et ne sont pas toujours reçus à bras ouverts.

Le Congrès ne se montre pas disposé pour l'instant, à octroyer à M. Carter 400 millions de dollars destinés à réinstaller et recycler les réfugiés cubains. Les appels «pour l'expulsion en masse» de certaines catégories d'étrangers, tels les étudiants iraniens ou les «dos-mouillés» (surnom donné aux Mexicains qui doivent traverser à la nage le Rio Grande

pour franchir la frontière), qui partent de la base trouvent souvent leur écho sur le Capitole.

LE CONGRÈS MÉCONTENT

Un député du Texas, Jim Wright (démocrate) alla jusqu'à dire: «Qu'on donne aux Cubains un billet aller-simple sur le premier avion ou le premier bateau en direction de Cuba». Des voix s'élèvent d'ailleurs au Congrès pour que les lois sur l'immigration soient révisées et que le nombre des étrangers admis chaque année de façon permanente dans le pays soit diminué de moitié.

De notre corr. à New York:
Louis WIZNITZER

Pour endiguer le flot des immigrés mexicains, des voix s'élèvent pour préconiser l'érection d'un mur électronique le long de la frontière entre les deux pays. D'autre part, le Service de naturalisation et d'immigration est actuellement acéphale. Son directeur Lionel Castillo a démissionné l'année dernière et n'a pas encore été remplacé. Plusieurs graves affaires de corruption en haut lieu ont récemment terni l'image de marque de cette administration.

Les syndicats sont parmi les adversaires les plus farouches des immigrés qu'ils accusent de «travailler pour des salaires

de famine» et de «prendre le travail des citoyens américains». Il est vrai par ailleurs que 600 entreprises utilisent largement cette main-d'œuvre bon marché et vont jusqu'à l'importer, clandestinement, depuis le Mexique, pour se l'assurer. Cela dit, la «mauvaise humeur» que la majorité silencieuse éprouve aujourd'hui à propos des immigrés ne va pas jusqu'à la disposer favorablement pour l'usage de moyens répressifs aux frontières pour endiguer les flots de nouveaux arrivants: pareille politique aurait des relents de dictature policière auxquels la plupart des Américains sont allergiques.

MÉNAGER LE MEXIQUE

Les relations de bon voisinage avec le Mexique (dont le pétrole est bien alléchant...) interdisent au gouvernement américain d'empêcher manu militari la moitié environ des 700.000 Mexicains qui cherchent chaque année du travail dans leur pays et n'en trouvent pas, de venir tenter leur chance aux «States». Mais il est un autre aspect du problème de l'immigration qui inquiète les autorités: c'est le déséquilibre ethnique qui en résulte. Les lois sur l'immigration avaient été conçues de façon à préserver la prédominance nordique (anglosaxonne, germanique) de la population. Mais à présent, par la force des choses, les réfugiés asiatiques (Vietnamiens, Cambodgiens), Cubains, Mexicains font pencher la balance du «mauvais côté» et tendent à modifier l'équilibre ethnique dans un sens qui ne correspond pas au souci profond, bien que pas exprimé publiquement, des autorités.

Prévisions météorologiques

Partiellement ensoleillé puis rapide augmentation de la nébulosité à partir du nord-ouest. Dans l'après-midi, très nuageux et pluies régionales surtout au nord. Température comprise entre 17 et 22 degrés.

Niveau du lac

Hier à 6 h. 30: 429,60.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: +2,61 = 752,61.

Démantèlement d'une colonie de peuplement dans le Sinai

◆ Suite de la première page

Par ailleurs, c'est par neuf voix pour, une contre et deux abstentions, que la Commission des lois de la Knesset s'est prononcée hier en faveur de la proposition de loi de Mme Geula Cohen (ultra-nationaliste), visant à faire de Jérusalem la «capitale une et indivisible» d'Israël.

Ce texte, déjà approuvé en première lecture par les députés, va maintenant être mis aux votes pour la deuxième fois devant la Knesset réunie en séance plénière.

Son adoption tel quel en commission — avec le soutien des représentants de l'opposition travailliste — intervient 48 heures avant l'ouverture des négociations tripartites de Washington en vue de la relance des pourparlers sur l'auto-nomie.

Ces derniers sont actuellement suspendus à la demande de l'Egypte, qui reproche notamment à l'Etat hébreu de chercher à annexer le secteur oriental de Jérusalem conquis sur les Arabes pendant la guerre de 1967. (ats, reuter)